

Évaluation sommative des programmes Subventions ordinaires de recherche et Initiatives de développement de la recherche

Rapport final

Préparé pour :

Conseil de recherches en sciences humaines

Par :

Goss Gilroy inc.

Conseillers en gestion

150, rue Metcalfe, bureau 900

Ottawa (Ontario) K2P 1P1

Tél. : 613-230-5577

TÉLÉCOPIEUR : 613-235-9592

Courriel : ggi@ggi.ca

Le 14 octobre 2010



GOSS GILROY INC.

Management Consultants
Conseillers en gestion

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

ÉVALUATION SOMMATIVE DU PROGRAMME DE SUBVENTIONS ORDINAIRES DE RECHERCHE ET DU PROGRAMME DES INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE

Le CRSH est fier de présenter le rapport de l'évaluation sommative du Programme de subventions ordinaires de recherche et du programme des Initiatives de développement de la recherche. Cette évaluation est unique, en ce sens où elle réunit deux importants programmes de financement de la recherche en sciences humaines.

En 2009-2010, les dépenses réalisées dans le cadre du Programme de subventions ordinaires de recherche totalisaient 75 millions de dollars, ou 59 p. 100 des dépenses réalisées par le CRSH dans le cadre de son objectif stratégique «La recherche : De nouvelles connaissances fondées sur l'excellence de la recherche en sciences humaines ». Les dépenses réalisées dans le cadre du programme des Initiatives de développement de la recherche sont entre un et deux millions de dollars pour les dix dernières années. L'objectif commun des deux programmes est d'appuyer la création de connaissances et l'excellence dans le domaine des sciences humaines.

Conformément au plan d'évaluation du CRSH et à la *Politique sur l'évaluation* du Conseil du Trésor, l'objectif de l'évaluation était d'évaluer la pertinence, la prestation et le rendement des deux programmes. L'évaluation a fait appel à une méthodologie élaborée et robuste pour démontrer les avantages sociaux et économiques générés par ces programmes. Elle a fourni à la direction du CRSH des preuves solides à l'appui du renouvellement de l'architecture des activités de programme du CRSH.

En général, l'évaluation a démontré que les activités de recherche financées dans le cadre du Programme de subventions ordinaires de recherche et du programme des Initiatives de développement de la recherche ont engendré un important volume d'extraits de grande qualité, particulièrement de la part de nouveaux chercheurs, et ont favorisé le développement des étudiants en sciences humaines. Les programmes ont engendré des résultats généraux dans divers secteurs.

L'évaluation a été menée par l'équipe d'évaluation du CRSH en collaboration avec Goss Gilroy Inc. Le directeur de la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation du CRSH tient à remercier Sandy Moir et son équipe chez Goss Gilroy Inc. pour leur merveilleux travail. Leur collaboration avec l'équipe d'évaluation du CRSH, représentée par Hélène Gauthier, gestionnaire et directrice du projet, et Nicole Fuhr, agente principale d'évaluation responsable de la réalisation du projet au CRSH, a été cruciale dans la production d'un rapport d'évaluation de grande qualité à l'intention de la direction du CRSH.

On tient également à remercier Brent Herbert-Copley, vice-président de la Capacité de recherche, et Gisèle Yasmeeen, vice-présidente de la Recherche, pour leur dévouement considérable dans le cadre de ce projet ainsi que celui de tous les membres du Comité consultatif en matière d'évaluation.

Le rapport d'évaluation a été approuvé en octobre 2010 par le Comité du rendement et de l'évaluation du CRSH. Les opinions et les recommandations sont celles de l'équipe d'évaluation. Elles ne représentent pas nécessairement celles du CRSH. Le rapport d'évaluation et la réponse de la direction sont affichés dans le site Web du CRSH à l'adresse suivante : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/site/about-crsh/publications/pub_evaluations-eng.aspx.

Pour toutes questions concernant cette évaluation, veuillez communiquer avec Wayne MacDonald, directeur de la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation, au 613-992-1525 ou au wayne.macdonald@sshrc-crsh.gc.ca.

Table des matières

Liste des acronymes	iii
Liste des pièces.....	iv
Résumé	v
1.0 Introduction.....	1
1.1 Aperçu des programmes.....	1
1.2 Contexte de l'évaluation.....	4
1.3 Objectif, enjeux et questions de l'évaluation	5
2.0 Méthodes d'évaluation.....	7
2.1 Aperçu de l'approche.....	7
2.2 Revue de la documentation	8
2.3 Analyse des données (SIGSB, RRF).....	9
2.4 Étude bibliométrique	10
2.5 Entrevues avec des informateurs clés.....	11
2.6 Étude comparative.....	12
2.7 Études de cas	13
2.8 Groupes de discussion	15
2.9 Sondage auprès des candidats	16
2.10 Sondage auprès des non-candidats	19
2.11 Revue du comité d'experts.....	19
2.12 Défis et limites.....	20
2.13 Présentation du rapport.....	23
3.0 Résultats liés à la pertinence et au besoin continu	24
3.1 Conformité à l'égard des priorités	24
3.2 Degré de satisfaction des besoins des chercheurs	26
3.3 Alternative Sources of Funding.....	40
4.0 Constats liés à la conception et à la prestation	44
4.1 Soutien à un ensemble cohérent de programmes du CRSH.....	44
4.2 Efficacité de la prestation et degré de satisfaction	47
4.3 Efficacité du rapport de recherche final / utilisation des renseignements.....	51

4.4	Souci d'économie	53
5.0	Constats liés au succès	56
5.1	Réalisation des résultats	56
5.2	Autres constats liés au succès.....	87
6.0	Conclusions	88
6.1	Pertinence et besoin continu	88
6.2	Conception et prestation.....	89
6.3	Succès	90
7.0	Recommandations	91
Annexe A – Modèle logique des programmes SOR et IDR.....		94
Annexe B – Bibliographie		95

Liste des acronymes

ACDI	Agence canadienne de développement international
ADR	Allocation de dégagement pour la recherche
ARUC	Alliances de recherche universités-communautés
CP	Chercheur principal
CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
CV	Curriculum vitae
É.-U.	États-Unis
EIC	Entrevues avec des informateurs clés
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
FCRSS	Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé
FII	Fonds d'initiatives internationales
FIRM	Facteurs d'impact relatif moyens
FQRSC	Fonds québécois pour la recherche sur la société et la culture
GdC	Gouvernement du Canada
GGI	Goss Gilroy inc.
GTRC	Grands travaux de recherche concertée
IC	Informateur clé
IDR	Initiative de développement de la recherche
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
MCR	Moyenne des citations relatives
ONG	Organisations non gouvernementales
PHQ	Personnel hautement qualifié
R.-U.	Royaume-Uni
RRF	Rapport de recherche final
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SH	Sciences humaines
SIGSB	Système informatisé de gestion des subventions et bourses
SOR	Subvention ordinaire de recherche

Liste des pièces

Pièce 1.1 : Enjeux et questions d'évaluation

Pièce 2.1 : Méthodes d'évaluation des SOR et des IDR par responsabilité principale

Pièce 2.2 : Champ d'application des questions d'évaluation par source de données

Pièce 2.3 : Aperçu des RRF pris en compte lors de l'analyse

Pièce 2.4 : Entrevues réalisées, par type

Pièce 2.5 : Distribution des groupes de discussion

Pièce 2.6 : Résultats des sondages : taux de réponse du sondage sur les SOR

Pièce 2.7 : Résultats des sondages : taux de réponse du sondage sur les IDR

Pièce 3.1 : Degré de satisfaction des besoins par les programmes SOR et IDR

Pièce 3.2 : Taux de succès des nouveaux chercheurs et des chercheurs ordinaires (SOR), 1999-2000 à 2009-2010

Pièce 3.3 : Nombre de demandes des programmes SOR et IDR, 1999-2000 à 2008-2009

Pièce 3.4 : Taux de succès de programmes de subventions comparables

Pièce 3.5 : Satisfaction des candidats à l'égard de la prestation des programmes SOR et IDR

Pièce 3.6 : Montant du financement demandé accordé, SOR 1999-2000 à 2008-2009

Pièce 4.1 : Satisfaction des candidats à l'égard de la prestation des programmes SOR et IDR

Pièce 4.2 : Obstacles cités par des non-candidats (SOR et IDR)

Pièce 5.1 : Résultats de recherche présentés par des boursiers des programmes SOR et IDR dans les RRF

Pièce 5.2 : Les six principaux facteurs influençant le succès

Pièce 5.3 : Nature de la participation d'étudiants dans des projets SOR

Pièce 5.4 : Diffusion des résultats de recherche par type d'auditoire

Pièce 5.5 : Influence des résultats de recherche par type d'auditoire

Pièce 5.6 : Secteurs d'impact de la recherche

Pièce 5.7 : Secteurs d'impact de la recherche (2)

Résumé

Contexte et but de l'évaluation

Bien que les programmes Subventions ordinaires de recherche (SOR) et Initiatives de développement de la recherche (IDR) s'étendent tous deux sur une période relativement longue et qu'ils aient été soumis à des examens de gestion s'attardant aux problèmes de conception et de prestation, ils n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation formelle. Prévues par le Plan d'évaluation du CRSH, la période d'évaluation s'étend de 2008-2009 à 2010-2011. De même, la tenue de l'évaluation est conforme à la nouvelle politique (avril 2009) d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), qui stipule que toutes les dépenses liées directement à un programme doivent être évaluées tous les cinq ans. En outre, les évaluations apportent une information précieuse au cours du cycle de quatre ans d'un examen stratégique.

L'étude vise à réaliser une évaluation sommative des deux programmes désignés, les SOR et les IDR. Les enjeux de trois principaux domaines ont été abordés par 14 questions d'évaluation (présentées ci-dessous) : pertinence et besoin continu; conception, prestation et rentabilité; résultats et succès.

Enjeux/Questions

A Pertinence et besoin continu

A1 Le mandat et les objectifs des SOR et des IDR sont-ils conformes aux priorités et aux objectifs stratégiques du CRSH et du gouvernement fédéral?

A2 Dans quelle mesure les objectifs, l'approche et la portée des programmes SOR et IDR satisfont-ils les besoins actuels et futurs des chercheurs en sciences humaines?

A3 Existe-t-il d'autres sources de financement de la recherche définie par le chercheur en sciences humaines?

B Conception et prestation

B1 Dans quelle mesure les programmes SOR et IDR appuient-ils un ensemble cohérent de programmes du CRSH?

B2 Dans quelle mesure les programmes SOR et IDR sont-ils efficacement exécutés, tels que prévus, et conformément aux pratiques exemplaires internationales? Dans quelle mesure les intervenants du CRSH (candidats, membres du comité de sélection, universités) sont-ils satisfaits de la prestation des programmes SOR et IDR?

B3 Dans quelle mesure le RRF permet-il efficacement d'obtenir de l'information sur le rendement des résultats et extraits des programmes SOR et IDR? Dans quelle mesure cette information permet-elle d'orienter la prise de décision au sujet des programmes et de répondre à d'autres besoins de nature organisationnelle?

B4 Les programmes SOR et IDR sont-ils exécutés avec un souci d'économie?

C Résultats et succès

C1 Dans quelle mesure le programme IDR a-t-il permis d'appuyer des idées novatrices en matière de développement de la recherche, tel que décrit dans les objectifs du programme?

C2 Dans quelle mesure les activités de développement de la recherche soutenues par le programme IDR ont-elles conduit à des projets de recherche avancés, subventionnés par le CRSH ou par d'autres organismes subventionnaires? Dans quelle mesure les activités de recherche et les résultats du programme SOR ont-ils conduit à de nouveaux projets de recherche, subventionnés par le CRSH ou par d'autres organismes subventionnaires?

C3 Dans quelle mesure les activités de recherche soutenues par les programmes SOR et IDR

Enjeux/Questions

permettent-elles de générer des résultats de recherche de grande qualité qui démontrent un avancement des connaissances dans toutes les disciplines et tous les domaines des sciences humaines?

C4 Dans quelle mesure les activités des programmes SOR et IDR ont-elles favorisé la formation de personnel hautement qualifié dans le domaine de la recherche et disposé à poursuivre une carrière axée sur le savoir dans différents domaines?

C5 Dans quelle mesure les résultats des recherches soutenues par le programme SOR ont-ils été efficacement diffusés à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire?

C6 Comment les résultats des recherches soutenues par le programme SOR ont-ils orienté, directement ou indirectement, des changements sociaux, culturels et économiques?

C7 Les programmes SOR et IDR ont-ils généré des résultats inattendus (positifs ou négatifs)?

Conclusions

Pertinence et besoin continu

Dans l'ensemble, l'évaluation a conclu que les programmes sont pertinents, qu'ils répondent à des besoins et qu'ils continuent d'être tous deux nécessaires pour soutenir efficacement la recherche, conformément aux priorités du gouvernement du Canada, dans le domaine des sciences humaines. Le mandat et les objectifs de ces deux programmes correspondent à la fois aux priorités du CRSH et à celles du gouvernement fédéral, quoique le milieu de la recherche en sciences humaines s'interroge sur l'établissement de la valeur du financement de la recherche « définie par le chercheur », ou recherche « ouverte » selon la nouvelle terminologie du CRSH, dans le cadre de la Stratégie des sciences et de la technologie du Canada.

Les objectifs et l'approche des programmes SOR et IDR répondent en grande partie aux besoins actuels et futurs des chercheurs en sciences humaines. Le problème des taux de succès décroissants des programmes SOR et IDR a été formulé par les personnes interviewées et est ressorti de l'étude des documents (en termes de capacité des programmes d'aider les chercheurs, nouveaux et ordinaires, à entreprendre une recherche de grande qualité, ainsi qu'en termes de coût d'option de la recherche non financée qui n'est pas menée à bien). Après un examen plus poussé, cependant, on constate que les taux de succès des programmes SOR et IDR sont similaires à ceux d'autres programmes comparables et donc qu'une analyse plus approfondie de la situation serait nécessaire afin d'évaluer le caractère adéquat des enveloppes de financement de ces deux programmes.

Certaines indications suggèrent que les programmes pourraient mieux satisfaire les besoins des nouveaux chercheurs, des chercheurs interdisciplinaires et multidisciplinaires et des chercheurs de petites universités et de nouvelles universités. Selon l'évaluation, la durée globale des SOR peut ne pas convenir à tous les chercheurs. Néanmoins, le CRSH est essentiellement considéré comme la source de financement la plus importante de la recherche ouverte en sciences humaines, au Canada. Bien qu'il existe d'autres options et qu'elles soient utilisées, elles ne sont pas équivalentes aux SOR ou aux IDR, et elles ne répondent pas aussi globalement aux besoins lorsqu'il s'agit d'appuyer la recherche ouverte, examinée par des pairs et axée sur une discipline.

Conception et prestation

La conception des programmes SOR et IDR semble appuyer une série cohérente de programmes au CRSH (malgré une confusion généralisée à l'égard des objectifs des IDR). Le chevauchement entre les programmes SOR et IDR est minime et n'est pas une source de préoccupation.

En général, les candidats des programmes sont satisfaits des deux programmes, et en particulier du moment et de la fréquence du processus de demande. L'évaluation a révélé des possibilités d'améliorer la nature et l'aspect pratique des interactions entre les candidats et le CRSH, la simplicité du processus de demande et la pondération des critères tant pour les chercheurs ordinaires que pour les nouveaux chercheurs, ces domaines ayant obtenu les notes les plus faibles de la part des candidats. Des résultats antérieurs concernant le caractère adéquat de la durée des subventions suggèrent également que celui-ci devrait être revu.

Il existe plusieurs possibilités d'améliorer le rapport de recherche final (RRF). En particulier, il ne s'est pas révélé efficace comme outil de cueillette d'information (plus spécialement en ce qui concerne les partenariats, les répercussions à plus long terme, le degré de précision des résultats et le rôle des étudiants). En outre, le RRF et l'information contenue dans le présent document ne sont pas systématiquement utilisés pour surveiller le rendement, assurer la conformité ou informer les décideurs (quoique l'information soit généralement utilisée à des fins d'évaluation). Une analyse comparative menée par le CRSH sur d'autres modèles de rapport d'organismes subventionnaires parvient à des conclusions similaires.

Dans l'ensemble, les programmes sont exécutés dans un souci d'économie. Aucune mesure d'économie de coûts qui aurait été sans effet potentiellement néfaste sur la qualité globale de la prestation du programme n'a été clairement observée.

Succès

L'évaluation a montré un degré de succès élevé dans la réalisation des objectifs des deux programmes. Plus précisément, les conclusions de l'évaluation indiquent que les IDR soutiennent de nouveaux projets novateurs de développement de la recherche et que les activités de recherche qu'appuient les IDR encouragent bel et bien la création de projets de recherche avancés. De façon similaire, les activités de recherche que soutiennent les SOR contribuent à créer des propositions de nouveaux travaux de recherche.

L'évaluation a aussi découvert que les activités de recherche soutenues par les SOR et les IDR favorisent un fort volume de résultats de recherche de grande qualité (des documents de conférence et des articles, pour la plupart). La mise au point d'outils de recherche est moins clairement démontrée. Il existe des preuves d'un avancement des connaissances attribué à la forte influence attendue des travaux des chercheurs canadiens et internationaux (bien que cela surviendrait moins souvent dans le cas des IDR). Les SOR semblent avoir un effet positif sur la qualité des résultats des nouveaux chercheurs (quoique cette relation n'ait pu être démontrée dans le cas des chercheurs ordinaires).

L'évaluation a montré que les SOR jouent un rôle important dans la progression des chercheurs (des boursiers) et celle des étudiants. En général, les boursiers des SOR étaient assez optimistes

à l'égard de leurs propres compétences et de l'avancement de leur carrière ainsi que des progrès des étudiants, par suite de la subvention. Les étudiants avaient également le sentiment que leur participation au programme de subvention leur avait permis d'améliorer leurs compétences et leurs perspectives de carrière, ce qui n'aurait pas été le cas autrement. L'évaluation a conclu en outre à une grande efficacité de la diffusion dans le milieu universitaire, un fort degré de diffusion ayant été rapporté auprès des chercheurs canadiens et internationaux. La diffusion au-delà du milieu universitaire est généralement plus faible et ne convient pas nécessairement à tous les types de recherche ni à toutes les disciplines.

Pour ce qui est de savoir à quel point les programmes peuvent orienter un changement social, culturel et économique, des preuves laissent supposer que les subventions des deux programmes ont une grande capacité de produire des résultats dans ces domaines. L'évaluation a pu démontrer que cela est déjà le cas, à un certain degré à tout le moins. Les répercussions les plus marquantes sont observées dans le domaine de l'enseignement des pratiques et des méthodologies, influençant d'autres disciplines de même que la collaboration internationale (en particulier pour les IDR).

Concernant cette dernière question, l'évaluation a permis de découvrir que certains boursiers de SOR s'inquiètent de savoir si la recherche vise clairement à entraîner des changements sociaux, culturels et économiques ou si elle a plutôt un rôle de « recherche pour le bien de la recherche ». Cette question (sur l'importance relative de financer la recherche dans le but d'orienter un changement par opposition à la recherche pour le bien de la recherche) n'a pas été posée directement dans le cadre de l'évaluation (elle a plutôt été soulevée par quelques IC et certains participants des groupes de discussion, mais elle fait consensus dans tous ces groupes); il n'a donc pas été possible de formuler de conclusion à cet égard. Le fait qu'autant de boursiers partagent cette inquiétude (à savoir si l'objet de la recherche consiste à orienter un changement ou simplement à entreprendre une recherche pour le bien de la recherche) (soulevé une fois lors de la formation d'un groupe) suggère que cette opinion pourrait être largement répandue dans le milieu universitaire. Par conséquent, le CRSH a là une occasion de clarifier le rôle de recherche « ouverte » par opposition à la recherche « ciblée », en tant que guide du changement social, culturel et économique.

Recommandations

1. Le CRSH devrait améliorer la conception de ses programmes afin d'aborder les domaines où les besoins ne sont pas satisfaits et ceux qui soulèvent le plus de confusion et d'inquiétude parmi les candidats.
 - 1a) Le Conseil devrait permettre aux chercheurs principaux de préciser la durée des subventions qu'ils privilégient au moment de soumettre leur demande. Le CRSH devrait juger acceptable une durée comprise entre deux et cinq ans.
 - 1b) Les critères et l'importance des nouveaux chercheurs candidats aux SOR doivent être revus afin de s'assurer de mieux répondre aux besoins de ce groupe. Par exemple, donner plus de poids aux indicateurs de l'aspect prometteur des chercheurs ou redéfinir les « antécédents » des nouveaux chercheurs.
 - o Il faut souligner que tout changement aux critères et à la pondération ne doit pas compromettre la nature compétitive des subventions. L'évaluation a

- révélé que les SOR permettent actuellement d'appuyer les meilleurs chercheurs, nouveaux et ordinaires, et que cet objectif devrait être maintenu.
- 1c) En raison de l'accent mis sur le caractère interdisciplinaire et multidisciplinaire des recherches menées par les chercheurs en sciences humaines (tel que déclaré par les candidats et les non-candidats) et de la conclusion de l'évaluation à l'effet que les besoins de ce groupe de chercheurs ne soient pas entièrement satisfaits par les programmes, il est recommandé que le CRSH mette sur pied de nouveaux comités de révision interdisciplinaire et multidisciplinaire ou qu'il intègre des chercheurs familiers avec la recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire à ces comités, ou les deux à la fois.
 - L'évaluation a confirmé la difficulté de trouver des membres du comité de sélection et des évaluateurs externes pour de la recherche de cette nature. Toutefois, le CRSH doit entreprendre une démarche visant à assurer que ses programmes demeurent adaptés aux meilleurs chercheurs en sciences humaines, notamment ceux qui mènent des recherches de nature interdisciplinaire et multidisciplinaire.
 - 1d) Bien que l'évaluation ait découvert certains faits démontrant que les chercheurs de petites et de nouvelles universités puissent avoir très difficilement accès à des subventions, ce problème n'a pas été un objectif important de la présente évaluation. Il est recommandé que le CRSH entreprenne une révision plus approfondie de la portée des critères de sélection et du processus de demande pour les chercheurs de petites ou de nouvelles universités.
 - 1e) Le processus de demande pour les SOR et les IDR devrait être clarifié et simplifié davantage, et il devrait être offert en ligne de façon à faciliter la soumission des demandes.
 - 1f) Même si l'évaluation a révélé un taux de satisfaction relativement faible quant à la simplicité du processus de demande et à la nature et la simplicité des interactions avec le CRSH, elle ne peut expliquer pourquoi ces aspects de la prestation des programmes ont été notés aussi faiblement. Il est donc recommandé d'approfondir l'étude de ce champ.
 - Le CRSH pourrait entreprendre une courte étude visant à mieux comprendre des domaines qui soulèvent des inquiétudes particulières et la confusion qui y règne.
2. Il devrait clarifier les attentes des organisations à l'égard des moyens permettant à la recherche de guider le changement social, culturel et économique, et l'équilibre entre la recherche « ouverte » et la recherche « ciblée ». Ce message devrait être transmis par la haute direction de l'organisation.
- 2a) Le CRSH devrait préciser comment sera évaluée la responsabilité des résultats provenant du milieu non universitaire (tels que le changement social, culturel et économique).
 - 2b) Il devrait reconnaître que quelques-uns ou plusieurs des résultats peuvent dépasser le degré de perception du CP. Les indicateurs de mesure et les mécanismes appropriés devraient être mis en place dans le but de conceptualiser et de reconnaître ces résultats imprévus à plus long terme (y compris la génération d'idées).

3. Compte tenu des nouveaux objectifs et concepts des programmes issus de l'examen interne et de la refonte, le CRSH devrait expliquer largement les objectifs du programme IDR et comment celui-ci s'inscrit dans l'ensemble de ses programmes.
 - 3a) Il est recommandé que tous les membres du personnel du CRSH connaissent bien chaque objectif d'un programme et sa correspondance, et qu'ils soient encouragés à faire la promotion des programmes lors de visites d'universités, de conférences, etc.
 - 3b) On recommande également que les établissements d'enseignement fassent une meilleure promotion de la gamme complète des programmes du CRSH, y compris les IDR, auprès des membres du corps enseignant.

4. En ce qui concerne le RRF, il est reconnu que le CRSH a entrepris d'actualiser et d'améliorer le RRF, de même que la façon dont il collecte et utilise l'information, de manière plus générale. Il reste toutefois des occasions, pour le CRSH, d'apporter des améliorations à ses procédures internes d'utilisation des renseignements pour surveiller le rendement, la conformité et la prise de décision.
 - 4a) Autre recommandation, les établissements d'enseignement devraient appuyer et encourager les boursiers à rédiger un RRF complet et au moment opportun, et le CRSH devrait, pour sa part, préciser comment l'information tirée des RRF sera utilisée.

1.0 Introduction

GGI présente avec fierté cette deuxième ébauche du rapport final de l'évaluation groupée des programmes Subventions ordinaires de recherche (SOR) et Initiatives de développement de la recherche (IDR).

1.1 Aperçu des programmes¹

Conformément à l'architecture des activités de programmes 2007-2008 du CRSH, les programmes SOR et IDR s'insèrent dans le volet « Recherche » de l'objectif stratégique du CRSH. Le programme SOR contribue à l'activité « recherche définie par le chercheur »² et les IDR contribuent au volet « développement stratégique de la recherche ».

Dans la structure organisationnelle du CRSH, le programme SOR appartient à la Division des programmes de subventions de recherche et de diffusion de la recherche sous l'autorité du vice-président de la Direction des subventions et des bourses. Les IDR s'intègrent à la Division des programmes stratégiques et des initiatives conjointes (DPSIC) sous l'autorité du vice-président, Partenariats.

L'annexe A présente le modèle logique combiné des programmes SOR et IDR, lequel décrit les activités principales du programme, de même que les extraits et les résultats prévus.

1.1.1 Programme Subventions ordinaires de recherche

Amorcé dans les années 1960 (par le Conseil des arts du Canada agissant comme programme de subventions de recherche), le programme SOR est le plus ancien des programmes du CRSH. Il représente également l'investissement le plus important dans l'aide à la recherche en sciences humaines (SH) (des dépenses de 75 millions de dollars pour 2009-2010, ou 22 % des dépenses globales des principaux programmes du CRSH pour la recherche).

¹ Le contenu de cette section est extrait du cadre d'évaluation de l'Évaluation groupée des SOR et des IDR, le 10 mars 2009. Seule une description poussée est fournie pour chaque programme. Pour obtenir de plus amples détails sur les programmes, veuillez consulter le site Web du CRSH, à http://www.sshrc.ca/funding-financement/programmes-programmes/standard_grants_subventions_ordinaires-fra.aspx pour les SOR et <http://www.sshrc.ca/funding-financement/programmes-programmes/rdi-idr-fra.aspx> pour les IDR.

² Veuillez noter que l'expression « recherche définie par le chercheur » n'est plus utilisée au CRSH. On emploie plutôt le concept de recherche « ouverte ». Les outils d'évaluation ont toutefois été conçus à l'aide de la terminologie d'origine et les résultats sont donc présentés conformément aux questions posées aux participants, lors de l'évaluation.

L'objectif général du programme SOR est d'appuyer la recherche et de développer l'excellence dans les activités de recherche en sciences humaines. Plus précisément, les SOR visent à :

- appuyer des programmes de recherche indépendants de grande qualité, proposés par des chercheurs et évalués par leurs pairs;
- fournir des occasions de formation aux futurs chercheurs;
- contribuer à l'élaboration de nouvelles approches théoriques et méthodologiques de la recherche;
- maintenir et développer des activités de recherche dynamiques au sein des disciplines;
- favoriser les activités de recherche concertées et multidisciplinaires chez les chercheurs en sciences humaines;
- appuyer la diffusion de résultats de recherche à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire.

Les SOR sont offertes dans le but d'appuyer des programmes de recherche indépendants de grande qualité, présentés par des chercheurs établis ou de nouveaux chercheurs et évalués par leurs pairs. Elles sont accessibles tant aux chercheurs individuels qu'aux équipes de recherche. L'excellence, évaluée selon les antécédents du chercheur et le programme de recherche, demeure le principe directeur qui guide l'évaluation des propositions et le financement accordé. Le programme de recherche doit avoir un objectif global ou un groupe d'objectifs reliant les activités de recherche en un ensemble cohérent et interdépendant. Les programmes de recherche doivent contribuer à l'avancement des connaissances et faciliter la communication des résultats de recherche.

Les SOR sont octroyées pour une période de trois ans, bien que certaines demandes exceptionnelles visent un financement de seulement un ou deux ans. Ces subventions peuvent atteindre 100 000 \$ par an, jusqu'à concurrence de 250 000 \$ sur trois ans. La date limite du concours est le 15 octobre de chaque année.

1.1.2 Programme Initiatives de développement de la recherche

Le programme IDR a été créé en 1998 en réponse à l'objectif du Conseil d'aider et d'encourager le travail d'innovation ayant pour but d'évaluer et de promouvoir les nouvelles orientations de la recherche et l'évolution des disciplines en sciences humaines. En termes d'ampleur, le programme IDR est relativement modeste, représentant 0,5 % – ou 1,6 million de dollars – des dépenses des principaux programmes du CRSH en recherche pour 2009-2010.

L'objectif général du programme IDR est de subventionner les travaux de recherche à leur stade embryonnaire en appuyant de nouvelles manières d'analyser, de structurer, d'intégrer et de transférer les connaissances en sciences humaines. Ce programme vise à offrir des subventions à court terme permettant aux boursiers de développer leur recherche jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de soumettre des propositions complètes dans le cadre d'autres programmes avec l'intention de produire et de diffuser efficacement les résultats de leurs travaux. Les candidats doivent clairement faire la distinction entre leur projet appuyé dans le cadre des IDR et leur recherche antérieure ou en cours. Les objectifs spécifiques du programme consistent à aider les chercheurs à :

- développer de nouvelles questions de recherche;
- explorer des perspectives et des orientations conceptuelles et méthodologiques;
- faire une analyse critique et une évaluation de la recherche en incluant ses réalisations, son impact, ses points forts et son stade de développement.

Ce programme appuie les activités de recherche pouvant mener au développement de programmes de recherche novateurs. Parmi ces activités figurent entre autres les études de cas, les projets pilotes, les analyses critiques, la collaboration en recherche et les nouvelles méthodes de production, de structuration et de mobilisation des connaissances. De plus, le programme appuie les initiatives de développement qui font la promotion des travaux de recherche interdisciplinaires et multidisciplinaires.

La valeur maximale d'une subvention IDR est de 40 000 \$ pendant une période de deux ans. Toutefois, les candidats peuvent demander d'être subventionnés pendant un ou deux ans. Le CRSH tient deux concours par année. Les subventions IDR ne sont pas renouvelables, car le CRSH s'attend à ce que les travaux de recherche financés par une telle subvention mènent à l'élaboration de projets de recherche avancés qui puissent être soumises dans le cadre d'autres programmes de financement, au CRSH ou dans d'autres organismes.

1.2 Contexte de l'évaluation

Bien que les programmes SOR et IDR s'étendent tous deux sur une période relativement longue et qu'ils aient été soumis à des examens de gestion s'attardant aux problèmes de conception et de prestation, ils n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation formelle. Prévue par le Plan d'évaluation du CRSH, la période d'évaluation s'étend de 2008-2009 à 2010-2011. De même, la tenue de l'évaluation est conforme à la nouvelle politique (avril 2009) d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), qui stipule que toutes les dépenses liées directement à un programme doivent être évaluées tous les cinq ans. En outre, les évaluations apportent une information précieuse au cours du cycle de quatre ans d'un examen stratégique.

Le moment choisi pour la présente évaluation coïncide également avec l'exercice de renouvellement des activités de programme (AP) lancé par le CRSH à la fin de 2009. Le renouvellement des AP concerne l'ensemble des programmes du CRSH, y compris les SOR et les IDR. En fait, les résultats préliminaires de l'évaluation ont contribué à la création des nouvelles AP. La mise à jour la plus récente du renouvellement des AP a été publiée sur le site Web du CRSH le 16 juillet 2010.

Le regroupement des deux programmes dans le cadre de l'évaluation permet d'évaluer plus largement les programmes du volet « Recherche » de l'objectif stratégique du CRSH. Plus précisément, puisque l'un des objectifs principalement visés par les IDR consiste à offrir des subventions à court terme permettant aux boursiers de développer leur recherche jusqu'à ce qu'ils soient en mesure de soumettre des propositions complètes dans le cadre d'autres programmes, comme celui des SOR, le regroupement permettra un examen plus approfondi de la synergie et de la cohérence entre les programmes, dans le portefeuille des modes de financement de la recherche du CRSH.³

La portée de l'évaluation se concentre sur les exercices 2001-2002 et 2008-2009, bien que certaines sources de données aient des champs d'intérêt plus restreints (selon la disponibilité des données ou pour qu'un délai approprié s'écoule afin de permettre aux résultats de se concrétiser).

Cette évaluation a été réalisée pour la haute direction du CRSH. L'évaluation a été conduite sous la supervision de la Division du rendement organisationnel et de l'évaluation du CRSH. Les participants de l'évaluation, au sein du CRSH, sont notamment les administrateurs des deux programmes. À l'extérieur du CRSH, les

³ Cadre d'évaluation, évaluation regroupée, Programme de subventions ordinaires de recherche (SOR) et Initiatives de développement de la recherche (IDR), le 10 mars 2009, page 2.

participants de l'évaluation comprennent les intervenants du milieu des sciences humaines et, ultimement, le public. Les résultats de l'évaluation serviront à prendre des décisions à l'égard des programmes. Celles-ci incluront des décisions plus larges sur la pertinence continue des programmes, de même que des décisions sur le plan microéconomique au sujet de la conception et de la prestation du programme.

1.3 Objectif, enjeux et questions de l'évaluation

L'étude vise à réaliser une évaluation sommative des deux programmes désignés, les SOR et les IDR. Les évaluations sommatives mettent largement l'accent sur le degré d'atteinte des résultats escomptés (autrement dit le succès) et visent à déterminer dans quelle mesure ces résultats ont été atteints de façon à offrir de la valeur en échange de l'argent des contribuables (efficacité et économie en vertu de la nouvelle politique d'évaluation du Secrétariat du Conseil du Trésor, ou SCT). Elles offrent également une occasion d'examiner le besoin continu d'un programme et son degré de correspondance avec les priorités du gouvernement fédéral ainsi que les rôles et responsabilités de celui-ci.

Tous ces secteurs d'intérêt prioritaires ont été abordés à l'aide de 14 questions d'évaluation (tel que décrit dans la pièce 1.1), regroupées en trois éléments à évaluer :

- pertinence et besoin continu;
- conception, prestation et rentabilité;
- résultats et succès⁴.

Par conséquent, l'évaluation sommative vise à traiter les questions d'évaluation et à fournir des conclusions solides et fondées sur des faits, puis à tirer de ces conclusions des recommandations applicables aux programmes qui seront soumises aux dirigeants.

Pièce 1.1 : Enjeux et questions d'évaluation

Enjeux/Questions

A Pertinence et besoin continu

A1 Le mandat et les objectifs des SOR et des IDR sont-ils conformes aux priorités et aux objectifs stratégiques du CRSH et du gouvernement fédéral?

A2 Dans quelle mesure les objectifs, l'approche et la portée des programmes SOR et IDR satisfont-ils les besoins actuels et futurs des chercheurs en sciences humaines?

A3 Existe-t-il d'autres sources de financement de la recherche définie par le chercheur en sciences humaines?

B Conception et prestation

B1 Dans quelle mesure les programmes SOR et IDR appuient-ils un ensemble cohérent de

⁴ Veuillez noter que les questions d'évaluation concernant les résultats et le succès ont été rédigées d'après le modèle logique des programmes combinés des SOR et des IDR, présenté à l'annexe A.

Enjeux/Questions

programmes du CRSH?

B2 Dans quelle mesure les programmes SOR et IDR sont-ils efficacement exécutés, tels que prévus, et conformément aux pratiques exemplaires internationales? Dans quelle mesure les intervenants du CRSH (candidats, membres du comité de sélection, universités) sont-ils satisfaits de la prestation des programmes SOR et IDR?

B3 Dans quelle mesure le RRF permet-il efficacement d'obtenir de l'information sur le rendement des résultats et extraits des programmes SOR et IDR? Dans quelle mesure cette information permet-elle d'orienter la prise de décision au sujet des programmes et de répondre à d'autres besoins de nature organisationnelle?

B4 Les programmes SOR et IDR sont-ils exécutés avec un souci d'économie?

C Résultats et succès

C1 Dans quelle mesure le programme IDR a-t-il permis d'appuyer des idées novatrices en matière de développement de la recherche, tel que décrit dans les objectifs du programme?

C2 Dans quelle mesure les activités de développement de la recherche soutenues par le programme IDR ont-elles conduit à des projets de recherche avancés, subventionnés par le CRSH ou par d'autres organismes subventionnaires? Dans quelle mesure les activités de recherche et les résultats du programme SOR ont-ils conduit à de nouveaux projets de recherche, subventionnés par le CRSH ou par d'autres organismes subventionnaires?

C3 Dans quelle mesure les activités de recherche soutenues par les programmes SOR et IDR permettent-elles de générer des résultats de recherche de grande qualité qui démontrent un avancement des connaissances dans toutes les disciplines et tous les domaines des sciences humaines?

C4 Dans quelle mesure les activités des programmes SOR et IDR ont-elles favorisé la formation de personnel hautement qualifié dans le domaine de la recherche et disposé à poursuivre une carrière axée sur le savoir dans différents domaines?

C5 Dans quelle mesure les résultats des recherches soutenues par le programme SOR ont-ils été efficacement diffusés à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire?

C6 Comment les résultats des recherches soutenues par le programme SOR ont-ils orienté, directement ou indirectement, des changements sociaux, culturels et économiques?

C7 Les programmes SOR et IDR ont-ils généré des résultats inattendus (positifs ou négatifs)?

2.0 Méthodes d'évaluation

2.1 Aperçu de l'approche

L'évaluation a été mise en œuvre entre novembre 2009 et mars 2010. Elle a fait appel à plusieurs sources de données et la responsabilité des méthodes a été partagée entre un consultant externe, Goss Gilroy Inc. (GGI) et les évaluateurs internes du CRSH. Les méthodes d'évaluation et le responsable de chacune sont décrits dans la pièce 2.1.

Pièce 2.1 : Méthodes d'évaluation des SOR et des IDR par responsabilité principale

GGI a dirigé la collecte de données	Le CRSH a dirigé la collecte de données
Revue de la documentation	Revue des données administratives
Entrevues avec des informateurs clés	Étude bibliométrique ⁵
Étude comparative	Revue du comité d'experts
Études de cas	
Sondage auprès des candidats	
Sondage auprès des non-candidats	
Groupes de discussion	

Tel que décrit à la section 1.3, l'évaluation a exploré 14 questions. La pièce 2.2 expose la concordance entre les questions et les diverses sources de données. Des rapports techniques ont été préparés pour chacune des sources de données.

Pièce 2.2 : Champ d'application des questions d'évaluation par source de données

Question d'évaluation	Revue de la documentation	Entrevues avec les IC	Étude comparative	Études de cas	Sondage auprès des candidats	Sondage auprès des non-candidats	Groupes de discussion	Rev. des données admin.	Étude bibliométrique	Comité d'experts
A1 Le mandat et les objectifs des SOR et des IDR sont-ils conformes aux priorités et aux objectifs stratégiques du CRSH et du gouvernement fédéral?	✓	✓								
A2 Dans quelle mesure les objectifs, l'approche et la portée des programmes SOR et IDR satisfont-ils les besoins actuels et futurs des professeurs et chercheurs post-doctoraux en sciences humaines?	✓	✓			✓	✓	✓	✓		
A3 Existe-t-il d'autres sources privées et publiques de financement de la recherche définie par le chercheur en sciences humaines?	✓	✓			✓	✓	✓	✓		
B1 Dans quelle mesure le concept des programmes SOR et IDR appuie-t-il un ensemble cohérent de programmes du CRSH?	✓	✓						✓		
B2 Dans quelle mesure les programmes SOR et IDR sont-ils efficacement exécutés, tels que prévus, et conformément aux pratiques exemplaires internationales? Dans quelle mesure les	✓	✓			✓	✓	✓			

⁵ L'étude bibliométrique a été menée par Science Metrix en sous-traitance pour le CRSH.

Question d'évaluation	Revue de la documentation	Entrevues avec les IC	Étude comparative	Études de cas	Sondage auprès des candidats	Sondage auprès des non-candidats	Groupes de discussion	Rev. des données admin.	Étude bibliométrique	Comité d'experts
intervenants des programmes SOR et IDR sont-ils satisfaits de la prestation de ces programmes?										
B3 Dans quelle mesure le RRF permet-il efficacement d'obtenir de l'information sur le rendement des résultats et extraits des programmes SOR et IDR? Dans quelle mesure l'information est-elle utilisée pour orienter la prise de décision au sujet des programmes et répondre à d'autres besoins de nature organisationnelle?	✓	✓						✓		
B4 Les programmes SOR et IDR sont-ils exécutés avec un souci d'économie?	✓	✓	✓					✓		
C1 Dans quelle mesure le programme IDR a-t-il permis d'appuyer des idées novatrices en matière de développement de la recherche, tel que décrit dans les objectifs du programme?		✓		✓	✓		✓			✓
C2 Dans quelle mesure les activités de développement de la recherche soutenues par le programme IDR ont-elles conduit à des projets de recherche avancés, subventionnés par le CRSH ou par d'autres organismes subventionnaires? Dans quelle mesure les activités de recherche et les résultats du programme SOR ont-ils conduit à de nouveaux projets de recherche, subventionnés par le CRSH ou par d'autres organismes subventionnaires?	✓	✓		✓	✓		✓			
C3 Dans quelle mesure les activités de recherche soutenues par les programmes SOR et IDR permettent-elles de générer des résultats de recherche de grande qualité qui démontrent un avancement des connaissances dans toutes les disciplines et tous les domaines des sciences humaines?	✓	✓		✓	✓		✓	✓	✓	✓
C4 Dans quelle mesure les activités des programmes SOR et IDR ont-elles favorisé la formation de personnel hautement qualifié dans le domaine de la recherche et disposé à poursuivre une carrière axée sur le savoir dans différents domaines?	✓	✓		✓	✓		✓	✓		
C5 Dans quelle mesure les résultats des recherches soutenues par le programme SOR ont-ils été efficacement diffusés à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire?	✓	✓		✓	✓			✓		
C6 Comment les résultats des recherches soutenues par le programme SOR ont-ils orienté, directement ou indirectement, des changements sociaux, culturels et économiques?		✓		✓	✓		✓	✓		✓
C7 Les programmes SOR et IDR ont-ils généré des résultats inattendus (positifs ou négatifs)?	✓	✓		✓	✓					

2.2 Revue de la documentation

Documentation pertinente examinée pour rédiger ce rapport : documents et études/revues du CRSH; documents relatifs aux programmes SOR et IDR; groupe d'experts – rapport d'évaluation par les pairs; documents pertinents de programmes d'autres organismes; documents du gouvernement canadien. Chaque document a été analysé à l'aide des modèles liés aux questions d'évaluation.

2.3 Analyse des données (SIGSB, RRF)

2.3.1 Analyse du Système informatisé de gestion des subventions et bourses

Données sur le profil des candidats

Le Système informatisé de gestion des subventions et bourses (SIGSB) contient des données sur l'ensemble du cycle de vie des demandes de subvention – des demandes initiales aux évaluations, en passant par les décisions en matière de sélection et les rapports sur les subventions (rapport de recherche final et état des dépenses). Dans le cas de cette source de données, nous avons mis l'accent sur les renseignements provenant des demandes initiales. Les données relatives aux SOR et aux IDR ont été analysées pour la période de 1998-1999 à 2008-2009.

Données sur les étudiants

Le SIGSB contient des données quantitatives sur les étudiants financés par les programmes SOR et IDR. Cette information est tirée des demandes et des rapports de subvention (état des dépenses et rapport de recherche final).

La période de 2000-2001 à 2004-2005 a été choisie après une analyse de l'accessibilité des données.

Le choix s'est arrêté sur un échantillon de tous les projets pour lesquels un rapport de recherche final a été reçu et tous les versements ont été effectués par le CRSH, ou pour lesquels le compte a été fermé (tous les rapports ayant été remis). Une vérification de la qualité des données a permis de s'assurer que les rapports financiers reçus par le CRSH pour les dossiers choisis ne comportaient aucune somme résiduelle importante dans leurs états financiers⁶. On a ainsi obtenu un échantillon à analyser de 2 106 (pour la période de cinq ans, soit de 2000-2001 à 2004-2005).

Analyse des rapports de recherche finaux

Tous les rapports de recherche finaux (RRF) reçus par le CRSH jusqu'en janvier 2010 pour les années de concours 2000-2001 à 2005-2006 ont fait l'objet d'une analyse. Les années de concours 2002-2003, 2003-2004 et 2004-2005 ont été choisies aux fins de

⁶ Malgré la fin des subventions et la remise par les boursiers de leur rapport de recherche final, la remise des rapports financiers finaux peut être retardée (états des dépenses finaux), car ils doivent être rédigés par l'établissement de recherche et non par chaque boursier individuellement.

l'analyse des données (1 570 RRF pour les SOR et 69 RRF pour les IDR), parce qu'il s'agit des années de concours les plus récentes qui comportent un taux de réponse cohérent (voir la pièce 2.3).

Pièce 2.3 : Aperçu des RRF pris en compte lors de l'analyse

Année du concours	SOR			IDR		
	Subventions	RRF reçus	Taux de réponse des RRF	Subventions	RRF reçus	Taux de réponse des RRF
2002-2003	741	492	66 %	25	16	64 %
2003-2004	774	467	60 %	31	29	94 %
2004-2005	949	611	64 %	31	24	77 %
Total	2 464	1 570	64 %	87	69	79 %

Dans le but de confirmer la représentativité du groupe de boursiers des SOR et des IDR ayant soumis leur RRF par rapport à la population totale des bénéficiaires des SOR et des IDR, un profil de chaque groupe a été élaboré. Les caractéristiques des boursiers de cet échantillon – le sexe, la langue, la discipline et la région – ont été comparées à celles de la population des boursiers et les résultats n'ont révélé aucun écart ni tendance quant au type de boursiers ayant soumis leur RRF.

2.4 Étude bibliométrique⁷

Cette étude visait à évaluer longitudinalement l'effet du programme SOR sur les résultats de recherche des chercheurs soutenus par les SOR par le biais d'une analyse bibliométrique de leur production scientifique. L'étude a également utilisé une comparaison avec des publications canadiennes types en sciences humaines.

Le programme SOR finance deux groupes de chercheurs en fonction de leur situation professionnelle, notamment les chercheurs ordinaires et les nouveaux chercheurs. Par conséquent, l'étude fournit des données répondant aux questions suivantes pour chaque groupe de chercheurs :

- 1) Le financement du programme SOR a-t-il contribué à une augmentation du rendement scientifique des chercheurs subventionnés en termes de nombre d'articles de revue publiés?
- 2) Les résultats de recherche, obtenus avec l'aide des SOR et pouvant faire l'objet

⁷ Science-Metrix, Évaluation bibliométrique du Programme des subventions ordinaires de recherche du CRSH : rapport final, le 7 avril 2010.

- d'analyses bibliométriques (des articles de revue, p. ex.) ont-ils un effet important par rapport aux articles de revue en sciences humaines publiés au Canada, en général?
- 3) Le financement du programme SOR a-t-il contribué à une augmentation du rendement scientifique des chercheurs subventionnés en termes d'impact scientifique de leurs articles de revue?

Pour répondre à ces questions, on a utilisé comme indicateurs le nombre d'articles publiés par chercheur et deux mesures complémentaires d'impact scientifique, soit la moyenne des citations relatives (MCR) et les facteurs d'impact relatif moyens (FIRM). Au total, 800 chercheurs subventionnés (ayant reçu une SOR entre 1998-1999 et 2004-2005) ont fait l'objet de cette étude bibliométrique utilisant la base de données Scopus.

2.5 Entrevues avec des informateurs clés

En tout, 80 entrevues avec des informateurs clés (EIC) ont été réalisées pour cette évaluation. Des entrevues auprès d'intervenants types sont organisées parmi deux principaux groupes : des intervenants du CRSH et des intervenants externes. Un accent important a été mis sur les entrevues auprès d'intervenants externes issus de diverses populations, notamment des membres du groupe des demandeurs de subvention, des évaluateurs externes et des membres/présidents de comité, universités canadiennes, représentants d'autres organismes subventionnaires canadiens et internationaux et autres intervenants externes (chercheurs chevronnés, groupes de réflexion politique, organisations non gouvernementales (ONG) et secteur privé).

La pièce 2.4 ci-dessous présente une répartition détaillée du nombre d'entrevues ciblées et réalisées, par type d'intervenant.

Pièce 2.4 : Entrevues réalisées, par type

Type d'intervenant	Cible	N ^{bre} d'entrevues menées
<i>Intervenants internes</i>		
Membres de la direction ou du conseil d'administration du CRSH	3	3
Personnel des programmes du CRSH	3	3
<i>Intervenants externes</i>		
Titulaires de subvention	15	16
Candidats non retenus	10	5
Non-candidats	5	6
Évaluateurs externes	4	2
Présidents ou membres du comité de sélection	10	12
Représentants d'une université - direction	12	9

Type d'intervenant	Cible	N ^{bre} d'entrevues menées
Représentants d'une université - personnel	12	10
Représentants d'autres organismes subventionnaires	4	5
Groupes d'intervenants externes/d'utilisateurs de la recherche	10	9
Total	88	80

Les personnes interviewées ont été choisies principalement à partir de listes dressées par la firme de conseillers (soit à partir d'Internet ou de listes maîtresses fournies par le CRSH). Dans certains cas, les personnes interviewées ont été suggérées par le CRSH (p. ex. des employés du CRSH).

Les entrevues se sont déroulées dans la langue officielle préférée du répondant, à l'aide d'un guide d'entrevue semi-dirigée adapté à chaque type d'intervenant.

2.6 Étude comparative

L'étude comparative comportait trois principales composantes : analyse des dépenses administratives des SOR et des IDR dans le temps, comparaison des dépenses administratives des SOR et des IDR à ceux d'un programme comparable du CRSH (notamment le Fonds d'initiatives internationales (FII)), et comparaison des dépenses administratives des SOR et des IDR avec ceux d'un programme comparable extérieur au CRSH (notamment le Programme de subventions à la découverte administré par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)).

Par étude comparative, nous entendons la comparaison avec des options comparables de coûts unitaires (dans le cas présent, les coûts par demande) de réalisation des programmes. Ont été considérés les frais de conception, de promotion, de sollicitation des demandes, de sélection, de gestion des déboursés, de suivi et d'autres frais de maintien des programmes. Les coûts salariaux et non salariaux ont été pris en compte. Les coûts de sélection comprennent les frais payés directement par le CRSH (p. ex. les frais de déplacement et d'hébergement) ainsi que les frais versés par les établissements (p. ex. la rémunération des membres du comité de révision pour le travail effectué avant et durant les réunions).

La comparaison avec des programmes comparables visait à établir dans quelle mesure les coûts des SOR et des IDR sont conformes à ceux d'autres programmes; en d'autres

termes, il n'y avait d'abord aucune raison de prévoir que la rentabilité des SOR et des IDR serait supérieure ou inférieure à celle d'autres programmes.

Ces comparaisons ont été effectuées au fil du temps, de façon à pouvoir évaluer à la fois les gains et les pertes d'efficacité avec le temps. Cet élément était particulièrement important en raison de l'évolution du nombre d'unités comprises dans les coûts unitaires : plus simplement, le nombre de demandes soumises pour les programmes du CRSH, en particulier les SOR, a largement augmenté au cours de la dernière décennie, et il est important de tenir compte du poids de ces demandes sur l'efficacité administrative.

2.7 Études de cas

Au total, huit études de cas ont été menées. Les unités de cas sont les organismes de recherche que le CRSH a financés dans le cadre des programmes SOR et IDR par l'octroi d'au moins une subvention. Bien que les résultats des IDR ne soient pas le principal intérêt de cette source de données, l'une de ces études de cas est axée sur les IDR et les études de cas des SOR comptent un sous-ensemble de cas subventionnés par les deux programmes.

L'approche globale visant à déterminer et à suivre les résultats découle de la schématisation conceptuelle⁸ (où les groupes schématisent un ensemble d'idées liées les unes aux autres), de la cartographie des incidences⁹ (évaluation de la contribution des programmes à la réalisation des résultats), de même que de la méthodologie constructiviste (cheminement des idées) utilisée dans les études de cas par le Arts and Humanities Research Council de Grande-Bretagne¹⁰. Nous visions plus particulièrement à schématiser, le plus intégralement possible, les résultats des organismes de recherche choisis en ce qui a trait au développement intellectuel du milieu de la recherche et aux applications indirectes et directes des travaux sur les politiques, les programmes et les pratiques sur le plan social, culturel et économique. En faisant référence à des « organismes de recherche » plutôt qu'à des « subventions », on reconnaît que les impacts de la recherche puissent ne pas être directement attribuables à une bourse quelconque et on permet la documentation des synergies entre les sources de financement (y compris les SOR et les IDR, de même que les Grands travaux de recherche concertée (GTRC) et les programmes de financement stratégique). L'approche par schématisation visait à faciliter la documentation des liens diversifiés et complexes entre des séries de résultats de

⁸ Kane, M., Trochim., W. (2007). *Concept mapping for planning and evaluation*. Sage

⁹ http://www.idrc.ca/fr/ev-26586-201-1-DO_TOPIC.html

¹⁰ AHRC (sans date). *Social Impact of Artist Exhibitions: Two Case Studies*. Arts and Humanities Research Council. R.-U.; AHRC (sans date). *A Home in Renaissance Italy. An Impact Case Study*. Arts and Humanities Research Council. R.-U.

recherche et a permis l'accès à une stratégie émergente de collecte de données, assurant le prélèvement d'un maximum d'information de chaque cas.

Dans le but de maximiser la diversité et la richesse des résultats schématisés, en plus d'établir clairement un lien entre l'excellence de la recherche et le résultat, les cas ont été choisis de façon systématique parmi les travaux de recherche de qualité supérieure financés par le biais des SOR (le processus et les critères de sélection sont décrits ci-dessous). La sélection des cas a été entreprise de façon à obtenir une combinaison incluant : la discipline (sciences humaines), la taille de l'établissement, selon que le candidat est un nouveau chercheur ou un chercheur ordinaire, et la région. Un cas a été subventionné par les IDR, alors que deux autres cas ont été subventionnés à la fois par les IDR et les SOR. Afin de s'assurer que l'organisme de recherche disposait du temps nécessaire pour accumuler des résultats, et que les personnes concernées soient plus facilement accessibles, seules les subventions accordées entre 1998 et 2004 ont été sélectionnées. En vertu de ces paramètres, et dans le but de maximiser la crédibilité de la conception des études de cas¹¹, les cas ont été choisis au hasard parmi les demandes dont le dossier et le programme de recherche ont reçu une note combinée de 10 ou plus lors de la sélection par les pairs. Étant donné que ces cas sont représentatifs des disciplines et des clientèles du CRSH, on s'attendait également à ce qu'ils permettent d'identifier les résultats de tous les secteurs d'impact cernés dans les rapports de recherche finaux.

Pour chacun des huit cas choisis, les conseillers ont réalisé ce qui suit :

- revue des dossiers (y compris le RRF) et des documents;
- une entrevue avec le chercheur principal (CP) et/ou le ou les cochercheurs;
- environ quatre entrevues de suivi avec d'autres personnes associées à l'organisme de recherche.

Une stratégie d'échantillonnage émergente a été utilisée pour chacun des cas; elle avait pour but de dresser le portrait le plus complet des résultats de recherche. Ces entrevues de suivi ont été menées avec des personnes associées aux résultats de recherche, telles que collaborateurs, étudiants, utilisateurs de la recherche, concepteurs de cours ou autres.

¹¹ C'est-à-dire pour éviter de perpétuer la faiblesse observée « d'excès » de « narration ». Coryn, C. (2009) *Method and Measurement: An International Comparison with an Emphasis on Canada*, article de congrès.

2.8 Groupes de discussion

Un total de douze groupes de discussion – quatre avec des titulaires de SOR, deux avec des titulaires de subventions d'IDR et six avec des étudiants – ont été menés dans quatre villes : Vancouver, Toronto, Montréal et Halifax. Les villes ont été choisies en fonction de la concentration des établissements postsecondaires et de l'accessibilité à des établissements petits, moyens ou grands dans un rayon de déplacement raisonnable. Ces villes représentent en outre un éventail de régions au sein du Canada.

Boursiers. Au total, des participants boursiers (368) ont été recrutés par courriel et par téléphone pour prendre part aux groupes de discussion tenus dans quatre villes (132), pour participer aux groupes de discussion d'étudiants *et* désigner des étudiants afin qu'ils y prennent part (77) et simplement pour désigner des étudiants afin qu'ils participent aux groupes de discussion d'étudiants (159). La base de données administratives des boursiers des programmes SOR et IDR du CRSH a servi de point d'appui à l'équipe d'évaluation, qui a choisi, pour chaque type de subvention du CRSH, 50 noms de boursiers affiliés aux établissements postsecondaires situés dans un rayon de 25 kilomètres de chacune des quatre villes. On a recherché différents boursiers parmi une grande diversité de critères, de façon à ce que la sélection de boursiers comprenne des candidats et des cocandidats, des titulaires d'une ou de plusieurs subventions, grandes et petites, dans une variété de disciplines (des sciences humaines), afin d'assurer une représentation au sein de chaque groupe sans exception.

À partir de cette sélection, les participants ont été recrutés au hasard jusqu'à ce que tous les groupes soient comblés (15 participants chacun). GGI a assuré le suivi par courriel auprès des boursiers deux jours avant la tenue de chacun des groupes de discussion, en guise de rappel aux participants et pour leur transmettre les détails logistiques appropriés. La pièce 2.5 présente l'emplacement réel des ateliers et le nombre de participants parmi les boursiers des SOR et des IDR.

Étudiants. Au total, 134 étudiants participants ont été recrutés par courriel et par téléphone. Les étudiants ont été recrutés uniquement par l'entremise de boursiers des SOR, notamment des étudiants de premier et de deuxième cycle, anciens ou actuels, et des boursiers de recherche postdoctorale. On a demandé aux boursiers de désigner des étudiants avec lesquels ils avaient travaillé dans le cadre d'une SOR du CRSH et de fournir les noms et les courriels à GGI, ou encore de transmettre à l'étudiant l'information relative au groupe de discussion et le lien en ligne du formulaire de recrutement de GGI (11 étudiants ont utilisé le formulaire en ligne de recrutement pour le groupe de

discussion).

Les participants ont alors été recrutés jusqu'à ce que tous les groupes soient comblés (15 participants chacun). GGI a assuré le suivi par courriel auprès des étudiants deux jours avant la tenue de chacun des groupes de discussion en guise de rappel aux participants et pour leur transmettre les détails logistiques appropriés.

La distribution des groupes quant au nombre d'étudiants et de boursiers des SOR et des IDR, et au nombre de participants réels, est détaillée à la pièce 2.5.

Pièce 2.5 : Distribution des groupes de discussion

Ville	Boursiers des SOR	Boursiers des IDR	Étudiants
Vancouver	13 (1 groupe)	-	6 (1 groupe)
Toronto / Hamilton	7 (1 groupe)	6 (1 groupe)	10, 11 (2 groupes)
Montréal	8 (1 groupe)	6 (1 groupe)	8, 8 (2 groupes)
Halifax	7 (1 groupe)	-	10 (1 groupe)
Total	35	12	53

2.9 Sondage auprès des candidats

Un sondage en ligne a été mené parmi les candidats retenus et non retenus pour les SOR et les IDR pendant une durée de quatre semaines, en janvier et février 2010. L'échantillon complet des candidats aux IDR a été inclus dans la base du sondage. La base de sondage des candidats aux SOR a été constituée à partir des données administratives pour les exercices financiers 2003-2004 à 2008-2009. Aucun candidat de périodes antérieures n'a été choisi, dans le but de maximiser la remémoration et de réduire au minimum les problèmes associés aux mauvaises coordonnées (certains candidats pouvant avoir de nouvelles coordonnées). La liste des participants au sondage a été dressée à partir des bases de données administratives du CRSH.

GGI s'est servi de ces données pour définir diverses caractéristiques chez les candidats et assurer un nombre minimal de réponses dans chaque catégorie de caractéristiques (p. ex. 200 dans la mesure du possible). Ces caractéristiques comprennent :

- demandeurs de une ou de plusieurs SOR;
- titulaires de une ou de plusieurs SOR;
- personnes également candidates et/ou boursières des IDR;

- personnes également candidates et/ou boursières d'autres programmes du CRSH;
- candidats/boursiers à titre de nouveau chercheur ou de chercheur ordinaire;
- titulaires d'une subvention des GTRC.

Selon le cas, chacune des caractéristiques ci-dessus a été étiquetée dans la base de sondage afin de s'assurer que l'échantillon soit constitué d'un éventail de celles-ci. D'autres facteurs ont servi à l'échantillonnage :

- région;
- langue;
- sexe;
- taille de l'établissement.

Le plan d'échantillonnage prévoyait un nombre minimal de répondants pour chacune de ces caractéristiques afin que les analyses puissent être effectuées dans une marge d'erreur raisonnable. Des quotas ont été fixés dans le logiciel de sondage en ligne afin d'assurer un nombre équilibré de répondants dans les différents sous-groupes.

Dans le but d'obtenir le maximum de questionnaires de sondage remplis, GGI a mis en œuvre une méthode stratégique de sondage. D'abord, seuls les candidats de la période quinquennale de 2003-2004 à 2008-2009 (tous les candidats aux IDR, les boursiers des SOR et un sous-échantillon de candidats aux SOR) ont été invités à participer, de façon à maximiser la probabilité que les personnes aient conservé les mêmes coordonnées. Par la suite, GGI a transmis un rappel hebdomadaire par courriel aux personnes qui n'avaient pas encore rempli le questionnaire. Troisièmement, tous les répondants invités qui n'avaient pas encore répondu au sondage ont été relancés par téléphone afin de leur rappeler la date limite du sondage et leur offrir de les rappeler à un moment convenable pour leur permettre de répondre au sondage par téléphone.

Les taux de réponse (ainsi que la façon dont ils ont été calculés) pour le sondage sur les SOR et celui sur les IDR sont présentés aux pièces 2.6 et 2.7 respectivement. Le sondage des candidats a recueilli 1 455 réponses de candidats aux SOR (un taux de réponse de 41,7 %) et 240 réponses de candidats aux subventions IDR (un taux de réponse de 56,2 %).

Pièce 2.6 : Résultats des sondages : taux de réponse du sondage sur les SOR

Résultats des sondages	Nombre	Pourcentage
Courriels retournés	347	9,0 %
Refusés	68	0,2 %

Irrecevables (non-concordance du statut du candidat entre les données qu'il a transmises et les données administratives, réponse attribuée aux questions du sondage sur les IDR, etc.)	188	4,9 %
Aucune réponse	1 751	45,6 %
Questionnaires incomplets	218	5,7 %
Sondage complété	1 267	33 %
Total des participants contactés par courriel	3 839	100 %
Calcul du taux de réponse		
Total des répondants (par courriel - adresse erronée)	3 492	
Répondants coopératifs (complétés + irrecevables)	1 455	
Taux de réponse (répondants coopératifs/total des répondants)		41,7 %

Pièce 2.7 : Résultats des sondages : taux de réponse du sondage sur les IDR

Résultats des sondages	Nombre	Pourcentage
Adresse de courriel erronée ou courriel retourné	47	9,9 %
Refusés	3	0,6 %
Irrecevables (non-concordance du statut du candidat entre les données qu'il a transmises et les données administratives, questions attribuées au sondage sur les SOR, etc.)	115	24,3 %
Aucune réponse	184	24,3 %
Sondage complété	125	26,4 %
Total des participants contactés par courriel	474	100 %
Calcul du taux de réponse		
Total des répondants (par courriel - adresse erronée)	427	
Répondants coopératifs (complétés + irrecevables)	240	
Taux de réponse (répondants coopératifs/total des répondants)		56,2 %

Comme dans tout sondage, il existe toujours des préoccupations à l'égard de la représentativité des résultats. Dans le cas du sondage auprès des candidats aux SOR, le taux de réponse était raisonnablement élevé pour ce type de sondage et, par conséquent, l'échantillon était relativement grand. En outre, le sondage a pu compter sur une excellente base de données administratives permettant de comparer le profil des répondants du sondage au profil des populations. Bien que les profils aient été similaires, les données ont été pondérées afin d'assurer une similarité entre le profil de l'échantillon et celui des populations à l'égard des caractéristiques observées.

Dans le cas des IDR, l'échantillon était plus restreint et on a noté de la confusion chez certains répondants incapables d'affirmer si le financement qu'ils avaient reçu provenait du programme IDR. Ce constat nous est apparu très évident lorsque nous avons comparé les données administratives identifiant les candidats des IDR qui avaient obtenu une subvention au cours de la période, aux personnes ayant mentionné, lors du sondage, avoir

soumis une demande et reçu du financement. Un nombre important de réponses ont dû être éliminées parce qu'elles ne correspondaient à aucune des données administratives, et certaines ont été retenues même si la période indiquée était différente.

Avec l'échantillon des IDR, ces problèmes sont encore plus complexes parce que les réponses éliminées pour non-concordance des données ont réduit l'échantillon à seulement 125 répondants. Même si l'échantillon avait été entièrement réparti au hasard, l'erreur d'échantillonnage demeurerait de +/-8 % selon une variable dichotomique avec une répartition de 50 % et $p < 0,05$. L'erreur d'échantillonnage augmente de façon importante dans le cas des questions sans réponse ou de celles auxquelles n'ont répondu que les titulaires de subvention ou d'autres sous-groupes de répondants.

2.10 Sondage auprès des non-candidats

Le sondage auprès des non-candidats a été administré en ligne durant trois semaines, en février 2010. La base du sondage auprès des personnes n'ayant jamais soumis de demande de SOR et de subvention IDR a été élaborée en deux étapes. GGI a d'abord choisi au hasard (à l'aide d'un échantillon aléatoire stratifié formé selon la langue, la taille de l'établissement et la région) un sous-ensemble d'établissements admissibles au financement du CRSH. Au total, 20 établissements ont été choisis. Pour chacun d'eux, des membres du corps enseignant admissibles à une demande de financement du CRSH ont été désignés et les listes ont été vérifiées par le CRSH afin d'assurer que l'échantillon ne comprenait que des non-candidats.

L'autre moitié de l'échantillon provenait directement du CRSH : à partir des données administratives de l'organisme, on a désigné des participants éventuels ayant soumis une demande à l'un des programmes du CRSH, autres que les SOR et les IDR. Parmi les personnes désignées, quelques-unes ont été extraites de la base de sondage pour être invitées à participer à des entrevues avec des informateurs clés, les autres étant conviées à prendre part au sondage.

En tout, 331 non-candidats ont répondu au sondage, ce qui représente un taux de réponse de 17,4 %.

2.11 Revue du comité d'experts

Un comité d'experts a été réuni par les dirigeants du CRSH afin de fournir une évaluation de la qualité des résultats de recherche des titulaires d'une SOR ainsi que l'originalité et

l'innovation des activités et des résultats de recherche des équipes IDR. Le comité était composé de cinq membres et présidé par une sixième personne.

Tous les membres ont initialement pris part à un exercice de calibration qui demandait aux cinq membres d'évaluer deux RRF de titulaires d'une SOR et un RRF d'un titulaire d'une subvention IDR (les trois rapports en question avaient été choisis par le président); des membres ont précisé que les RRF des deux types de subventions avaient été évalués de manière très similaire. Les résultats de cet exercice ont été présentés à tous les membres afin de veiller à ce que chacun comprenne bien la méthode appliquée par les autres membres.

On a ensuite demandé à chaque membre d'évaluer 20 RRF (16 pour les SOR et 4 pour les IDR). L'évaluation de chaque dossier a été résumée à l'aide d'un descripteur. Dans le cas précis des RRF du programme SOR, les membres du comité ont utilisé des descripteurs pour répondre à la question d'évaluation suivante : « Quelle a été la contribution des activités de recherche financées par les SOR à la réalisation d'activités et de résultats de recherche de grande qualité démontrant un avancement des connaissances en sciences humaines? » Les descripteurs relatifs aux SOR étaient les suivants : faible, passable, bonne, très bonne, excellente. Dans le cas des RRF du programme IDR, les membres du comité ont utilisé des descripteurs pour répondre à la question d'évaluation suivante : « Dans quelle mesure le programme IDR a-t-il permis d'appuyer des idées novatrices en matière de développement de la recherche, conformément aux objectifs du programme? » Les descripteurs relatifs aux IDR étaient les suivants : faiblement, moyennement, fortement. En plus de préciser ces descripteurs, les membres du comité ont été invités à formuler des commentaires sur l'ensemble des dossiers étudiés.

Une fois tous les résultats soumis, un appel conférence a offert l'occasion aux membres de commenter les évaluations, les problèmes survenus (et des suggestions de solution) ainsi que le processus.

En tenant compte des problèmes de domaine d'expertise, un total de 79 dossiers relatifs aux SOR et de 21 dossiers relatifs aux IDR ont été évalués.

2.12 Défis et limites

Possibilité d'un parti pris pour les réussites. Il existe une possibilité de parti pris découlant du fait de ne choisir que des projets ayant les plus hautes notes pour les études de cas. Ce parti pris a pour effet de révéler des résultats extrêmement positifs qui ne peuvent sans doute pas s'appliquer à l'ensemble des titulaires d'une subvention dans le

cadre des programmes IDR et SOR. De même, les résultats des RRF peuvent aussi être influencés positivement si les boursiers ayant le plus de succès sont davantage enclins à soumettre un RRF, contrairement à ceux qui accomplissent moins avec leur financement. L'ajout de la source de données formée du comité d'experts aidera à réduire cette possibilité de parti pris.

Représentativité des conclusions. Il est possible que les conclusions des entrevues avec des informateurs clés et des groupes de discussion ne reflètent pas les opinions et les expériences des populations plus vastes qu'ils représentent (par ex., dans le cas des groupes de discussion, ces populations seraient composées de boursiers et d'étudiants) et sont donc difficiles à généraliser. Afin d'en apprendre le plus possible sur diverses expériences, nous avons recherché un éventail de répondants satisfaisant à différents critères. En ce qui a trait aux conclusions du sondage relatif aux SOR, nous n'avons pas acquis la certitude, même après la pondération des données, que l'échantillon était semblable à la population des candidats aux SOR à l'égard de certaines variables latentes. Il vaut mieux garder à l'esprit les sources possibles de parti pris lorsque l'on extrapole les conclusions du sondage à l'ensemble de la population des candidats aux SOR. Quant aux conclusions du sondage sur les IDR, vu le manque de correspondance entre les données administratives et les réponses, même en pondérant les données afin d'ajuster le profil des répondants de façon à ce qu'il corresponde à la population, il demeure possible que l'échantillon soit systématiquement différent de la population visée des candidats aux IDR choisis pour l'échantillon. Par ailleurs, en raison de la petite taille des échantillons (due au retrait d'un grand nombre de cas à cause du manque de correspondance avec les données administratives), l'extrapolation des conclusions du sondage à l'ensemble de la population des candidats aux IDR doit être effectuée avec prudence et de préférence lorsque d'autres sources d'information peuvent confirmer ces conclusions.

Manque de preuves quantitatives pour certaines des questions. Dans bon nombre de sources de données et de groupes de répondants (informateurs clés parmi les représentants d'université, participants à des groupes de discussion d'étudiants), on a observé divers niveaux de sensibilisation à l'égard des SOR et des IDR. Il en résulte que, pour bon nombre de questions d'évaluation et d'indicateurs, il y a une forte proportion de réponses auxquelles les répondants n'ont pu fournir une opinion. La question d'évaluation portant sur la pertinence/correspondance avec les priorités du gouvernement fédéral a été examinée en grande partie d'après la preuve documentaire, sans la tenue d'entrevues détaillées avec des représentants du gouvernement fédéral.

Évaluation de l'impact scientifique. On s'attendait à ce que l'étude bibliométrique fournisse des preuves concrètes concernant l'impact scientifique. Nous avons toutefois fait

face à des limites importantes. Bon nombre d'entre elles ont trait à la capacité de mener des comparaisons latérales (comparaisons entre des pays, p. ex.). En particulier, l'omission de livres, de littérature grise et de travaux de congrès, la tendance de la recherche en sciences humaines à se concentrer davantage sur un public local et la tendance des chercheurs en sciences humaines à publier dans leur propre langue (considérant que les grandes bases de données de citations sont quelque peu biaisées en faveur de la documentation scientifique rédigée en anglais) peuvent influencer les comparaisons latérales. Par contre, ces contraintes ne semblent pas limiter les comparaisons longitudinales de façon importante. Il existe d'autres limites plus importantes. D'abord, parce la couverture des sciences humaines de la principale base de données utilisée en guise de preuve (Scopus) semble incomplète, aucune conclusion ne peut être tirée quant à l'effet du programme SOR sur les résultats de recherche des chercheurs en sciences humaines. Ensuite, en raison de l'accent mis sur les publications dans des livres en sciences humaines, on ne sait pas clairement si l'attention des chercheurs dans ce domaine s'est éloignée des articles de revue pour se concentrer sur les livres lorsqu'ils bénéficient d'une subvention telle qu'une SOR. Enfin, cette étude a été entreprise en l'absence d'un groupe témoin, de sorte que l'étude bibliométrique ne peut déterminer avec une grande certitude l'attribution d'un impact scientifique aux SOR plutôt qu'à d'autres facteurs. Par conséquent, l'attribution d'un impact scientifique aux SOR doit largement reposer sur d'autres sources de données plus subjectives (comme l'opinion de boursiers dans le cadre du sondage et l'opinion d'informateurs clés).

Également en lien avec la contrainte concernant l'évaluation de l'impact scientifique, le comité d'experts a noté des problèmes dans l'évaluation des différents types d'extraits et de résultats pour diverses disciplines – difficulté déjà soulevée dans le cas des projets interdisciplinaires et multidisciplinaires. Dans ce contexte, les membres du comité d'experts ont senti qu'il était important pour des comités comme le leur de s'adjoindre des personnes ayant le savoir-faire nécessaire pour évaluer la qualité des extraits et des résultats de la recherche, selon le point de vue de diverses disciplines.

Accessibilité des données dans les RRF. L'analyse des RRF se fonde sur les taux de remise des rapports de la part des titulaires de subvention, qui vont de 50 à 75 % pour les années de l'échantillon. Le comité d'experts a également conclu qu'il aurait fallu davantage d'information sur le rôle et la participation des étudiants dans le cas de chaque projet afin de mieux évaluer leurs résultats. Par ailleurs, dans certains cas, il était difficile de départager la contribution de chacun et, en particulier, celle des chercheurs autres que le chercheur principal. Il était également difficile d'évaluer la nature et la qualité des conférences dans le cadre desquelles des présentations en lien avec une subvention ont été faites.

2.13 Présentation du rapport

Les éléments probants découlant de l'évaluation sont présentés par question d'évaluation. Ils ont été résumés et, lorsque c'était approprié, des conclusions particulières provenant de certaines sources de données ont été soulignées. Dans le cas des sources de données qualitatives (groupes de discussion, entrevues avec des informateurs clés), l'échelle suivante est utilisée dans le texte du rapport afin de préciser l'importance relative des réponses pour chaque groupe de répondants.

- « **Tous/presque tous** » – les conclusions reflètent le point de vue de 90 % ou plus des participants à un groupe de discussion qui ont commenté un sujet en particulier;
- « **Une vaste majorité** » – les conclusions reflètent le point de vue d'au moins 75 % mais de moins de 90 % des participants à un groupe de discussion qui ont commenté un sujet en particulier;
- « **Une majorité/la plupart** » – les conclusions reflètent le point de vue d'au moins 50 % mais de moins de 75 % des participants à un groupe de discussion qui ont commenté un sujet en particulier;
- « **Certains** » – les conclusions reflètent le point de vue d'au moins 25 % mais de moins de 50 % des participants à un groupe de discussion qui ont commenté un sujet en particulier;
- « **Peu** » – les conclusions reflètent le point de vue d'au moins deux répondants mais de moins de 25 % des participants à un groupe de discussion qui ont commenté un sujet en particulier.

3.0 Constats liés à la pertinence et au besoin continu

3.1 Conformité aux priorités

Question A1 :

Le mandat et les objectifs des SOR et des IDR sont-ils conformes aux priorités et aux objectifs stratégiques du CRSH et du gouvernement fédéral?

Constats pour la question A1 :

Dans l'ensemble, l'évaluation a révélé que le mandat et les objectifs de ces deux programmes sont conformes aux priorités du CRSH et du gouvernement fédéral.

Conformité aux priorités du CRSH

Toutes les sources de données disponibles convergent vers le principal constat, à savoir que les programmes SOR et IDR demeurent très conformes aux objectifs stratégiques du CRSH, soit accroître la qualité de la recherche financée par des fonds publics, favoriser la connexion entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche, et augmenter l'impact de la recherche subventionnée par le CRSH sur la société¹². Étant donné que l'objectif du programme SOR est de soutenir l'excellence dans le domaine de la recherche en sciences humaines, et que des informateurs clés du CRSH conviennent que l'octroi d'une SOR constitue une marque d'excellence, il est manifeste que le programme SOR est en concordance avec l'amélioration de la qualité de la recherche financée par des fonds publics. En tant que programme de développement, le programme IDR a été cité comme correspondant particulièrement bien au mandat du CRSH en ce qui a trait au soutien de l'avancement de la recherche. En ce qui a trait aux priorités stratégiques visant à favoriser la connexion entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche et à accroître l'impact de la recherche appuyée par le CRSH sur la société, la concordance des programmes avec celles-ci est moins directe, en ce sens que ni la connexion avec les utilisateurs de la recherche ni l'accroissement de l'impact sociétal ne font partie des exigences du programme. Cependant, le programme SOR a été cité comme répondant à ces priorités en raison de l'accent qu'il met sur la diffusion. De plus, comme le montreront les données présentées à la section portant sur les résultats de la recherche, le programme SOR produit en fait de la recherche qui a et continuera d'avoir un impact sur la société.

¹² Définir nos orientations http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/strategic_plans-plans_strategiques-fra.aspx

Dans le cas du programme IDR, dont l'objectif global est d'appuyer de nouveaux moyens d'analyser, de structurer, d'intégrer et de transmettre la connaissance en sciences humaines, des sources documentaires et des personnes rencontrées en entrevue ont confirmé que ce programme concorde aussi avec les priorités stratégiques du CRSH, en plus d'appuyer l'innovation pouvant mener à de nouvelles idées et ainsi permettre d'améliorer la qualité de la recherche.

Conformité aux priorités du gouvernement fédéral

Les programmes SOR et IDR ont tous deux été estimés en accord avec les priorités et les objectifs du gouvernement fédéral. Plus particulièrement, l'examen des documents a révélé qu'ils sont conformes aux objectifs de la Stratégie d'innovation du Canada¹³ qui vise à faire du Canada un chef de file mondial dans le domaine de l'innovation, et de la Stratégie sur les sciences et la technologie du Canada¹⁴. Dans ce dernier cas, des informateurs clés ont souligné qu'il y a clairement conformité entre l'avantage du savoir du Canada (« les Canadiens doivent se situer à la fine pointe des importants travaux qui engendrent des retombées pour la santé, l'environnement, la société et l'économie ») – de même que le potentiel de ces programmes d'y contribuer – et les programmes SOR et IDR, grâce aux résultats de la recherche qu'ils permettent. Ils sont aussi perçus comme contribuant à l'avantage humain (« le Canada doit être un aimant pour les personnes hautement qualifiées dont il a besoin pour prospérer dans l'économie mondiale d'aujourd'hui avec la main-d'œuvre la plus instruite, la plus compétente et la plus souple au monde »), des informateurs clés du CRSH et des intervenants externes ayant affirmé que ces deux programmes appuient le perfectionnement et l'avancement d'un personnel hautement qualifié en offrant des débouchés aux étudiants qui participent aux projets de recherche.

Si, en général, les programmes SOR et IDR sont perçus comme conformes aux priorités du gouvernement du Canada, l'évaluation a aussi révélée que les intervenants du CRSH ont une compréhension divergente au sujet de l'axe stratégique actuel du gouvernement en matière de soutien à la recherche¹⁵. Certains intervenants clés des universités ont soutenu que la recherche appliquée qui peut démontrer son utilité (conformément au concept des applications commerciales de l'avantage entrepreneurial de la Stratégie des sciences et de la technologie) est celle qui a le plus de valeur, tandis que d'autres intervenants clés du CRSH et des intervenants externes ont fait valoir que la Stratégie priorise l'avancement des connaissances par le financement de la recherche fondamentale

¹³ Gouvernement du Canada, La stratégie d'innovation du Canada – Nouvelles idées, Nouvelles possibilités, 2002.

¹⁴ Gouvernement du Canada, Réaliser le plein potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada, 2007.

¹⁵ Étant donné qu'aucun représentant du gouvernement fédéral n'a été interrogé dans le cadre de l'évaluation, ce point de vue n'est pas présenté.

(c.-à-d. « non ciblée »). Comme il fallait s’y attendre, les personnes qui considèrent que les priorités du gouvernement du Canada ciblent tout particulièrement la recherche appliquée (c.-à-d. certains intervenants clés du milieu universitaire) étaient plus enclines à percevoir un écart entre celles-ci et les objectifs des programmes SOR et IDR.

3.2 Degré de satisfaction des besoins des chercheurs

Question A2 :

Dans quelle mesure les objectifs, l’approche et la portée des programmes SOR et IDR satisfont-ils les besoins actuels et futurs des chercheurs-enseignants et des chercheurs postdoctoraux en sciences humaines?

Constats pour la question A2 :

L’évaluation a révélé que, dans la plupart des cas, les objectifs et l’approche des programmes SOR et IDR répondent aux besoins actuels et futurs des chercheurs en sciences humaines. Certains se demandent si la portée du programme, comme en témoignent les taux de succès (et dans le cas des IDR, la sensibilisation au programme proprement dit), fournit un soutien adéquat au milieu des chercheurs ainsi que des occasions d’accroître la recherche de grande qualité. De plus, certains se demandent si le programme SOR satisfait aux besoins des nouveaux chercheurs, s’inquiètent de la durée des SOR et se demandent dans quelle mesure les besoins des chercheurs interdisciplinaires, des chercheurs de petites universités et des chercheurs des nouvelles universités sont comblés par ces programmes.

La pièce 3.1 présente les constats tirés du sondage sur la mesure dans laquelle les programmes SOR et IDR répondent aux besoins des chercheurs. Nous ferons référence à ces constats tout au long de cette section.

Pièce 3.1 : Degré de satisfaction des besoins par les programmes SOR et IDR

Besoins	SOR			IDR	Non-candidats	
	Retenus	Non retenus	Total	Total	SOR	IDR
Financement de la recherche définie par le chercheur en sciences humaines	95 %	89 %	94 %	83 %	78 %	73 %
Subventions dont la taille et la durée varient	77 %	72 %	76 %	80 %	73 %	60 %
Nouveaux chercheurs	79 %	54 %	75 %	69 %	60 %	55 %
Recherche dans des domaines thématiques nouveaux/émergents et sur des approches nouvelles/émergentes	72 %	59 %	70 %	89 %	s/o	66 %
Financement de l'innovation et de la créativité pour la recherche définie par le chercheur à ses stades initiaux	65 %	52 %	63 %	82 %	s/o	67 %
Nombre de répondants	822	118	940	90	326	327

Le pourcentage indique que le programme répond aux besoins dans une certaine ou large mesure.

Source : Sondage mené auprès des candidats du CRSH

Soulignons que la taille de l'échantillon de répondants dans le cas du programme IDR était trop petite pour permettre de séparer les candidats retenus et non retenus.

Synopsis d'une étude de cas SOR 2003 : recherches archéologiques au centre de Naachtun portant sur le classique Maya

Le programme SOR a appuyé un programme de recherche qui 1) a exploré la période entre la fin du préclassique et le début du classique, laquelle correspond à l'effondrement de la plupart des grands centres du Bassin d'El Mirador et au passage à des cités-états de plus petite taille, 2) a découvert plusieurs grandes stèles de femmes, 3) a mené des fouilles à Naachtun qui ont révélé des styles architecturaux et des aménagements du site similaires aux régions du Nord et 4) a exploré l'étendue des fortifications défensives du début du classique.

Le programme SOR a eu des répercussions notables, tant sur le plan de la recherche théorique que de la recherche appliquée. De plus, nous avons constaté de puissantes synergies entre le programme SOR et d'autres sources de financement provenant du CRSH ou d'ailleurs. Le travail de la titulaire de la subvention pourrait avoir de vastes et importantes conséquences. L'ensemble de sa recherche a permis de faire progresser les connaissances dans les domaines suivants : i) la guerre et la violence dans les anciennes sociétés étatiques, ii) le rôle des femmes dans les anciens états, iii) l'adoption de nouvelles idéologies politiques et religieuses et iv) les systèmes de gestion de l'eau.

Les résultats de la recherche ont été largement diffusés à des publics universitaires et autres. Le travail a mené à de nombreuses publications dans des revues universitaires, à des chapitres de livre, à des présentations dans le cadre de conférences et à des exposés sollicités, en plus d'attirer l'attention des médias. La diffusion à d'autres chercheurs et à des étudiants a permis d'approfondir les connaissances dans ces domaines, ceux-ci ayant poussé plus loin les résultats obtenus par la titulaire de la subvention. Les occasions de formation en recherche qui ont été offertes aux étudiants ont contribué au développement d'un personnel hautement qualifié.

La titulaire de la subvention (et d'autres personnes consultées pour cette étude de cas) ont indiqué que le financement du CRSH était essentiel à la réalisation des impacts sur le développement de nouvelles connaissances, à la sensibilisation au changement social, culturel et économique ainsi qu'à la formation d'un personnel hautement qualifié.

La titulaire de la subvention fait partie des nouveaux chercheurs. Elle croit que la subvention a contribué à l'avancement de sa carrière. Elle a indiqué que cette subvention avait été essentielle pour lui permettre de mener sa recherche à Naachtun. Mener une recherche dans une région aussi éloignée que les forêts tropicales humides du Guatemala exige d'importantes ressources. Le financement du programme SOR et celui provenant d'autres sources ont permis à la titulaire de la subvention de mettre sur pied des installations de recherche dans cette région, d'embaucher une équipe pour faire des fouilles et d'analyser les résultats.

Satisfaction générale des besoins

L'évaluation a révélé que, dans la plupart des cas, les programmes SOR et IDR satisfont aux besoins actuels des chercheurs en sciences humaines. Voilà qui est confirmé par toutes les observations. Par exemple, tant les candidats retenus (95 %) que les candidats non retenus (89 %) du programme SOR étaient d'avis que celui-ci répondait au besoin de financement de la recherche « défini par le chercheur » en sciences humaines dans une certaine ou large mesure. Les candidats au programme IDR partageaient cet avis : 83 % ont estimé que le programme satisfait à ce besoin dans une certaine ou large mesure. Fait intéressant, 78 % des non-candidats aux programmes – dont on aurait pu s'attendre à ce que les besoins ne soient pas comblés, et dont certains n'étaient pas très familiers avec ces programmes – étaient d'avis que le programme SOR répond au besoin de financement de la recherche « défini par le chercheur » en sciences humaines, et près des trois quarts – 73 % - étaient aussi d'avis que le programme IDR satisfaisait à ce besoin. La majorité des titulaires d'une subvention qui ont participé aux groupes de discussion ont indiqué que les programmes SOR et IDR répondent en général aux besoins des chercheurs en sciences humaines, surtout en raison de leur souplesse budgétaire et du fait que les chercheurs ont la liberté de faire une recherche exploratoire. Les réponses des informateurs clés étaient similaires : la plupart des dirigeants des universités, du personnel du CRSH et des titulaires d'une subvention ont indiqué que les deux programmes satisfont aux besoins des chercheurs en sciences humaines, du moins dans une certaine mesure.

Besoins des nouveaux chercheurs

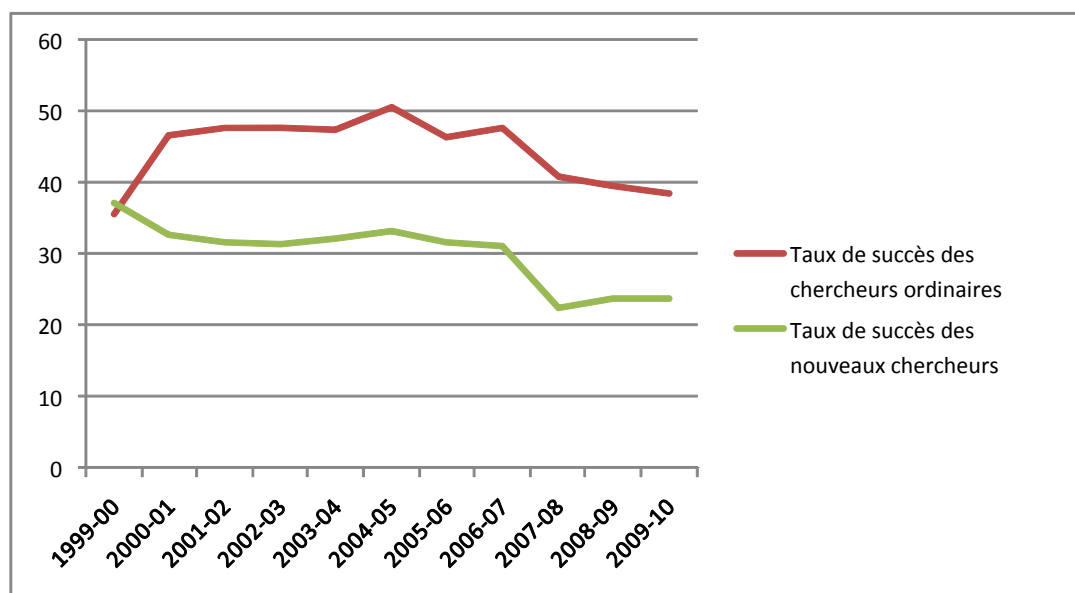
L'évaluation portait précisément sur la mesure dans laquelle les programmes SOR et IDR comblent les besoins des nouveaux chercheurs. À cet égard, les constats divergeaient quelque peu d'une source à l'autre, mais dans l'ensemble, permettaient de supposer que ces programmes ne répondaient pas de façon optimale à leurs besoins – soit gravir les échelons de leur carrière universitaire en obtenant une subvention du CRSH en début de carrière.

Premièrement, bien que les résultats du sondage aient indiqué que la majorité des répondants de toutes les catégories étaient d'avis que les programmes satisfaisaient aux besoins des nouveaux chercheurs dans une certaine ou très large mesure, la note obtenue est inférieure à celle applicable aux besoins des chercheurs en ce qui a trait au financement de la recherche ouverte en sciences humaines en général, comme il est indiqué ci-dessus (voir la pièce 3.1). Dans le cas du programme SOR, 79 % des candidats retenus ont estimé que les besoins des nouveaux chercheurs étaient comblés, comparativement à 54 % des candidats non retenus. Dans le cas du programme IRD, cette

proportion s'élève à 69 % pour les candidats retenus et non retenus. Les non-candidats ont également été les moins positifs en ce qui a trait à la mesure dans laquelle les deux programmes satisfont aux besoins des nouveaux chercheurs, 60 % indiquant que le programme SOR comble ces besoins dans une certaine ou large mesure et 55 % étant d'avis que le programme IRD y répond. Certains des titulaires de subvention et des membres de comité de sélection interrogés ont indiqué que les programmes ne répondaient pas pleinement aux besoins des nouveaux chercheurs, dont les chances de recevoir du financement sont perçues comme étant considérablement plus faibles que celles des chercheurs ordinaires, malgré les tentatives du CRSH de favoriser l'égalité des chances. Les réponses des participants aux groupes de discussion étaient également mitigées, certains titulaires d'une subvention faisant valoir que les programmes SOR et IDR comblent les besoins des nouveaux chercheurs, puisqu'ils offrent l'occasion à de nouveaux chercheurs d'élaborer leurs programmes de recherche, de faire l'expérience du processus d'évaluation par les pairs du CRSH et de se mesurer aux chercheurs principaux. Toutefois, d'autres participants à des groupes de discussion ont indiqué que les programmes ne répondent pas aux besoins des nouveaux chercheurs en raison de l'accent mis sur les publications dans les critères de sélection. Certains ont indiqué qu'il est nécessaire d'améliorer la pondération (afin de rendre le processus de sélection plus équitable pour les nouveaux chercheurs) et de créer un concours ou un programme distinct pour les nouveaux chercheurs.

Les données de la pièce 3.2 montrent qu'il y a bel et bien un écart entre les taux de succès des nouveaux chercheurs et des chercheurs ordinaires dans le cas des concours du programme SOR, les nouveaux chercheurs étant moins susceptibles d'être retenus. À l'exception de 1999-2000, cet écart se situe entre 13 % et 18 %.

Pièce 3.2 : Taux de succès des nouveaux chercheurs et des chercheurs ordinaires (SOR), 1999-2000 à 2009-2010



Pourcentage de candidats retenus

Source : site Web du CRSH

Taux de succès et taux de financement par rapport à la demande

Bien que le programme réponde aux besoins, en ce sens qu'il fournit une occasion de financement de la recherche d'après des normes élevées d'excellence dans toutes les disciplines des sciences humaines, il se peut qu'il ne réponde pas à la demande. Les taux de succès dépendent à la fois de la qualité de la demande (déterminée par une évaluation par les pairs) et des fonds disponibles, environ le tiers des projets étant financés et une autre proportion étant évalués méritoires, mais n'obtenant pas une cote suffisamment élevée pour être financés (qualifiés de projets de la catégorie « 4A »). Il en résulte qu'une recherche qui pourrait être de grande qualité n'est pas subventionnée. Toutefois, la question de savoir s'il y a lieu d'augmenter le financement dans le cadre des programmes SOR et IDR afin d'accroître les taux de succès demeure.

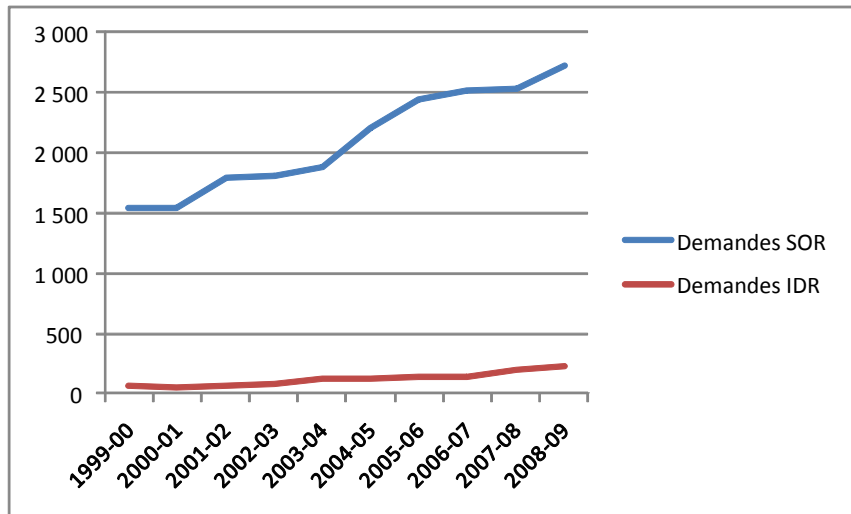
Les notes des comités de sélection ont indiqué que le nombre de candidats est disproportionné par rapport à celui des bénéficiaires d'une subvention dans le cas des programmes SOR et IDR et, en particulier, que les taux de succès des concours du programme IDR sont également faibles, laissant de nombreux projets importants sans financement. Ces données se sont aussi reflétées dans celles des informateurs clés, où certains intervenants du milieu universitaire, de groupes de sélection et de groupes du CRSH étaient d'avis que les faibles taux de succès nuisaient à la capacité des programmes de répondre aux besoins des chercheurs en sciences humaines : le nombre élevé de projets

classés « 4A » est perçu comme dissuadant les demandes. En effet, dans le sondage, 35 % des non-candidats ont indiqué ne pas avoir fait de demande pour obtenir une SOR parce que la chance d'obtenir ce financement est trop faible.

Paradoxalement, bien que des préoccupations aient été exprimées au sujet des faibles taux de succès du programme IDR, le sondage a aussi révélé un manque de sensibilisation et de compréhension relativement à ce programme dans le milieu universitaire. Si le faible nombre de demandes (par rapport à celui du concours du programme SOR) pourrait suggérer que le besoin d'un tel programme est relativement faible, les dirigeants du milieu universitaire et d'autres groupes d'intervenants ont indiqué ne pas en savoir suffisamment au sujet du programme IDR. Dans certains cas, ce programme a été décrit de façon erronée comme étant une « petite SOR ». De plus, seulement 8 % des personnes non-candidats ont indiqué être très familiers ou totalement familiers avec le programme IDR, comparativement à 32 % dans le cas du programme SOR, et 23 % ont affirmé que le principal obstacle les empêchant de présenter une demande était leur manque de familiarité avec ce programme. Fait intéressant, environ les deux tiers des candidats au programme IDR et environ le tiers des candidats au programme SOR ont l'intention de présenter une demande dans le cadre du programme IDR dans l'avenir.

La pièce 3.3 montre que les demandes des deux programmes augmentent progressivement avec le temps, les demandes du programme IDR ayant plus que triplé au cours de la période de 12 ans (passant de 71 en 1999-2000 à 233 en 2008-2009) et celles du programme SOR ayant presque doublé (passant de 1 548 en 1999-2000 à 2 731 en 2008-2009). Ainsi, même si le programme IDR n'est peut-être pas aussi bien connu que le programme SOR, il devient certainement mieux connu avec le temps. On peut aussi supposer que la baisse des taux de succès avec le temps (depuis leur sommet en 2004-2005) peut être attribuée (du moins en partie) à l'augmentation des demandes dans le cas des deux programmes.

Pièce 3.3 : Nombre de demandes des programmes SOR et IDR, 1999-2000 à 2008-2009



Source : site Web du CRSH

Afin de situer ces constats dans un contexte plus large, une évaluation des taux de succès de programmes de subventions comparables a été menée. Ces résultats sont présentés à la pièce 3.4. Cette évaluation comparative révèle que les taux de succès des programmes SOR et IDR ne sont pas déraisonnablement faibles.

Pièce 3.4 : Taux de succès de programmes de subventions comparables

Programme (SOR ou programme comparable) et taux de succès		Programme (IDR ou programme comparable)	
SOR 2009-2010 du CRSH (chercheurs ordinaires et nouveaux chercheurs)	32,7 %	IRD 2007-2008 du CRSH	33,1 %
INÉ 2007-2008 du CRSH	31,7 %	Fonds d'initiatives internationales du CRSH	Non disp.
Programme ouvert de subventions des IRSC 2009-2010	18 %	Subventions de développement du CRSH	Non disp.
Subventions à la découverte du CRSNG 2010	58 %	Programme de subventions catalyseur et d'équipe émergente des IRSC	Non disp.
Soutien aux équipes de recherche du FQRSC 2009-2010	52,7 %	ESRC Small Grant Scheme (R.-U.) 2009-2010	19 %
ESRC Research Grant Scheme (R.-U.) 2009-2010	14 %		
National Competitive Grants Program (Australie) 2008	30 %		

Source : Diverses sources Web¹⁶ et rapport de résultats intérimaire, Initiative de la nouvelle économie, 27 février 2009¹⁷.

Lorsque l'on ne tient compte que des opinions des membres des comités de sélection et des intervenants clés, de même que du fait que le nombre de demandes des programmes SOR et IDR est à la hausse, les résultats semblent plaider en faveur d'une augmentation du financement offert par ces deux programmes. Toutefois, puisque les taux de succès sont similaires à ceux d'autres programmes comparables, un examen plus approfondi de la situation s'avère nécessaire pour tirer des conclusions formelles.

Innovation et conservatisme

L'évaluation a porté sur la question de savoir si les programmes SOR et IDR satisfient à un besoin de financement de l'innovation dans la recherche en sciences humaines. Soixante-dix pour cent des candidats du programme SOR, 89 % des candidats du programme IDR et 66 % des non-candidats à l'un ou l'autre de ces programmes étaient d'avis que ceux-ci répondent au besoin d'effectuer de la recherche sur des approches ou

¹⁶ <http://www.cihir-irsc.gc.ca/e/41996.html>, http://www.nserc-crsng.gc.ca/doc/Professors-Professeurs/2010-DG-CompStat_f.pdf, [http://www.fqrcs.gouv.qc.ca/upload/editeur/comm-se2010\(1\).pdf](http://www.fqrcs.gouv.qc.ca/upload/editeur/comm-se2010(1).pdf), http://www.esrcsocietytoday.ac.uk/ESRCInfoCentre/Images/RGB%20Statistics%20April%202010_tcm6-36525.pdf, http://www.arc.gov.au/general/searchable_data.htm.

¹⁷ R.A. Malatest & Associates Ltd. et Natalie Kishchuk : Research & Evaluation Inc. Evaluation of the Initiative on the New Economy (INE), Interim Findings Report, 6 novembre 2008, page 34.

des thèmes nouveaux ou émergents. Les réponses aux questions portant plus précisément sur l'innovation et la créativité ont révélé une démarcation similaire entre les programmes : 63 % des candidats au programme SOR, 82 % des candidats au programme IDR et 67 % des non-candidats étaient d'avis que ces programmes comblaient ce besoin. Ces résultats reflètent à la fois l'accent mis sur l'innovation dans le cadre du programme IDR et permettent de supposer que le programme SOR pourrait appuyer davantage la créativité et l'innovation en matière de recherche en sciences humaines.

Qui plus est, certains intervenants clés – y compris des titulaires de subvention, des évaluateurs externes, des membres des comités de sélection et des candidats non retenus – ont indiqué que le programme SOR n'a pas pleinement réussi à combler les besoins des chercheurs en matière d'innovation et de créativité. Plusieurs facteurs ont été cités comme contribuant à ce manque. Le premier d'entre eux est le conservatisme qui, selon certains intervenants clés, y compris des membres des comités de sélection, fait partie intégrante des processus d'évaluation par les pairs du CRSH. Deuxièmement, certains ont indiqué que, en raison de la grande concurrence qui s'exerce pour avoir accès aux fonds du programme SOR, les chercheurs font valoir leurs forces dans leur demande, ce qui limite l'innovation et la prise de risques.

Ce point de vue rejoint l'observation et la recommandation du groupe d'experts, lequel a souligné que « la vive concurrence et les faibles taux de réussite ne favorisent pas particulièrement la prise de risques » et a fait la recommandation suivante à l'intention du CRSH : « Explorer la possibilité de créer un programme pilote exclusivement dédié au soutien de la recherche transformatrice et inédite à risque élevé, ouvert à tous les domaines des sciences humaines. Établir à cet égard des règles d'évaluation par les pairs et des mécanismes de sélection spécifiques »¹⁸. De plus, certains membres des comités de sélection et intervenants clés sont d'avis que le programme SOR est un « modèle uniformisé », et craignent que la véritable diversité en matière de recherche ne puisse s'exprimer à cause du manque de souplesse de ce modèle de financement. Étant donné que le financement du programme SOR est limité, certaines personnes de ce groupe d'intervenants clés pensent que les chercheurs feront valoir leurs forces dans leur demande, ce qui limite la croissance et l'innovation. Voilà qui pourrait avoir des répercussions sur les réactions à la nouvelle architecture rationalisée des programmes du CRSH. Dans l'ensemble, toutefois, les résultats appuient une conclusion selon laquelle ces programmes soutiennent adéquatement l'innovation et la créativité dans la recherche en sciences humaines.

¹⁸ [Rapport du groupe d'experts](http://www.sshrc.ca/about-au_sujet/publications/peer-pairs_f.pdf), p. 65. http://www.sshrc.ca/about-au_sujet/publications/peer-pairs_f.pdf

Montant et durée des subventions

Le montant des subventions des programmes SOR et IDR est généralement considéré approprié, tant par les candidats que par les autres intervenants. Parmi les répondants au sondage, 76 % des candidats du programme SOR, 80 % des candidats du programme IDR ainsi que 73 % et 60 % des non-candidats ont estimé que les programmes SOR et IDR répondaient au besoin d'offrir des subventions dont le montant et la durée varient.

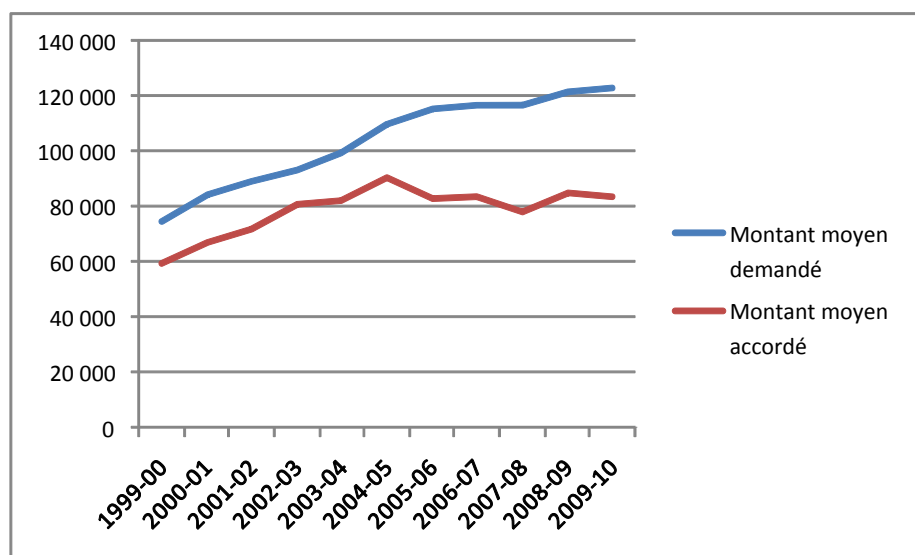
La question des compressions budgétaires faites par les comités s'est néanmoins révélée préoccupante. Premièrement, tant les titulaires de subvention que les représentants du milieu universitaire ont exprimé leurs frustrations en ce qui a trait aux difficultés de mener à bien la recherche proposée au moyen de budgets inférieurs à ce qui était prévu. Voilà qui a été corroboré par de plus faibles niveaux de satisfaction parmi les candidats retenus dans le cadre du programme SOR, relativement au montant octroyé (55 % étaient satisfaits ou très satisfaits) par rapport au montant potentiel maximal de la subvention (72 % satisfaits ou très satisfaits), comme le démontre la pièce 3.5. Certains participants aux entrevues et aux groupes de discussion ont aussi admis que les compressions budgétaires législatives ont aussi mené à l'établissement d'un coussin budgétaire législatif.

Pièce 3.5 : Satisfaction des candidats à l'égard de la prestation des programmes SOR et IDR

Programme et élément de programme	SOR			IDR
	Retenus	Non retenus	Total	Total
Montant maximal de la subvention	72 %	55 %	65 %	57 %
Montant de la subvention accordé	55 %	s/o	55 %	72 %
Durée de la subvention	67 %	62 %	65 %	57 %
Nombre de répondants	817-890	350-377	822-1 167	39-125

Les pourcentages indiquent la proportion de répondants satisfaits et très satisfaits
Source : sondage mené auprès des candidats du CRSH

Comme le montre la pièce 3.6, bien que les montants demandés et ceux accordés dans le cadre du programme SOR aient augmenté au cours de la dernière décennie, le montant accordé est toujours inférieur à celui demandé. De plus, la proportion des fonds demandés qui ont été accordés semble avoir diminué depuis 2004-2005 (passant de 82 % du montant demandé accordé au cours de cette année-là à 68 % en 2009-2010), peut-être en réaction au coussin budgétaire précité. En moyenne, les demandeurs du programme SOR peuvent s'attendre à ce que leurs budgets soient réduits d'environ 30 %.

Pièce 3.6 : Montant du financement demandé accordé, SOR 1999-2000 à 2008-2009

Source : Year in numbers, 2008-2009, Tableau 31b. Soulignons que, puisque les subventions accordées sont un sous-ensemble des demandes, il se peut qu'elles ne soient pas entièrement comparables en termes de budgets.

De plus, les analyses préparées par le CRSH relativement au financement des étudiants ont montré que, lorsque les budgets sont réduits, les montants prévus au budget pour la participation des étudiants sont réduits dans une plus grande mesure que dans le cas des autres éléments budgétaires. Bien que les titulaires d'une SOR aient obtenu 80 % de la somme qu'ils demandaient, ils ont déboursé un peu plus de 50 % du montant qu'ils avaient prévu consacrer aux étudiants; cette réduction est encore plus grande dans le cas des étudiants appuyés par le programme IDR.

En général, les données suggèrent que certaines personnes du milieu de la recherche en sciences humaines trouvent souvent que la durée de trois ans qui s'applique à une SOR est trop courte. C'est l'opinion qu'ont exprimé des intervenants clés, des participants aux groupes de discussion et des répondants au sondage. Parmi les candidats au programme SOR interrogés, 65 % étaient satisfaits ou très satisfaits de la durée de la subvention. Bon nombre de participants à l'évaluation ont indiqué que cette durée permet la collecte de données, mais non l'analyse, l'établissement de rapports et le transfert des connaissances, et qu'il est nécessaire de faire preuve de plus de souplesse en ce qui a trait à la durée des subventions, soit entre deux et cinq ans. Soulignons toutefois que le CRSH accorde une prolongation automatique d'un an et qu'il a récemment mis en œuvre une politique de report lorsqu'une part considérable d'une subvention n'a pas été utilisée.

Recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire

La recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire en sciences humaines semble très courante. Soixante pour cent des candidats au programme SOR ont qualifié leur recherche d'extrêmement ou de quelque peu interdisciplinaire, comparativement à 78 % des candidats au programme IDR et à 63 % des non-candidats. Les données administratives qui figurent dans AMIS, lequel demande aux candidats de préciser leur discipline de recherche, indiquent que 10 % et 18 % des demandes effectuées dans le cadre du programme SOR et IDR respectivement proviennent de chercheurs faisant des études interdisciplinaires. Voilà qui permet de supposer que, bien qu'une grande proportion des candidats s'identifient à une seule discipline, une proportion considérable de candidats entreprennent une recherche visant plus d'une discipline.

Les données nous indiquent, bien que de façon limitée¹⁹, que les besoins liés au soutien à la recherche interdisciplinaire ne sont pas pleinement satisfaits. Parmi les intervenants clés qui ont répondu au sondage, quelques titulaires d'une subvention et évaluateurs externes ont indiqué que les besoins des chercheurs en ce qui a trait au financement de la recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire ne sont pas comblés. Des participants aux groupes de discussion avaient un point de vue divergent, mais ont exprimé leurs préoccupations quant aux difficultés liées à l'acceptation de ce type de demandes par les comités d'évaluation interdisciplinaires, lesquelles sont parfois attribuées à certains membres des comités de sélection qui ne comprennent pas pleinement les demandes. Par contre, le programme IDR est cité comme appuyant l'interdisciplinarité et les risques qui lui sont associés, ce qui est compatible avec la proportion plus élevée de candidats du programme IDR qui qualifient leur travail d'interdisciplinaire.

Le rapport du groupe d'experts semble confirmer le besoin de mettre davantage l'accent sur la présence de membres ayant une perspective interdisciplinaire au sein des comités. Étant donné la forte proportion de chercheurs qui considèrent que leur travail est interdisciplinaire et la perméabilité croissante des frontières disciplinaires en sciences humaines en général, le groupe d'experts a remis en question la nécessité d'un comité d'évaluation interdisciplinaire et a fait valoir qu'« il serait erroné d'entretenir la notion que les comités devraient idéalement exhiber une composition purement disciplinaire »²⁰.

¹⁹ Il n'est pas possible d'obtenir un tableau plus complet, puisqu'il ne s'agissait pas d'un élément majeur de l'évaluation (mais plutôt d'une question soulevée par certains participants à l'évaluation lorsqu'ils ont répondu à la question portant sur la mesure dans laquelle les besoins des chercheurs sont comblés). Cependant, nous avons reçu suffisamment de commentaires sur la mesure dans laquelle les programmes comblent les besoins dans ce domaine que nous avons jugé qu'un débat à ce sujet s'imposait.

²⁰ Rapport du groupe d'experts, p. 60. http://www.sshrc.ca/about-au_sujet/publications/peer-pairs_f.pdf

Synopsis d'une étude de cas SOR 2003 : les femmes, la famille et les maisons-églises aux débuts du christianisme

Ce programme de recherche vise à faire la lumière sur la façon dont les femmes des maisons-églises ont contribué au développement du christianisme à ses débuts. Pour les premières communautés chrétiennes, la maison a été le lieu de rencontre physique jusqu'à environ la fin du deuxième siècle, où les maisons ont commencé à être transformées en lieux voués au culte. La maison et la vie à l'intérieur de celle-ci, en particulier le rôle des femmes comme patronnes, dirigeantes du ménage et enseignantes, a donc une importance primordiale pour l'étude des débuts du christianisme. La recherche a exploré comment des aspects conventionnels de l'existence des femmes dans la famille ont pu être cruciaux pour la croissance du christianisme à ses débuts et pour l'interaction au sein de cette société.

Le programme SOR a eu un impact notable, tant sur le plan de la recherche théorique que de la recherche appliquée. Les répondants ont explicitement souligné que les fonds du CRSH, investis dans cette recherche, se sont révélés profitables. La recherche de la titulaire de la subvention a considérablement contribué à l'avancement des connaissances dans le domaine des études religieuses au sein du milieu universitaire, en particulier l'étude des femmes et des enfants aux débuts du christianisme, laquelle avait été grandement négligée jusqu'à présent. De plus, son travail a débordé du milieu universitaire grâce à son implication auprès de nombreux établissements publics. L'approche collaboratrice et interdisciplinaire que présente le travail de la titulaire de la subvention a aussi permis d'accroître la visibilité internationale. Les collaborations avec des chercheurs de renommée mondiale ont accru la visibilité internationale de ce travail, facilitant la diffusion de sa recherche. La recherche subventionnée de la titulaire de la subvention a été largement diffusée par des publications universitaires, des chapitres de livre, des présentations dans le cadre de conférences et des ateliers, et a eu un impact notable sur l'avancement des connaissances dans le domaine des études religieuses.

Le programme de recherche de la titulaire de la subvention a considérablement contribué à fournir de l'information sur le changement social, culturel et méthodologique, en plus de communiquer ses connaissances à des auditoires universitaires et autres. La recherche de la titulaire de la subvention situe des sujets religieux dans notre ère moderne, la rendant pertinente pour les gens d'aujourd'hui. Elle a indirectement contribué à la politique sociale sur les enfants, comme l'éducation de la petite enfance aux États-Unis, et à la législation portant sur le mariage en Norvège, et demeure essentielle dans le cadre des études sur les femmes.

Cette étude de cas a aussi révélé que la titulaire de la subvention a appuyé très activement le perfectionnement d'un personnel hautement qualifié tout au long de sa carrière, ayant fourni du soutien et du mentorat à de nombreux étudiants, tant au Canada qu'à l'étranger.

Autres domaines où les besoins ne sont pas comblés²¹

Au cours des entrevues et des groupes de discussion, d'autres domaines où le programme SOR est considéré ne pas répondre pleinement aux besoins des chercheurs ont été cernés. Il s'agit des besoins des chercheurs travaillant dans une petite université ou une nouvelle université, où bon nombre de chercheurs se concentrent sur l'enseignement plutôt que sur la recherche. Certains ont indiqué qu'il y a peu d'appui institutionnel à la recherche et de structures incitatives autres que les publications visant l'avancement de la carrière (et l'enseignement, par exemple). Les données administratives concernant les demandes confirment qu'une faible proportion des demandes du programme SOR proviennent des petites universités (13 %). Bien que cette proportion soit très faible, le pourcentage de subventions accordé aux chercheurs d'une petite université est inférieur à 9 %. Les données administratives ne sont pas disponibles dans le cas des nouvelles universités.

De plus, la recherche en santé touchant les sciences sociales a été citée comme problématique. Les chercheurs dans ce domaine semblent éprouver des difficultés liées au transfert du financement provenant des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)²². Enfin, bien que cette question ne relève pas directement de la portée de l'évaluation, les données recueillies auprès des titulaires d'une subvention ont fait grandement état de leur insatisfaction en ce qui a trait aux transferts des allocations de dégagement pour la recherche (ADR).

3.3 Autres sources de financement

Question A3 :

Existe-t-il d'autres sources de financement privé et public de la recherche définie par le chercheur en sciences humaines?

²¹ Tout comme dans le cas du débat sur l'interdisciplinarité, les participants à l'évaluation n'ont pas été invités à commenter directement dans quelle mesure le programme comble les besoins dans les domaines précités. Toutefois, la quantité de commentaires (bien qu'ils ne proviennent que de quelques personnes) permet de supposer qu'ils valent d'être mentionnés.

²² Soulignons qu'un document interorganisme a récemment été ajouté au site Web du CRSH. Il souligne clairement les lignes directrices en matière de financement qui s'appliquent à la recherche en santé liée aux sciences sociales. Le document est intitulé *Choisir le bon organisme subventionnaire fédéral* et est accessible à l'adresse : http://www.sshrc.ca/funding-financement/apply-demande/background-renseignements/selecting_agency-choisir_organisme_subventionnaire-fra.aspx.

Constats pour la question A3 :

La très grande majorité des répondants ont estimé que le CRSH constitue la plus importante source de financement de la recherche ouverte en sciences humaines au Canada. Quoiqu'il existe des solutions de rechange, lesquelles sont utilisées, elles n'équivalent pas aux programmes SOR et IDR et ne répondent pas aussi pleinement aux besoins en termes d'appui à la recherche menée par des chercheurs, évaluée par des pairs et fondée sur une discipline.

Autres sources

Le CRSH est considéré être la plus importante source de financement de la recherche ouverte en sciences humaines au Canada par presque toutes les personnes consultées dans

« Je pense que le CRSH est l'une des plus importantes sources de financement en sciences humaines. »

Candidat non retenu

le cadre de l'évaluation. Hormis le rôle important du CRSH en tant qu'organisme subventionnaire indépendant et axé sur l'excellence (voir ci-après), ce constat s'explique par le fait qu'il y a peu de solutions de rechange équivalentes pour les chercheurs faisant partie de la clientèle du CRSH. L'examen documentaire a permis de recenser des sources de financement privé et public de rechange

à la recherche ouverte en sciences humaines, telles d'autres programmes du CRSH, comme Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), Fonds québécois pour la recherche sur la société et la culture (FQRSC : offert uniquement au Québec), Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), Programme de subventions à la découverte du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG), Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé (FCRSS), Programme des chaires de recherche du Canada, Patrimoine canadien, Agence canadienne de développement international (ACDI), Fondation canadienne Donner et Fondation Trillion de l'Ontario.

Des solutions de rechange internationales existent aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Australie, mais ce financement s'applique souvent à des périodes plus courtes que dans le cas du CRSH, il n'est pas récurrent et la concurrence y est vive. De plus, certaines sources comportent des exigences en matière de résidence qui rendent inadmissibles les chercheurs canadiens en résidence.

Malgré cette apparence de sources de financement de rechange, le programme SOR semble être le seul programme national en sciences humaines qui appuie la recherche ouverte, disciplinaire et évaluée par des pairs. Voilà qui a été confirmé au moyen d'entrevues auprès de membres des comités, d'intervenants externes, de titulaires d'une

subvention, du personnel du CRSH et de représentants du milieu universitaire, qui ont souligné que les autres options ont tendance à ne pas viser la recherche ouverte ou qu'elles sont plus thématiques, offrent un financement moindre et n'appuient en général que la recherche d'équipe.

Les chercheurs semblent sensibilisés aux autres sources de financement de la recherche et semblent s'en servir. Soixante-treize pour cent des candidats au programme SOR, 74 % des candidats au programme IDR et 74 % des non-candidats ont demandé au moins une source de financement de rechange. Dans le cas des candidats au programme SOR, les autres programmes les plus fréquemment sollicités sont des programmes internationaux (y compris ceux des États-Unis) (45 %), suivis des programmes provinciaux ou régionaux (c.-à-d. des régions couvrant plus d'une province) (34 %), des programmes locaux (p. ex., fondations ou gouvernements municipaux) (22 %) et des programmes du milieu universitaire (20 %). Les candidats retenus dans le cadre du programme SOR étaient plus susceptibles de demander du financement auprès d'au moins une autre source (75 %) que les candidats non retenus (69 %), ce qui permet de supposer que les candidats retenus sont en général plus actifs dans la recherche de financement. Dans le cas du programme IDR, les autres programmes les plus fréquemment sollicités sont des programmes locaux (49 %), suivis des programmes régionaux (29 %) et des programmes internationaux (26 %). Les non-candidats ont indiqué que les programmes internationaux et régionaux constituaient leurs principales sources de financement.

Le CRSH et les rôles fédéraux

Les données de l'évaluation suggèrent que le rôle fédéral – lorsqu'il s'agit d'appuyer la recherche ouverte en sciences humaines – est incontesté, tout comme le rôle du CRSH en tant qu'organisme fournissant ce financement. Dans les sondages, 95 % des candidats au programme SOR, 94 % des candidats au programme IDR et 87 % des non-candidats à l'un ou l'autre des programmes étaient d'avis que le gouvernement fédéral a « certainement » un rôle à jouer à l'appui de la recherche ouverte en sciences humaines. Des intervenants clés de tous types étaient également fortement de cet avis, ceux en faveur de l'exercice d'un rôle par le gouvernement fédéral suggérant que la recherche ouverte est importante pour déterminer les enjeux qui sous-tendent les problèmes sociaux, refléter la diversité des cultures du Canada et aller au-delà des priorités à court terme du gouvernement. Bien qu'ils souscrivent à l'opinion selon laquelle le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour appuyer la recherche ouverte, la majorité des répondants ont estimé qu'il a aussi un rôle à jouer pour appuyer la recherche « ciblée ». La majorité des titulaires d'une subvention qui ont participé à un groupe de discussion étaient aussi d'avis que le gouvernement fédéral devrait continuer à jouer un rôle dans la fourniture d'un

financement applicable à la recherche ouverte en sciences humaines, puisque la présence du gouvernement fédéral favorise l'appui à une culture de recherche au Canada et à l'étranger. Il a également été souligné que l'appui fédéral aux disciplines des sciences humaines est tout particulièrement important, parce qu'il n'y a pas de soutien de la part de l'industrie, comparativement aux sciences naturelles et aux sciences de la santé.

Dans le cadre des entrevues et des groupes de discussion auprès d'informateurs clés, un solide appui a été exprimé envers le rôle soutenu du CRSH en tant qu'organisme de financement de la recherche ouverte. L'excellence de l'évaluation par les pairs, les années d'expérience en matière de financement ainsi que les évaluations et les concours à l'échelle nationale sont toutes des raisons qui ont été soulignées pour conserver le CRSH comme organisme subventionnaire. Tous ont indiqué que le CRSH a une réputation très solide d'excellence en financement de la recherche au Canada. Toutefois, les représentants du milieu universitaire, le personnel du CRSH et les intervenants externes étaient en général d'avis que la relation d'autonomie entre le gouvernement du Canada et le CRSH doit être maintenue et, en parallèle, que les décisions concernant les types de recherche à financer devraient relever des chercheurs en sciences humaines, et non pas des représentants du gouvernement.

4.0 Constats liés à la conception et à la prestation

4.1 Soutien à un ensemble cohérent de programmes du CRSH

Question B1 :

Dans quelle mesure les programmes SOR et IDR appuient-ils un ensemble cohérent de programmes du CRSH?

Constats pour la question B1 :

De manière générale, les constats de l'évaluation soutiennent l'assertion selon laquelle la conception des programmes SOR et IDR appuie un ensemble cohérent de programmes du CRSH (par exemple, les tendances des demandes suggèrent que les IDR sont perçues comme des subventions uniques accordées pour la phase initiale d'un projet, alors que les SOR sont considérées comme des subventions accordées à des chercheurs plus établis). Lorsqu'il y avait chevauchement entre les SOR et les IDR et entre un programme et un autre (financé par le CRSH ou par un autre organisme de financement), ce chevauchement n'était généralement pas considéré comme problématique parce qu'il semblait ne survenir que dans le cas de recherches en marge de divers domaines.

Les constats de l'examen des documents et des entrevues avec le personnel du CRSH, les membres des comités de sélection et les titulaires d'une subvention indiquent que la conception des programmes SOR et IDR appuie un ensemble cohérent de programmes du CRSH. Les IC de ces groupes considèrent généralement qu'il n'y a pas de chevauchement entre les programmes SOR et IDR et que les deux programmes s'insèrent très bien dans un continuum de subventions qui incluent les bourses postdoctorales, les IDR, les SOR et les GTRC. Selon l'opinion générale, les IDR et les SOR sont complémentaires. Pour les projets ayant une plus grande portée, les chercheurs ont l'option de demander une subvention GTRC.

Les chercheurs « innovent grâce aux IDR et consolident leur recherche dans le cadre d'une SOR »
Membre d'un comité de sélection

Les constats de l'examen des documents et des entrevues avec des répondants informés du groupe d'intéressés externes indiquent qu'il existe un certain degré de chevauchement entre les programmes IDR et SOR, ainsi qu'entre le CRSH, les IRSC et le CRSNG, mais ce chevauchement mineur n'est pas considéré comme problématique puisqu'il ne semble

survenir que dans le cas de recherches en marge de divers domaines. Il importe de mentionner que les récentes révisions au programme IDR ont mené à une distinction plus claire entre les programmes IDR et SOR, bien que les entrevues aient révélé qu'il subsiste encore une certaine confusion quant aux objectifs et à la conception. Alors que le CRSH offre des subventions de développement au moyen de programmes de recherche stratégique comme le Programme de recherche sur les Autochtones et le Fonds d'initiatives internationales, qui sont semblables aux IDR en termes d'objectifs et de mécanismes de financement, leurs cibles et leurs buts sont distincts de ceux du programme IDR. À noter que, dans de nombreux cas, le manque de connaissance des IC à l'égard des objectifs et de la conception du programme IDR les a empêchés de discuter de son rôle précis et du degré de chevauchement.

Les données administratives du CRSH peuvent jeter de la lumière sur les tendances des demandes de subvention dans le cadre des programmes IDR et SOR ainsi que d'autres programmes du CRSH. Ces données peuvent être utilisées pour tirer des constats sur la manière dont les IDR et les SOR appuient un ensemble de programmes au CRSH. L'analyse a révélé que la plupart (77 %) des chercheurs ne font qu'une seule demande de subvention IDR, alors que la proportion de demande unique n'est que de 42 % pour les SOR. Parmi ceux qui ont reçu une SOR, 32 % ont fait au moins une demande de SOR additionnelle. La plupart (67 %) des titulaires d'une SOR n'ont reçu qu'une seule SOR, 22 % en ont reçu deux, et 10 % en ont reçu plus de deux.

La grande majorité (88 %) des titulaires d'une subvention IDR ont également fait des demandes pour d'autres programmes du CRSH (38 % de ces demandes ont été acceptées). Par ailleurs, environ la moitié (53 %) des titulaires d'une SOR ont aussi demandé une subvention dans le cadre d'un autre programme du CRSH. Bien que près de la moitié (46 %) des titulaires d'une subvention IDR aient aussi demandé une SOR, 7 % seulement des titulaires d'une SOR ont demandé une subvention IDR. En termes de séquence des demandes, 79 % des titulaires d'une subvention IDR avaient demandé une subvention IDR avant toute autre demande dans le cadre d'un autre programme du CRSH. En ce qui concerne les SOR, 69 % des titulaires d'une subvention avaient demandé une subvention dans le cadre d'un autre programme du CRSH avant de demander une SOR (23 %).

Il semble ainsi que, bien que les subventions IDR soient perçues comme des subventions uniques, accordées pour la phase initiale d'un projet, et que la plupart des titulaires d'une subvention IDR aient demandé une subvention dans le cadre d'un autre programme du CRSH (généralement après avoir reçu une subvention IDR), la tendance des demandes de SOR soit inverse, mais de manière moins radicale. Comparativement au programme IDR,

le programme SOR affiche un taux de demandes supplémentaires plus élevé et un nombre plus faible de demandes applicables à d'autres programmes (bien qu'en termes absolus, ces demandes représentent des milliers de chercheurs qui demandent une SOR et du financement dans le cadre d'un autre programme du CRSH). En outre, comparativement au programme IDR, un plus grand nombre de titulaires d'une SOR demandent du financement dans le cadre d'un autre programme avant de demander une SOR.

Synopsis d'une étude de cas SOR 2003 : Enseignement de la conception et techniques numériques : validation d'hypothèses fondant le développement des dispositifs cognitifs numériques pour l'apprentissage de la conception en architecture

L'historique du titulaire de la subvention comprend des synergies entre des subventions du CRSH (IDR et SOR) et des subventions du gouvernement du Québec. Le programme de recherche appuyé par les subventions SOR et IDR : 1) a contribué à l'avancement des connaissances dans le domaine de l'enseignement de l'architecture, particulièrement en ce qui concerne les systèmes CAO, 2) a permis d'apporter des changements éclairés dans la manière dont l'architecture CAO est enseignée au niveau universitaire, et 3) a grandement contribué à la formation de PHQ.

Sur le plan de l'avancement des connaissances, le titulaire a expliqué que l'ensemble de ses recherches n'aurait pas pu être possibles sans un financement du CRSH. Le titulaire considère qu'un financement du CRSH est essentiel à tous les types de recherche au Canada. De plus, les subventions du titulaire ont été d'une importance capitale pour la création du Groupe de Recherche en CAO et l'établissement d'autres collaborations clés.

Les résultats des recherches du titulaire et de son équipe n'ont connu qu'une distribution limitée à l'extérieur du milieu universitaire, mais ils ont clairement influencé l'enseignement à l'université. L'avancement des connaissances et de la compréhension réalisé grâce à ces recherches contribue à améliorer la formation de futurs professionnels et a un impact indirect sur l'utilisation de la CAO et, ce qui est encore plus important, sur la conception de logiciels CAO.

En termes d'apport à la formation de PHQ, l'expérience acquise dans le cadre de ce projet a grandement contribué à lancer la carrière de jeunes chercheurs. De plus, comme la recherche faisait partie d'un programme qui forme des professionnels, elle a permis le développement et la mise à l'épreuve de ces théories pour aider les professionnels à développer leurs compétences dans un secteur de pointe de leur domaine professionnel.

4.2 Efficacité de la prestation et degré de satisfaction

Question B2 :

Dans quelle mesure les programmes SOR et IDR sont-ils efficacement exécutés, tels que prévus, et conformément aux pratiques exemplaires internationales? Dans quelle mesure les intervenants des programmes SOR et IDR sont-ils satisfaits de la prestation de ces programmes?

Constats pour la question B2 :

De manière générale, les candidats sont plus satisfaits du programme SOR que du programme IDR (68 % par rapport à 56 %, respectivement). Les candidats aux deux programmes se sont dits très satisfaits du moment de la tenue du processus de traitement des demandes et de sa fréquence (processus annuel dans le cas des SOR, et semestriel pour les IDR). Les candidats à une SOR étaient les moins satisfaits de la facilité du processus de demande, du montant octroyé et de la nature des interactions entre les candidats et le CRSH. Les candidats à une subvention IDR étaient aussi les moins satisfaits de la nature et de la facilité de leurs interactions avec le CRSH. Les commentaires qualitatifs étaient généralement plus positifs et les recommandations d'améliorations ont porté sur le processus de traitement des demandes, sur la taille et la durée des subventions ainsi que sur l'augmentation des chances de succès pour les candidats moins expérimentés, les candidats francophones, les candidats de petites universités et les candidats interdisciplinaires.

L'évaluation n'a rien révélé qui suggérerait que les programmes SOR et IDR ne sont pas exécutés de la manière prévue. En effet, selon le groupe d'experts (2008)²³, l'évaluation par les pairs de ces programmes est généralement exécutée de la manière prévue et conformément aux pratiques exemplaires internationales. Aucune autre conclusion importante n'a été tirée sur la mesure dans laquelle ces programmes sont exécutés comme prévu et dans le respect des pratiques exemplaires internationales.

La pièce 4.1 présente les résultats du sondage sur les opinions que les candidats ont de la prestation des programmes SOR et IDR. Plus des deux tiers (68 %) des répondants au sondage (n=1167) se sont dits satisfaits ou très satisfaits du programme SOR. Comparativement, une légère majorité (56 %) des répondants (n=115) étaient satisfaits du programme IDR.

²³ Promouvoir l'excellence en recherche – Examen mené par un groupe d'experts international à l'égard des pratiques d'évaluation par les pairs du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada – Rapport au conseil du CRSH du Canada (2008). Tiré de http://www.CRSH.ca/site/about-crsh/publications/peer-pairs_f.pdf, le 6 novembre 2009.

Les candidats à une SOR étaient les plus satisfaits de la fréquence annuelle du processus de demande, des deux critères de sélection, de la pertinence de la pondération appliquée aux nouveaux chercheurs ainsi que de la date de tombée des demandes. Il est intéressant de noter que le niveau de satisfaction était plus élevé chez les nouveaux chercheurs que chez les chercheurs ordinaires quant à la pondération accordée aux nouveaux chercheurs (87 % contre 77 % pour les nouveaux chercheurs et les chercheurs ordinaires retenus, respectivement). De même, les chercheurs ordinaires étaient plus satisfaits de la pertinence des critères applicables aux chercheurs ordinaires que les nouveaux chercheurs (76 % contre 66 % chez les chercheurs ordinaires et les nouveaux chercheurs, respectivement).

Pièce 4.1 : Satisfaction des candidats à l'égard de la prestation des programmes SOR et IDR

Programme et élément de programme	SOR			IDR
	Taux de succès	Taux d'insuccès	Total	Total
Degré de satisfaction dans l'ensemble	85 %	38 %	68 %	56 %
Processus de demande annuel (SOR) / semestriel (IDR)	77 %	66 %	73 %	72 %
Caractère approprié des deux / cinq critères de sélection (SOR/IDR)	86 %	51 %	72 %	63 %
Caractère approprié de la pondération des critères de sélection pour les nouveaux chercheurs (SOR)	79 %	53 %	69 %	s/o
Date(s) des échéances des demandes	74 %	57 %	68 %	68 %
Montant de subvention maximal	72 %	55 %	65 %	57 %
Durée de la subvention	67 %	62 %	65 %	57 %
Clarté du processus de traitement des demandes	68 %	50 %	61 %	57 %
Facilité des interactions entre les candidats et le CRSH	68 %	47 %	60 %	53 %
Caractère approprié de la pondération des critères de sélection pour les chercheurs ordinaires (SOR)	73 %	38 %	60 %	s/o
Nature des interactions entre les candidats et le CRSH	68 %	38 %	56 %	51 %
Montant de la subvention accordée	55 %	n/a	55 %	72 %
Facilité du processus de demande	60 %	38 %	52 %	60 %
Nombre de répondants	817-890	350-377	822-1167	39-125

Pourcentage indiquant les niveaux de satisfaction « satisfait » et « très satisfait »

Source : Enquête auprès des candidats à une subvention du CRSH

Les candidats à une subvention IDR étaient aussi fort satisfaits du traitement semestriel des demandes et des échéances de présentation des demandes. Contrairement aux candidats qui ont reçu une SOR, ceux qui ont reçu une subvention IDR étaient satisfaits du montant accordé (72 % se sont dits satisfaits ou très satisfaits, contre 55 % chez les titulaires d'une SOR).

Les domaines dont les candidats à une SOR sont les moins satisfaits (qu'ils aient ou non reçu une subvention) comprennent la facilité du processus de traitement des demandes (52 % sont satisfaits ou très satisfaits) (bien que la clarté du processus de traitement des demandes ait obtenu une cote de satisfaction plus élevée, celle-ci était inférieure à celle du niveau de satisfaction dans l'ensemble), le montant des subventions accordées (55 % étaient satisfaits ou très satisfaits) et la nature des interactions²⁴ entre les candidats et le CRSH (56 % ont déclaré être satisfaits ou très satisfaits). Les niveaux de satisfaction les plus faibles chez les candidats à une subvention IDR variaient quelque peu, mais ces derniers ont aussi attribué de faibles cotes de satisfaction à la nature de leurs interactions avec le CRSH (51 % se sont dits satisfaits ou très satisfaits) de même qu'à la facilité de leurs interactions avec le CRSH (53 % de répondants satisfaits ou très satisfaits).

Au niveau des SOR, dans plusieurs domaines, le degré de satisfaction variait assez considérablement entre les candidats retenus et non retenus. Les domaines où les appréciations différaient de plus de 25 % incluaient : le caractère approprié des critères de pondération pour les chercheurs ordinaires, le bien-fondé des deux critères de sélection, la nature des interactions entre les candidats et le CRSH ainsi que la pertinence des critères de pondération appliqués aux nouveaux chercheurs.

En ce qui concerne le niveau de satisfaction à l'égard de la prestation des programmes IDR et SOR, les répondants de tous les groupes d'IC et la plupart des participants aux groupes de discussion organisés à Halifax, à Montréal et à Toronto semblaient être généralement satisfaits de la prestation des deux programmes. (À noter que seulement quelques participants de ces groupes ont cerné des possibilités d'amélioration à la prestation des programmes SOR ou des IDR, ce qui suggère que la plupart en sont satisfaits.)

Bien que l'on n'ait pas demandé aux répondants non candidats de commenter directement la prestation des programmes, on leur a demandé s'ils voyaient des obstacles aux demandes de subvention. Leurs réponses sont intéressantes en ce qu'elles aident à mettre en contexte l'expérience des candidats. Les non-candidats ont mentionné la facilité du

²⁴ Bien que la question n'ait pas été expressément formulée dans le questionnaire du sondage, la nature des interactions avec le CRSH portent sur le contenu/sujet, le type, le moment, la fréquence et/ou le mode de communication avec le CRSH.

processus de traitement des demandes comme un obstacle aux demandes de SOR et de subventions IDR (29 % des répondants dans le cas des SOR et 22 % dans le cas des IDR). Le caractère approprié de la pondération des critères de sélection pour les chercheurs ordinaires est le second obstacle en importance (20%) cité par les non-candidats considérant faire une demande de SOR. Ces derniers se sont aussi dits préoccupés par la pertinence des critères de sélection dans l'ensemble (18 % pour les SOR et 15 % pour les IDR). D'autres données sur les obstacles mentionnés par les non-candidats sont présentées à la pièce 4.2.

Pièce 4.2 : Obstacles cités par des non-candidats (SOR et IDR)

Programme et élément de programme	SOR	IDR
	%	%
Facilité du processus de traitement des demandes	29,2	22,1
Caractère approprié de la pondération des critères de sélection pour les chercheurs ordinaires (SOR)	19,9	s/o
Caractère approprié des deux / cinq critères de sélection (SOR/IDR)	17,6	14,8
Date(s) des échéances des demandes	16,2	10,7
Clarté du processus de traitement des demandes	13,4	10,7
Processus de demande annuel (SOR) / semestriel (IDR)	10,2	4,1
Caractère approprié de la pondération des critères de sélection pour les nouveaux chercheurs (SOR)	9,7	s/o
Facilité des interactions entre les candidats et le CRSH	6,0	10,7
Nature des interactions entre les candidats et le CRSH	5,6	9,0
Durée des subventions	3,2	4,1
Montant de subvention maximal	0,5	8,2
Manque de familiarité avec le programme	13,4	23,0
Néant	15,3	17,2
Autres (p. ex. faible possibilité d'obtenir une subvention en raison des critères de sélection ou du domaine de recherche, temps de préparation d'une demande)	31,9	27,9
Ne sait pas	6,0	9,8
Nombre de répondants	n=216	n=122

Source : Enquête auprès de non-candidats
Plusieurs réponses permises

Des recommandations d'améliorations ont été faites par le groupe d'experts, les membres des comités de sélection, les participants aux groupes de discussion et les IC des groupes composés d'autorités universitaires, de titulaires d'une subvention, d'arbitres, de candidats non retenus, de non-candidats, d'évaluateurs externes et de représentants

d'autres organismes de financement. Voici les recommandations les plus fréquentes :

- améliorer la transparence des processus (par ex., transparence accrue du processus de notation);
- réduire la charge de travail des membres des comités de sélection;
- élaborer un format type de CV pour les trois organismes subventionnaires;
- établir un plus grand nombre de cycles de demandes;
- accorder des subventions plus petites, mais à un plus grand nombre de chercheurs;
- accroître la durée des projets SOR (p. ex., d'un maximum possible de quatre ans – incluant l'année permise pour les prolongations – à un maximum possible de cinq ans);
- augmenter les chances de succès des candidats moins expérimentés, des candidats francophones, des candidats de petites universités et des candidats interdisciplinaires.

4.3 Efficacité du rapport de recherche final / utilisation des renseignements

Question B3 :

Dans quelle mesure le RRF permet-il efficacement d'obtenir de l'information sur le rendement des résultats et extraits des programmes SOR et IDR? Dans quelle mesure cette information permet-elle d'orienter la prise de décision au sujet des programmes et de répondre à d'autres besoins de nature organisationnelle?

Constats pour la question B3 :

Il y a plusieurs possibilités d'amélioration pour assurer l'efficacité du RRF sur le plan de l'information qu'il contient (particulièrement en ce qui concerne les partenariats, les impacts à plus long terme, le niveau de détail des extraits ainsi que le rôle des étudiants), de son utilisation par le CRSH pour l'évaluation du rendement, la conformité et la prise de décision. Le CRSH a examiné les outils de préparation de rapports d'autres organismes de financement, et les constatations de cet examen correspondent généralement à celles de l'évaluation. Le CRSH a élaboré une stratégie pour combler les lacunes du RRF.

Selon une étude réalisée par David Phipps²⁵, les résumés de recherche contenus dans les RRF du CRSH ne sont ni utiles ni pertinents pour les décideurs non universitaires. La plupart des IC qui ont commenté les RRF considéraient que les RRF ne sont pas un outil efficace de communication des résultats liés aux SOR et aux subventions IDR. Certains

²⁵ Phipps, D. (2009). Evaluating the production, utility and dissemination of social sciences and humanities research summaries.

des IC ont mentionné que l'on demandait aux chercheurs de produire le RRF trop peu de temps après qu'ils aient terminé leurs recherches. Certains ont aussi indiqué qu'en ciblant principalement les publications et les conférences issues de la recherche financée par les programmes SOR et IDR (c.-à-d. les résultats liés à la subvention), les RRF ne reflètent pas pleinement les avantages et les résultats des recherches. Cette observation a été confirmée dans une certaine mesure par l'examen des RRF mené par le groupe d'experts, lequel a constaté que les informations étaient limitées quant à la portée et à la nature de la participation des étudiants, la nature et les caractéristiques des conférences où des présentations sont données, le rôle des collaborateurs et des partenaires ainsi que les liens entre les fonds d'autres sources et les activités de recherche subventionnées (le cas échéant).

Les IC du CRSH ont indiqué que les RRF ne sont présentement pas utilisés pour la programmation, mais plutôt comme indicateurs de rendement et pour l'évaluation des programmes par le groupe d'évaluation du CRSH (dans la mesure où les RRF permettent d'évaluer les résultats). De plus, selon ces IC, les agents de programme n'examinent habituellement pas les RRF, lesquels sont plutôt classés dès réception.

Il existe plusieurs pratiques exemplaires qui peuvent être adoptées auprès d'autres organismes de financement, comme la prolongation de l'échéance d'un RRF et son examen par des évaluateurs externes.

L'examen des RRF fait partie des priorités du CRSH pour 2010²⁶. En janvier, le CRSH a procédé à un examen diagnostique du RRF. Cet examen comprenait une étude comparative des politiques de rédaction de rapports entre douze conseils subventionnaires (dont le CRSH) au Canada et à l'étranger. Le rapport qui en a résulté conclut que « le RRF actuel du CRSH est modérément adéquat en ce qu'il présente des extraits et des données de base sur les résultats et les impacts »²⁷. Le rapport indique aussi : « [e]n comparaison avec les onze autres conseils subventionnaires qui faisaient partie de l'analyse comparative, le processus RRF actuel du CRSH peut être considéré comme une pratique exemplaire »²⁸.

Malgré l'apparence d'une contradiction, les constats du rapport diagnostique portent sur le contenu du RRF, plutôt que sur son utilité pour la prise de décision (principale critique de Phipps et des IC). En fait, le diagnostic confirme les résultats de l'évaluation : bien qu'ils soient utilisés pour l'évaluation des programmes au CRSH, « dans une moindre mesure, les renseignements contenus dans les RRF sont employés comme source de

²⁶ CRSH, Final Research Report Diagnosis and Recommendations, janvier 2010, page 2.

²⁷ *Ibid.*, page 11.

²⁸ *Ibid.*

données pour l'élaboration de politiques ou pour la mesure du rendement de programmes. »

En ce qui a trait au contenu, le rapport diagnostique confirme aussi qu'il y a des possibilités d'amélioration, surtout en ce qui concerne les sections qui traitent des impacts et des partenariats. Ce dernier point a également été soulevé par des membres du groupe d'experts quant aux domaines où des renseignements supplémentaires permettraient d'améliorer les RRF.

4.4 Souci d'économie

Question B4 :

Les programmes SOR et IDR sont-ils exécutés avec un souci d'économie?

Constats pour la question B4 :

L'étude comparative a révélé que les programmes sont généralement exécutés d'une manière financièrement responsable - les principaux indicateurs d'efficacité étant le ratio de demandes présentées aux agents de programme – selon les mécanismes d'évaluation en place (par ex., avec ou sans examinateurs externes). Les comparaisons avec d'autres programmes ayant des mécanismes d'évaluation différents suggèrent que les projets SOR et IDR se situent dans la plage normale de l'efficacité administrative. D'autres observations suggèrent un certain nombre de mesures d'économie de coûts. Par contre, l'introduction de mesures additionnelles d'économie de coûts – et particulièrement l'élimination des évaluations externes des projets SOR – associée à un nombre accru de demandes attribuées à chaque agent de programme risque de diminuer la qualité de la prestation des programmes en général.

Les programmes SOR et IDR emploient des processus d'évaluation par les pairs quelque peu différents, ce qui influe sur le niveau des ressources (en particulier le temps accordé par les agents de programme) requises pour examiner chaque demande. Plus particulièrement, les IDR ne font pas appel à des évaluateurs externes, tandis que les SOR visent à obtenir deux évaluations externes par demande. Les évaluateurs sont recensés et invités par les agents de programme selon l'expertise requise. Ainsi, les frais d'administration par demande pour les SOR sont plus élevés que ceux des IDR, soit d'environ 15 %. En plus de cette différence, l'évaluation comparative a révélé que le principal indicateur d'efficacité des programmes SOR et IDR est le nombre de demandes reçues au cours d'une année. Comme le nombre de demandes augmente tous les ans, alors que le nombre d'agents de programme demeure relativement constant (en raison de

retards d'embauche pour répondre à la demande), il y a économie de coûts, mais l'impact de cette économie sur le temps que les agents de programme peuvent consacrer à chaque demande n'est pas clair.

Une comparaison des SOR et des IDR avec le Programme de subventions à la découverte du CRSNG révèle des coûts plus élevés de traitement des demandes, ce qui est encore une fois lié aux différences entre les processus d'évaluation par les pairs. Par exemple, en 2008-2009, les coûts non salariaux du programme SOR représentaient 0,79 % des subventions totales octroyées, tandis que ceux des IDR correspondaient à 0,43 %, et ceux du programme du CRSNG à 0,35 %. Par contre, dans le cas du CRSNG, ce sont les membres du comité d'évaluation par les pairs, et non les agents de programme, qui choisissent les évaluateurs externes et qui rédigent les commentaires du comité, ce qui transmet aux établissements qui fournissent le temps des évaluateurs une partie du fardeau administratif du personnel du CRSH en ce qui a trait aux SOR. L'étude a aussi révélé que les frais d'administration du programme IDR et du Fonds d'initiatives internationales (FII) - que le CRSH considère être un programme comparable au programme IDR sur le plan des processus d'évaluation - sont comparables.

Bien que les documents indiquent clairement que la prestation des programmes SOR et IDR de manière financièrement efficace est importante pour le CRSH, nous n'avons trouvé que très peu de documents traitant de cette question. À l'instar de nos propres constatations, une étude de 2006²⁹ indiquait que les coûts du programme SOR pourraient être réduits par l'élimination des évaluations externes en faveur d'évaluations par un plus grand nombre de comités d'experts. Cette recommandation reposait toutefois sur un grand nombre d'hypothèses et de variables inconnues.

Dans l'ensemble, les IC qui étaient en position de répondre à cette question ont indiqué que les programmes SOR et IDR sont généralement exécutés d'une manière économique, comme le démontrent le processus de demande en ligne et l'utilisation de téléconférences dans le cadre du processus de sélection, par exemple. Par contre, certains IC du CRSH et des groupes de sélection ont indiqué que des mesures d'économie de coûts excessives peuvent faire plus de mal que de bien, et avoir des conséquences non voulues, notamment en termes de baisse d'efficacité et de qualité. Par exemple, on peut réaliser des économies en ne tenant qu'un seul concours annuel au lieu de deux, ce qui entraînerait probablement a) une planification moins pratique pour les candidats potentiels aux subventions IDR; et b) une diminution de la capacité des chercheurs de saisir les occasions offertes par les sujets d'actualité. Les IC ont également indiqué qu'il y aurait certainement une économie

²⁹ Natalie Kishchuk (2006). Feasibility Study on Tools and Mechanisms to Deliver Type A and Type B Research Grants - Interim Report: Identification of Issues and Data Sources.

de coûts s'il n'y avait pas d'évaluation externe – ce qui fait écho aux constatations de l'étude comparative et de l'examen des documents – mais l'absence d'une telle évaluation aurait un « impact énorme sur la rigueur du processus de sélection. »

Dans l'ensemble, une réduction d'environ 15 % des coûts d'évaluation par les pairs dans le cas des SOR ramènerait ces coûts au niveau de ceux du programme IDR et du FII. On pourrait arriver à cette diminution en éliminant ou en simplifiant le processus d'évaluation externe et/ou en augmentant la charge de travail des agents de programme. Or, les observations suggèrent que les programmes SOR et IDR se situent dans la plage prévue d'efficacité administrative et de qualité en matière de prestation, compte tenu du mécanisme d'évaluation par les pairs, lequel est jugé fort acceptable. C'est pourquoi ces options ne sont pas recommandées.

5.0 Constats liés au succès

5.1 Réalisation des résultats

Question C1 :

Dans quelle mesure le programme IDR a-t-il permis d'appuyer des idées novatrices en matière de développement de la recherche, tel que décrit dans les objectifs du programme?

Constats pour la question C1 :

Dans l'ensemble, toutes les observations suggèrent que le programme IDR appuie bel et bien des idées novatrices en matière de développement de la recherche, bien que les évaluations du groupe d'experts ne soient pas particulièrement favorables (ce qui a été en partie expliqué par la difficulté d'évaluer le degré de nouveauté et d'innovation à la lecture des RRF).

Qu'est-ce qui est « nouveau et novateur? »

Cette question a été posée aux répondants lors des entrevues et des groupes de discussion. Les réponses s'inscrivaient en général dans trois grandes catégories :

1. La recherche qui pousse les approches méthodologiques au-delà des limites traditionnelles (incluant la création de nouveaux partenariats en recherche)
2. La recherche qui représente de nouvelles approches thématiques et de nouvelles questions; des questions de recherche qui sont des variations d'approches à un problème
3. L'application de connaissances à de nouveaux domaines; la création de liens avec de nouveaux groupes

Dans l'ensemble, toutes les observations suggèrent que le programme IDR appuie bel et bien des idées novatrices en matière de développement de la recherche. Dans le sondage mené auprès des candidats à une subvention, tous les répondants (100 %) ayant reçu une subvention IDR ont indiqué que la subvention qu'ils avaient obtenue du CRSH dans le passé avait appuyé des idées nouvelles et novatrices dans une certaine mesure ou dans une large mesure (89 % ont répondu dans une large mesure).

De même, les répondants du groupe de discussion sur le programme IDR dans les deux villes où ils ont été consultés (Toronto et Montréal) étaient d'avis que le programme IDR appuie des recherches nouvelles et

novatrices. Certains répondants du groupe de Montréal ont spécifiquement décrit le programme IDR comme un moyen d'explorer de nouvelles théories et méthodologies, et ont indiqué que les subventions IDR sont souvent le seul point d'entrée des nouveaux chercheurs.

Enfin, l'analyse de cas croisée a révélé que toutes les études de cas où une subvention IDR avait été reçue ont démontré que le programme IDR appuie des idées innovantes en matière de développement de la recherche. Ces idées comprennent entre autres : une importante base de données sur l'Arctique, un outil d'évaluation du milieu de travail et l'application de l'approche écosystémique adaptative dans un pays en voie de développement.

Synopsis d'une étude de cas IDR 2001 : Une approche écosystémique adaptative à la gestion des environnements urbains pour la santé humaine

Les travaux de ce nouveau chercheur subventionné portent sur l'application d'approches écosystémiques adaptatives et de la théorie de la complexité à des questions environnementales, en ciblant plus particulièrement les pays en voie de développement. Le programme IDR a eu d'importants impacts tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du milieu universitaire, tout en étant novateur. De plus, il y a eu des d'importantes synergies entre cette subvention IDR et d'autres fonds accordés au chercheur, lui permettant d'approfondir ses importantes recherches.

En plus d'être évidente par ses impacts directs dans le milieu universitaire et dans des situations réelles, la portée de ses travaux servira aussi à la formation d'étudiants et de PHQ. Ses recherches ont contribué à faire progresser les connaissances sur les aspects efficaces d'approches écosystémiques adaptatives, particulièrement dans le domaine de la santé. Les résultats de ses recherches ont été largement diffusés à des auditoires universitaires et autres, dont des étudiants et des PHQ, d'autres chercheurs (au Canada et à l'étranger), ainsi que des ONG. Ses travaux ont mené à de nombreux articles évalués par des pairs, à l'organisation d'une conférence, à des présentations lors d'autres conférences, à des communications sollicitées et à des publications non spécialisées (rapports de recherche pour les ONG, p. ex.).

La diffusion des résultats de recherche au sein du milieu universitaire a mené à d'autres occasions d'avancement des connaissances alors que des étudiants et d'autres chercheurs utilisent les résultats, les techniques et l'approche issus de ces recherches et trouvent de nouvelles manières de les appliquer. Par exemple, les occasions d'apprentissage offertes aux étudiants (dans le cadre de stages et par le biais du CIDR) ont permis à un plus grand nombre de PHQ de comprendre comment ces approches s'appliquent aux projets de développement international. Certains de ces étudiants font maintenant des recherches avancées dans des domaines connexes ou appliquent leurs nouvelles connaissances en développement international.

Les résultats de ces recherches ont été diffusés à des ONG et continueront d'influencer leurs travaux ainsi que la création de politiques (au Canada et à l'étranger) qui auront vraisemblablement un impact positif sur l'environnement et sur la santé de populations. Il est évident que ces recherches continuent d'être utilisées comme exemples concrets de l'application de cette approche et qu'elles continueront donc d'avoir un impact sur la formation de PHQ.

Le titulaire de la subvention a indiqué que les fonds IDR du CRSH étaient essentiels à l'atteinte des résultats décrits dans ce rapport. Selon lui, ces recherches n'auraient pas été possibles sans ce financement. Par ailleurs, il est évident que ses travaux ont eu une influence sur la vie des habitants des bidonvilles.

Les informateurs clés interviewés considèrent généralement que le programme IDR appuie des idées novatrices en matière de développement de la recherche. En effet, la plupart des IC de la majorité des groupes de répondants (autorités universitaires, titulaires

d'une subvention, candidats non retenus, non-candidats, répondants du CRSH) disent que le programme IDR a appuyé des idées nouvelles et novatrices dans une large mesure.

Quant au groupe d'experts, les répondants considèrent aussi que le programme IDR a appuyé des idées nouvelles et novatrices, mais dans une moyenne mesure. Des 21 RRF IDR qui ont été évalués, deux seulement sont considérés comme ayant satisfait ce critère à un degré élevé, onze à un degré moyen et huit à un faible degré. Les membres du groupe d'experts ont expliqué que les évaluations moyennes et faibles sont en partie dues au fait qu'ils trouvaient difficile d'évaluer les RRF parce que les aspects originaux / novateurs des travaux n'étaient pas toujours clairement énoncés dans les RRF, et qu'il était parfois ardu de déterminer à quoi certains projets allaient mener dans l'avenir. Néanmoins, les membres étaient unanimement d'avis que le programme IDR est un bon investissement pour le CRSH.

Les IC ont aussi offert des perspectives plus nuancées sur la question. Quelques IC du milieu universitaire ont estimé que le faible niveau de compréhension des objectifs du programme IDR (par les chercheurs et les universités) peut réduire sa capacité de pleinement faciliter ce type d'initiative. De plus, les répondants du groupe de candidats non retenus, en particulier, ont indiqué que le programme IDR craignait trop les risques pour être réellement novateur. Bien que les opinions de ce dernier groupe puissent être considérées comme biaisées, la plupart des présidents et membres des comités de sélection qui ont répondu à cette question ont confirmé l'importance d'avoir au sein des comités de sélection des membres prêts à prendre des risques.

« Pour que des recherches réellement novatrices bénéficient d'un financement, il faut que les membres des comités de sélection soient prêts à prendre des risques et à financer des recherches dont les résultats sont incertains. »
Membre d'un comité du programme SOR

Question C2 :

Dans quelle mesure les activités de développement de la recherche soutenues par le programme IDR ont-elles conduit à des projets de recherche avancés, subventionnés par le CRSH ou par d'autres organismes subventionnaires? Dans quelle mesure les activités de recherche et les résultats du programme SOR ont-ils conduit à de nouveaux projets de recherche, subventionnés par le CRSH ou par d'autres organismes subventionnaires?

Constats pour la question C2 :

À peu près toutes les réponses au sondage indiquent que les activités de recherche appuyées par le programme IDR contribuent à l'élaboration de projets de recherche avancés et que les activités de recherche appuyées par le programme SOR conduisent aussi à de nouveaux projets de recherche.

Les résultats du sondage montrent que ces constats se vérifient pour la plupart des titulaires d'une subvention. Parmi les répondants du programme IDR, près de 89 % ont indiqué que la subvention IDR avait mené à un projet de recherche avancé, et 85 % ont déclaré que de nouveaux projets de recherche avaient été préparés d'après les activités de la subvention originale (dans les deux cas dans une certaine ou large mesure). De même, presque tous les répondants du programme SOR (90 %) ont indiqué que de nouveaux projets de recherche reposaient sur les activités de la SOR originale.

Ces constats sont appuyés par toutes les sources de données. Par exemple, les constats des études de cas indiquent que les quatre subventions IDR ont mené à d'autres projets de recherche (dont trois avaient été financés par le CRSH ou d'autres sources). Les études de cas ont révélé que, dans six des sept cas qui ont bénéficié d'une SOR, les chercheurs ont par la suite préparé de nouveaux projets de recherche qui ont tous bénéficié de fonds du CRSH et/ou d'autres sources.

Synopsis d'une étude de cas SOR 1999 : La question du père dans la fiction québécoise contemporaine : analyse féministe comparative de la production masculine et féminine, 1975-2000

Cette analyse des modèles de paternité dans la littérature québécoise visait à examiner comment les idées sur les relations entre les sexes et la question d'identité liée à la paternité sont exprimées dans les romans québécois contemporains. Ce projet était une extension d'une importante étude antérieure, financée par une subvention du programme Nouveaux chercheurs du CRSH (1991) et liée à des travaux en cours menés en collaboration avec des collègues, incluant une autre subvention ordinaire de recherche (2006).

En termes d'impact, alors que la titulaire de la subvention (et ses étudiants) sont convaincus que la littérature peut changer le monde, ils reconnaissent que ce changement survient d'une manière indirecte. La chercheuse considère que la littérature ne vise pas à provoquer un changement social. Par contre, selon l'importante analyse appuyée par ces SOR, une vision de la société se reflète sur elle-même, et ceux qui le souhaitent se serviront de cette réflexion pour se pencher sur d'autres visions, voire militer en faveur de celles-ci. Ces chercheurs ne sont pas convaincus que la classe politique est très intéressée par leurs travaux et leurs implications, mais ils demeurent toutefois optimistes quant au potentiel de ces travaux subventionnés par le CRSH de lancer le monde sur une meilleure voie.

Les résultats de l'étude ont été largement diffusés à des auditoires universitaires au Canada et à l'étranger. La chercheuse et ses étudiants continuent de produire des résultats qui ont le potentiel d'informer sur les changements sociaux et culturels, et espèrent que des auditoires à l'extérieur du milieu universitaire seront conscientisés, même si ce n'est qu'indirectement, aux implications de leurs travaux sur le développement social vers l'égalitarisme.

Ces travaux ont contribué à la formation de 12 étudiants et boursiers dans les approches innovatrices d'analyse littéraire développée par la titulaire de la subvention. Les étudiants interviewés ont dit que les occasions de recherche en littérature - comme celle qui a été rendue possible par une subvention du CRSH - sont rares, et que cette expérience a grandement contribué à les préparer à des carrières en recherche et en enseignement.

La détentrice de la subvention a indiqué que la contribution du CRSH était indispensable à cet avancement des connaissances. Sans cet appui, il n'aurait pas été possible de réaliser les progrès théoriques et méthodologiques réalisés grâce à ces travaux.

Les répondants des groupes de discussion et les IC interviewés ont confirmé ces constats à partir d'études de cas. Parmi les IC qui ont indiqué que les activités

« Les universités exercent des pressions considérables pour que les chercheurs poursuivent leurs recherches. Même si elles ne vous offrent pas un poste à plein temps, elles s'attendent à ce que vous étendiez votre programme de recherche, et c'est pourquoi je crois que les titulaires d'une SOR préparent souvent de nouveaux projets de recherche. »

Un répondant titulaire d'une SOR

appuyées par une SOR et les résultats qui en découlaient avaient contribué à de nouveaux projets de recherche dans une *large* mesure, la majorité conviennent que les chercheurs identifient naturellement de nouvelles questions et idées sur les domaines de recherche requis en fonction de l'évolution de leurs recherches subventionnées par une SOR, ce qui mène à de nouveaux projets de recherche. Quelques membres de groupes de

discussion et répondants à l'entrevue se sont dit préoccupés par le fait que les projets de recherche nécessitent un important investissement de temps et qu'il n'est pas toujours possible pour les chercheurs de faire des demandes de fonds tous les trois ans (comme le suggère le cycle de financement triennal des SOR) en raison de leurs obligations professionnelles et personnelles. Certains titulaires d'une subvention (parmi les groupes de travail et répondants aux entrevues) ont aussi indiqué que l'on s'attend à ce qu'ils poursuivent leurs recherches et qu'ils préparent donc d'autres projets de recherche.

Question C3 :

Dans quelle mesure les activités de recherche soutenues par les programmes SOR et IDR permettent-elles de générer des outils de recherche et des résultats de recherche de grande qualité qui démontrent un avancement des connaissances dans toutes les disciplines et tous les domaines des sciences humaines?

Constats pour la question C3 :

L'évaluation a révélé que les activités de recherche appuyées par les programmes SOR et IDR contribuent à la production d'un grand volume de résultats de recherche de grande qualité (principalement sous forme de documents présentés dans le cadre de conférences et d'articles). Les observations sont toutefois moins directes en ce qui concerne les outils de recherche qui sont développés. L'avancement des connaissances est démontré par l'influence de la recherche sur les chercheurs canadiens et internationaux (bien que dans une moindre mesure en ce qui concerne le programme IDR). Le programme SOR semble avoir un impact positif sur la qualité des résultats dans le cas des nouveaux chercheurs (cette relation n'a pas pu être démontrée pour les chercheurs ordinaires). Les facteurs de succès les plus communément cités semblent être l'accès à du financement et le montant de celui-ci, l'accès à des étudiants compétents et le temps consacré à la recherche.

En général, l'évaluation a révélé que les activités de recherche appuyées par les programmes SOR et IDR ont contribué à générer des résultats et des outils de recherche de grande qualité. Voilà qui ressort fortement de l'analyse des RRF et du sondage en particulier.

Production de résultats et d'outils de recherche

L'analyse des RRF, le sondage mené auprès des titulaires d'une subvention et l'étude bibliométrique ont tous confirmé que les titulaires d'une subvention (programmes SOR et IDR) produisent un grand nombre de résultats de recherche. Les titulaires d'une SOR, en particulier, semblent très productifs à ce chapitre. La production d'outils de recherche est

moins évidente, quoique les données qualitatives suggèrent que des outils de recherche sont effectivement produits, mais dans une moindre mesure (voir ci-après).

L'analyse des RRF, par exemple, a révélé que les projets de recherche du programme SOR ont produit 23 367 résultats, pour une moyenne de 14,8 par subvention. La plage des résultats par subvention était vaste, allant de 1 à 135 résultats. Quant au programme IDR, la production des résultats était légèrement plus faible, soit une moyenne de 10,3 résultats par subvention pour un total de 713. La plage, bien que moins vaste que celle du programme SOR, était quand même assez importante : de 1 à 57 résultats.

Le type de résultats générés par les titulaires d'une SOR était relativement limité. Près des deux tiers de tous les résultats concernaient des documents présentés lors de conférences (28,3 % de toutes les mentions), des articles de revues spécialisées évalués par des pairs (23%) ou des chapitres de livre (14,3%). Le type de résultats générés par les titulaires d'une subvention IDR était plus varié, bien que les documents présentés lors de conférences et les articles évalués par des pairs aient également été le plus souvent cités (21,2 % et 18 %, respectivement). Voir la pièce 5.1 ci-après pour les détails et autres données.

Dans le sondage mené auprès des titulaires d'une subvention, de nombreux répondants ont indiqué qu'ils avaient produit de nouveaux résultats (comme ils l'avaient prévu dans leurs propositions), soit 99 % chez les titulaires d'une SOR et 92 % chez les titulaires d'une subvention IDR). Le sondage a aussi révélé que la grande majorité des titulaires d'une subvention (88 % des titulaires d'une SOR et 73 % des titulaires d'une subvention IDR) ont généré des résultats de recherche inattendus.

Pièce 5.1 : Résultats de recherche présentés par des boursiers des programmes SOR et IDR dans les RRF

Contributions de la recherche	SOR		IDR	
	Nombre	% du total	Nombre	% du total
Documents présentés lors de conférences	6 608	28,3 %	151	21,2 %
Articles spécialisés évalués par des pairs	5 376	23 %	134	18 %
Articles dans des médias populaires, des revues professionnelles ou sur le Web	1170	5 %	134	5 %
Chapitres de livre	3 340	14,3 %	67	9,3 %
Médias, radio, télévision, présentations publiques	2 188	9,4 %	78	11 %
Livres	1 880	8,0 %	68	9,5 %
Autres produits universitaires	620	2,7 %	20	2,8 %
Documents audio et vidéo, CD, multimédias, sites Web	277	1,2 %	43	6 %
Thèses	249	1,07 %	9	1,3 %
Rapports	242	1,04 %	30	4,2 %
Élaboration de politiques et de programmes, consultation	212	0,9 %	9	1,3 %
Catalogues d'exposition	13	0,06 %	S/O	S/O
Manuels	16	0,1 %	S/O	S/O
Instruments ou équipement	13	0,06 %	1	0,2 %
Autres	1 155	4,9 %	73	10,2 %
Sans réponse	4	0	S/O	S/O

Source : Analyse des RRF

L'étude bibliométrique n'a examiné la production de résultats de recherche que dans le cas des titulaires d'une SOR³⁰. Quant au niveau de contribution des SOR à l'accroissement du rendement scientifique de la recherche subventionnée en termes de nombre d'articles publiés dans des revues spécialisées, il est difficile de comprendre l'impact relatif des SOR en raison de l'absence d'un groupe témoin. Chez les chercheurs ordinaires, la production scientifique n'était pas beaucoup plus élevée lorsque la recherche était appuyée par le programme SOR que lorsqu'elle ne l'était pas. Par contre, chez les nouveaux chercheurs, la production scientifique était manifestement plus élevée lorsque leur recherche était appuyée par le programme SOR que dans le cas contraire.

³⁰ Il est important de rappeler qu'une forte proportion des connaissances produites en sciences humaines est publiée dans des livres et d'autres types de documents (entre 40 % et 60 % selon les estimations) et que celles-ci n'ont pas été couvertes dans l'étude bibliométrique (seuls les articles évalués par des pairs ont été considérés). De plus, puisque la couverture des sciences humaines dans la base de données Scopus semble incomplète, aucune conclusion n'a pu être tirée quant à l'effet du programme SOR sur les résultats de recherche des chercheurs en sciences humaines. Enfin, en l'absence d'un groupe témoin, il n'est pas possible d'établir avec certitude le niveau de contribution du programme SOR à la production de résultats de recherche.

Cette différence peut être attribuable au programme SOR ou à l'accroissement inhabituel de la production que l'on observe chez les jeunes chercheurs prometteurs en début de carrière. À l'heure actuelle, nous ne disposons pas de suffisamment de données pour conclure que les SOR ont contribué à accroître le rendement scientifique des nouveaux chercheurs en termes de nombre d'articles publiés dans des revues spécialisées. Il faut étudier la question plus à fond pour exclure d'autres facteurs qui auraient pu produire les tendances observées dans la production scientifique.

Les études de cas et les entrevues des IC suggèrent aussi que des outils de recherche sont produits. Certains IC des groupes d'intéressés composés d'autorités universitaires, de titulaires d'une subvention et d'intervenants externes ont pu recenser des outils produits dans le cadre de recherches subventionnées (SOR et IDR) (incluant des outils qui guident les procédures de décision, des outils de planification urbaine, des manuels, des logiciels, des modèles financiers, des bases de données, des bibliographies, des formulaires contractuels et des formules (par ex., pour l'établissement de prix)). Pour deux des huit études de cas, les recherches ont donné lieu à de nouveaux outils. L'un d'eux est un outil d'évaluation environnementale qui est employé par l'équipe de recherche pour apprécier le milieu de travail d'organisations afin de les aider à apporter des améliorations en termes de durabilité et d'efficacité environnementales. Une base de données en ligne composée d'éléments culturels, qui détaille l'histoire sociale des Inuit et de l'Arctique de l'Est, a également été créée. Elle est employée par quiconque désire en savoir plus sur cette histoire sociale, y compris des chercheurs et d'autres utilisateurs de données de recherche. Son rôle dans l'élaboration de politiques de logement dans le Nord constitue un exemple concret de l'utilisation de cette base de données.

Qualité des résultats et des outils de recherche démontrant un avancement des connaissances

La qualité des résultats et des outils de recherche a été évaluée en fonction de leur influence auprès des auditoires universitaires (mesurée selon les évaluations du groupe d'experts, les perceptions des titulaires d'une subvention et une analyse de citations obtenues dans le cadre de l'étude bibliométrique) ainsi qu'en fonction des perceptions relatives à la qualité qui se sont dégagées des entrevues.

Les membres du groupe d'experts ont conclu que les titulaires d'une SOR ont produit de bons résultats. Le rendement de près de la moitié des subventions évaluées a été jugé « excellent » (17 % ou n=13 de 79) ou « très bon » (29 % ou n=23 de 79). Pour une autre proportion importante des subventions, le rendement a été qualifié de « bon »

Les membres ont unanimement convenu que le programme SOR est un très bon investissement pour le CRSH.

Rapport final du Groupe d'experts

(30 % ou n=24 de 79). Enfin, un rendement « moyen » a été attribué dans 17 % (n=13) des cas, et « médiocre » dans 8 % (n=6) des cas.

Dans le sondage mené auprès des titulaires d'une SOR, la grande majorité des répondants ont indiqué que les publications ou d'autres résultats issus de leurs recherches avaient influencé d'autres chercheurs, soit à l'étranger (86 %) ou au Canada (80 %). Dans le cas des subventions du programme IDR, une plus petite proportion de répondants considérait que les publications et autres résultats générés par leurs travaux avaient influencé d'autres chercheurs à l'étranger et au Canada (60 % dans les deux cas). Ainsi, alors que l'avancement des connaissances semble être assez important chez les titulaires d'une SOR, il l'est légèrement moins chez les titulaires d'une subvention IDR.

L'étude bibliométrique a évalué la qualité des résultats de recherche de deux manières : l'impact des résultats de recherche par rapport aux résultats moyens en sciences humaines au Canada, et l'augmentation du rendement scientifique des chercheurs subventionnés en termes d'impact scientifique de leurs articles publiés dans des revues spécialisées.

D'une part, en ce qui concerne l'impact des résultats de recherche produits à l'aide d'une SOR par rapport aux résultats moyens en sciences humaines au Canada, l'étude a révélé que les chercheurs ordinaires appuyés par le programme SOR (incluant les publications subventionnées et non subventionnées) se distinguent sur le plan de leur impact scientifique d'ensemble, tel que mesuré par les citations reçues, comparativement au chercheur canadien moyen. Toutefois, les articles des chercheurs ordinaires, produits à l'aide d'une SOR, n'ont pas eu un impact considérablement plus important (mesuré par l'impact des revues spécialisées qui ont publié les articles) que la moyenne des articles parus dans des revues canadiennes. Chez les nouveaux chercheurs, cependant, l'impact des articles produits (incluant les articles subventionnés et non subventionnés) ne diffère pas sensiblement de celui de la moyenne canadienne. Ce constat n'est pas nécessairement négatif puisque l'on ne s'attend pas à ce que les nouveaux chercheurs produisent un impact scientifique plus important que les chercheurs établis. En fait, comme il est raisonnable de s'attendre à ce que les nouveaux chercheurs aient un impact moyen plus faible, le fait que leur impact ne diffère pas de la moyenne permet de supposer que les nouveaux chercheurs appuyés par une SOR sont capables de surmonter certains des désavantages systématiques faisant en sorte qu'ils sont moins cités en début de carrière. L'évaluation bibliométrique a aussi révélé que les nouveaux chercheurs publient leurs articles subventionnés par une SOR dans des revues qui ont un facteur d'impact moyen sensiblement plus élevé par rapport à celui des revues où d'autres articles canadiens ont été publiés. Ces résultats suggèrent que le programme SOR a aidé les nouveaux chercheurs à produire des articles qui satisfont à des normes de qualité plus élevées que

dans le cas du chercheur canadien moyen en sciences humaines.

D'autre part, en ce qui a trait au rendement scientifique des chercheurs subventionnés en termes d'impact scientifique de leurs articles publiés dans des revues spécialisées, les articles produits par des chercheurs ordinaires appuyés par le programme SOR n'ont pas un impact scientifique considérablement plus élevé (en termes de citations et d'impact des revues qui ont publié les articles) que celui des articles produits lorsque les auteurs ne bénéficiaient pas d'une SOR³¹. Notre étude a toutefois révélé que l'impact des articles des nouveaux chercheurs subventionnés était plus marqué que celui d'articles produits sans le bénéfice d'une subvention, et que la différence était presque aussi importante dans le cas des sciences humaines en général. Ce constat permet de supposer que le programme SOR aide les nouveaux chercheurs à produire des articles qui satisfont à des critères de qualité plus élevés. Rappelons toutefois qu'en l'absence d'un groupe témoin, il est difficile d'évaluer le degré d'attribution au programme SOR.

Synopsis d'une étude de cas IDR 2003 : L'histoire sociale de l'Arctique de l'Est : une base de données en ligne, et trois autres projets subventionnés par une SOR, dont Relocalisation des Inuits dans l'Arctique de l'Est (1987-1990), Relations historiques en matière de soins de santé dans l'Arctique de l'Est : les répercussions de la politique en matière de soins de santé (1998-2003) et Iglurjuaq en transition : une analyse historique de la politique en matière de logement des Inuits (2006-2009)

Ce projet visait à documenter, à analyser et à redresser les activités coloniales et leurs impacts sur les gens, les systèmes et les services de l'Arctique.

Les travaux de ce projet ont grandement contribué à enrichir les connaissances sur les Inuits et sur l'héritage colonial, et ce d'une manière qui touche autant l'histoire des Inuits que les enjeux sociaux contemporains vécus dans le Nunavut. Ces travaux ont porté sur de nombreuses questions, couvrant une diversité d'aspects de la société et du développement dans l'Arctique de l'Est ainsi que dans le Nord en général. Selon le titulaire de la subvention et les personnes interviewées pour cette étude de cas, ces travaux n'auraient pas pu être réalisés sans le CRSH. Malgré la disponibilité d'autres sources de financement, le CRSH a toujours été la principale source de financement.

En termes de développement de PHQ, les projets subventionnés (IDR et SOR) ont permis de former des étudiants inuits et non inuits dans des disciplines sociales et autres. Grâce à ces expériences, les étudiants ont non seulement acquis des compétences particulières pour réaliser des recherches dans le Nord, mais ils ont aussi appris à mieux se comprendre et à mieux cerner leur rôle. Pour certains, cette expérience les a transformés.

Dans l'ensemble, ces travaux - réalisés grâce à une série de subventions interreliées des programmes SOR et IDR - ont eu de vastes impacts, tant sur les recherches que sur leurs applications à la politique sociale et au débat lié aux impacts du colonialisme sur les populations de l'Arctique. Ces travaux ont d'importantes ramifications qui vont au-delà de l'expérience du colonialisme dans le Nord canadien, s'étendant à tout lieu ayant une histoire coloniale ainsi qu'à tout contexte où il existe des problèmes d'injustice et d'inégalité sociales - c'est-à-dire presque partout sur la planète. Les répercussions de ces travaux touchent à une grande diversité de domaines de recherche, dont le suicide, l'enfantement, le logement, l'exploration minière... pour ne mentionner que ceux couverts dans le cadre de cette étude de cas. Chose rare, ces travaux visent non seulement à informer sur le changement social et culturel, mais aussi à favoriser directement le changement par l'application des résultats de recherche au développement de politiques. Nous n'hésitons pas à affirmer que ces travaux ont déjà des impacts favorables importants sur la vie des Canadiens.

³¹ À noter qu'aucune des différences observées dans l'impact scientifique n'a d'importance sur le plan statistique.

Les constats tirés des observations qualitatives appuient aussi l’assertion selon laquelle des résultats et des outils de recherche de grande qualité ont été produits grâce à des subventions des programmes SOR et IDR. Par exemple, les huit études de cas ont révélé que les activités de recherche subventionnées (SOR et/ou IDR) ont contribué à la production de résultats et d’outils de recherche de grande qualité démontrant un avancement des connaissances. (Les résultats de recherche de grande qualité

« La recherche de grande qualité dépend de la présence 1) d’un processus concurrentiel permettant une évaluation de la qualité des propositions de recherche, 2) d’un programme de recherche qui attire les meilleurs chercheurs; 3) d’un programme continu qui attire les chercheurs et 4) d’un intérêt personnel lié à l’obtention d’une subvention. Lorsque tous ces facteurs sont présents, vous avez les meilleurs éléments pour produire des résultats de recherche de grande qualité. C’est d’ailleurs le cas du programme SOR. »

Commentaire d’un IC externe

comprennent des articles dans des revues spécialisées, des chapitres de livre et des présentations dans le cadre de conférences. Les outils de recherche de grande qualité qui ont été générés comprennent une importante base de données ainsi qu’un outil de vérification environnementale.) La qualité a été évaluée par les utilisateurs des résultats et des outils dans le cadre d’entrevues de suivi.

Les constats tirés des entrevues menées auprès des IC sont semblables à ceux des études de cas. La plupart des IC de tous les groupes d’intéressés considéraient que les activités de recherche subventionnées (SOR et IDR) avaient contribué à la production de résultats de recherche de grande qualité (articles dans des revues spécialisées, conférences/présentations, méta-analyses, livres (incluant des livres en ligne) et ateliers), démontrant un avancement des connaissances dans toutes les disciplines et tous les domaines des sciences humaines.

Facteurs influençant le développement de résultats et d’outils de recherche de grande qualité

La pièce 5.2 présente les six principaux obstacles et facteurs de succès signalés dans les RRF. Y figurent aussi les principales réponses offertes au cours des entrevues. En considérant l’ensemble de ces réponses, on peut déterminer que les facteurs influençant le succès les plus communément cités semblent être l’accès à du financement et le montant de celui-ci, l’accès à des étudiants compétents et le temps consacré à la recherche (c.-à-d., allocation de dégageant pour la recherche, congé pour activités professionnelles). L’accès à des données et à un soutien institutionnel a également été fréquemment mentionné.

Pièce 5.2 : Les six principaux facteurs influençant le succès

SOR (RRF)		IDR (RRF)		Informateurs clés (SOR et IDR)
Facteurs de succès	Obstacles	Facteurs de succès*	Obstacles	Facteurs influençant le succès
Financement du CRSH	Allocation de dégagement pour la recherche insuffisante (CRSH) / congé pour activités professionnelles insuffisant	Collaboration d'équipe	Allocation de dégagement pour la recherche insuffisante (CRSH) / congé pour activités professionnelles insuffisant	Suffisamment de temps pour se consacrer à la recherche sans distraction
Accès à des étudiants qualifiés	Disponibilité des données / accès aux données	Accès à des étudiants qualifiés	Disponibilité des données / accès aux données	Financement adéquat
Disponibilité des données / accès aux données	Recrutement d'étudiants	Financement du CRSH	Financement du CRSH insuffisant	Appui institutionnel
Collaboration d'équipe	Soutien institutionnel insuffisant	Participation de partenaires	Financement complémentaire insuffisant (c.-à-d., autres sources)	Durée de la subvention
Allocation de dégagement pour la recherche insuffisante (CRSH) / congé pour activités professionnelles insuffisant	Financement du CRSH insuffisant	Allocation de dégagement pour la recherche (CRSH) / congé pour activités professionnelles	Recrutement d'étudiants	Subventions moins axées sur la tâche ou le projet (mais plutôt sur des programmes)
Appui institutionnel	Ressources physiques / matérielles (par ex., locaux à bureaux) insuffisantes	Personnel qualifié	Négociation de partenariats	Compétences des étudiants

* L'appui institutionnel a été classé septième comme facteur de succès dans le cas du programme IDR.

Source : analyse des RRF et entrevues avec des informateurs clés

Question C4 :

Dans quelle mesure les activités des programmes SOR et IDR ont-elles favorisé la formation de personnel hautement qualifié dans le domaine de la recherche et disposé à poursuivre une carrière axée sur le savoir dans différents domaines?

Constats pour la question C4 :

Dans l'ensemble, les titulaires d'une SOR ont donné des réponses très favorables en ce qui a trait à leurs compétences et au développement de leur carrière ainsi qu'à la formation d'étudiants comme résultat de la subvention. Les étudiants considéraient aussi que leur participation à des recherches subventionnées leur avaient permis de parfaire leurs compétences, tout en leur offrant des possibilités de carrière dont ils n'auraient pas bénéficié autrement.

L'analyse des RRF portant sur la formation d'étudiants et les possibilités de mentorat a révélé que sept étudiants en moyenne sont embauchés pour chaque subvention (SOR et IDR). Par ailleurs, en moyenne, 320 \$ sur 1 000 \$ octroyés pour chaque SOR et 270 \$ sur 1 000 \$ octroyés pour chaque subvention IDR ont été versés à des étudiants et à des boursiers postdoctoraux. La pièce 5.3 présente la nature de la participation d'étudiants à des activités de recherche subventionnées par une SOR (selon les informations reçues des titulaires d'une SOR dans le cadre du sondage)³².

Plus les étudiants sont avancés dans leur carrière universitaire, plus leur participation est importante (c.-à-d. que les étudiants postdoctoraux participent davantage que les étudiants doctoraux, lesquels participent davantage que les étudiants de maîtrise qui, à leur tour, participent davantage que les étudiants de premier cycle). La seule exception à cette tendance concerne le partage de données et d'information, où la participation des étudiants de maîtrise et de doctorat n'est que légèrement supérieure à celle des étudiants de premier cycle ou des étudiants postdoctoraux.

³² Les résultats applicables au programme IDR ne sont pas présentés, puisque le nombre de titulaires d'une subvention dans chaque catégorie d'étudiants est trop faible pour être considéré.

Pièce 5.3 : Nature de la participation d'étudiants dans des projets SOR

Activité de recherche	Premier cycle	Maîtrise	Doctorat	Post-doctorat
Conception de projets de recherche	10 %	14 %	24 %	39 %
Élaboration de méthodologies (questionnaires, guides, échantillonnages, etc.)	10 %	25 %	33 %	49 %
Collecte de données et d'informations	75 %	82 %	82 %	73 %
Analyse du contenu ou des résultats de recherche	31 %	55 %	61 %	83 %
Présentation de données de recherche lors de conférences et d'autres événements	16 %	38 %	55 %	76 %
Publication d'articles ou de livres sur des résultats de recherche	12 %	29 %	48 %	72 %
Nombre de répondants	197	275	264	41

Pourcentage indiquant la plupart ou tous les étudiants; réponses multiples permises

Source : Sondage auprès de candidats à un financement du CRSH

Expérience des étudiants dans l'ensemble

De manière générale, la plupart des titulaires d'une SOR qui ont répondu au sondage, ainsi que tous les titulaires interviewés pour les études de cas, considèrent qu'ils ont pu offrir des possibilités de formation et des occasions de mentorat de grande qualité aux étudiants qui ont participé à leurs travaux subventionnés. Sur le plan de la qualité de la formation, le tiers environ des répondants considéraient que la majorité ou la totalité des étudiants de maîtrise avaient bénéficié d'une formation de grande qualité. Pour les étudiants de premier cycle, la proportion était de 78 % et, pour les étudiants doctoraux et postdoctoraux, de 87 %. Les titulaires d'une subvention étaient aussi très positifs quant aux possibilités de mentorat de grande qualité offertes aux étudiants : 78 % ont indiqué que la plupart ou la totalité des étudiants de premier cycle avaient bénéficié d'un mentorat, comparativement à 80 % pour les étudiants postdoctoraux, à 84 % pour les étudiants doctoraux et à 86 % pour les étudiants de maîtrise.

Pour les huit études de cas, l'évaluation a révélé que les titulaires d'une subvention (SOR et/ou IDR) avaient embauché des étudiants pour leurs recherches. Ces titulaires considéraient généralement que ceux-ci avaient bénéficié d'un mentorat et d'une formation de grande qualité. Les étudiants interviewés dans le cadre des études de cas ont indiqué que la qualité de leur expérience était élevée (précisant qu'ils ont eu l'occasion de recueillir des données, d'assister à des conférences et, dans certains cas, de collaborer à la rédaction d'articles).

Développement de compétences pratiques

Toutes les observations indiquent que les subventions (IDR et SOR) donnent au personnel universitaire l'occasion de développer et de perfectionner des compétences pratiques en recherche et en mentorat. D'après le sondage, 83 % des titulaires d'une SOR considéraient que la subvention leur avait permis d'améliorer leurs compétences en recherche dans une certaine ou large mesure.

Plus particulièrement, les répondants ont estimé que les subventions du CRSH appuient l'acquisition de compétences par les étudiants. Selon les entrevues et les groupes de discussion, les recherches subventionnées (IDR et SOR) ont permis aux étudiants de développer diverses compétences dans les domaines suivants : préparation de propositions, planification de la recherche, évaluation éthique, compétences techniques, méthodologie de recherche, travail sur le terrain, réflexion critique, recherche/collecte/analyse de données, rédaction de rapports, révision, travail d'équipe ainsi que préparation et présentation d'articles et de conférences. Les étudiants qui ont participé aux recherches subventionnées explorées dans les études de cas ont reçu une formation dans une diversité de domaines, notamment : recherches bibliographiques en bibliothèque et en ligne, recherches qualitatives, sondages, tenue d'expériences, méta-analyses, recherche sur le terrain, analyses statistiques diverses et rédaction de rapports de recherche. Selon le rapport provisoire des constats de l'évaluation de l'Initiative de la nouvelle économie (INÉ)³³, la majorité des étudiants qui ont participé à un projet INÉ considéraient qu'ils s'étaient perfectionnés dans plusieurs domaines, dont l'analyse, la collecte de données, l'élaboration de méthodologies et la conception de projets de recherche. Puisque la nature de la participation de ces étudiants à des projets INÉ semble similaire à celle des projets SOR, on peut en déduire que les étudiants ayant participé à un projet SOR ou IDR auraient recensé des domaines de développement semblables.

Certains étudiants des groupes de discussion ont expliqué que le fait de participer à un projet dans son ensemble, plutôt qu'à des parties d'un projet, était important pour comprendre le processus de recherche et acquérir des compétences particulières. Ces compétences aident les étudiants à développer leur confiance en soi et leurs aptitudes en recherche, tout en leur permettant d'observer les processus et le travail de chercheurs aguerris. Dans certains cas, les étudiants ont pu cibler leurs travaux et énoncer des questions de recherche, et utiliser ensuite cette connaissance pour préparer des demandes de subvention auprès du

« Mesurez votre succès selon celui de vos étudiants. »
Un répondant du groupe de discussion formé d'étudiants

³³R.A. Malatest & Associates Ltd. et Natalie Kishchuk: Research & Evaluation Inc. 20080. Evaluation of the Initiative on the New Economy (INE), Interim Findings Report, page 56.

CRSH. Les groupes de discussion formés d'étudiants ont indiqué que la moitié environ des étudiants qui avaient participé à des projets du CRSH avaient par la suite reçu une bourse de cet organisme. Certains IC ont indiqué que les projets financés par les programmes SOR et IDR permettent aux étudiants de travailler individuellement avec des professeurs, ce qui est essentiel au processus de mentorat.

Selon les deux tiers environ des répondants parmi les titulaires d'une SOR, certains ou la totalité des étudiants de maîtrise ou de doctorat qui ont participé à leurs recherches ont développé des compétences précises qui sont requises en recherche (par ex., connaissance d'une langue étrangère ou de logiciels particuliers). Un peu plus de la moitié (58 %) et le tiers (34 %) des titulaires d'une SOR considéraient que certains ou la totalité des étudiants de premier cycle ou postdoctoraux, respectivement, avaient acquis des compétences particulières.

Au cours des entrevues menées auprès des IC, les facteurs internes et externes perçus comme influençant la formation d'un personnel hautement qualifié comprenaient le niveau d'expérience de l'étudiant au début du projet, la volonté des chercheurs de déléguer des tâches difficiles aux étudiants collaborant à leur recherche, la taille de la subvention, la disponibilité d'installations de recherche ainsi que la durée des congés pour activités professionnelles accordés aux chercheurs par leur université après l'obtention d'une subvention.

Les groupes de discussion ont indiqué qu'à la suite de leur participation à des projets subventionnés (SOR et IDR), certains étudiants ont poursuivi leur formation (cycles supérieurs), ont accédé à un poste de professeur ou ont demandé à nouveau du financement auprès du CRSH (par ex., des bourses de doctorat). Pour ceux qui n'ont pas suivi un cheminement universitaire, l'expérience fut une étape préparatoire au marché du travail.

Les résultats du sondage, des entrevues et des groupes de discussion ont appuyé les constats de recherches antérieures, recensés dans le cadre de l'examen de la documentation. Ces constats ont confirmé que les activités de recherche subventionnées (IDR et SOR) ont contribué au développement de personnel hautement qualifié et formé en recherche. Une étude du CRSH réalisée en 2005³⁴ sur la formation d'étudiants dans le cadre de projets de recherche subventionnés par le CRSH a révélé que les étudiants embauchés pour ces projets profitent généralement d'un niveau élevé de participation intellectuelle dans une grande diversité d'activités et de contextes de recherche, qu'ils

³⁴ Rapport sur le rendement 2005-2006 du CRSH. Extrait le 19 février 2010 du site : http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071120100213/http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/0506/CRSH-crshc/CRSH-crshc_f.asp

acquissent des compétences en recherche et en communication et qu'ils ont accès à un vaste éventail de ressources et d'installations. Priés de préciser les avantages de leur participation à des recherches subventionnées par le CRSH, 90 % des étudiants qui ont répondu à cette étude de 2005 ont indiqué avoir augmenté leurs connaissances dans leur domaine, 89 % ont affirmé avoir acquis des compétences en collecte de données, 88 % ont déclaré avoir accru leur capacité d'analyse et 85 % ont soutenu avoir davantage confiance en leurs compétences en recherche.

Synopsis d'une étude de cas IDR 2002 : La légitimité en matière de gouvernance mondiale

Les recherches de ce projet appuyé par une SOR visaient 1) à établir le type de légitimité applicable et à recenser des processus de légitimation qui facilitent ou restreignent la portée et la fonction d'institutions internationales ou transnationales et 2) à déterminer si les exigences en matière de légitimité sont satisfaites aux yeux des auditoires pertinents.

L'étude de cas a révélé que ce projet avait eu un impact important dans le milieu universitaire, en plus de créer des synergies entre les SOR et d'autres sources de financement du CRSH (GTRC, p. ex). Le titulaire de la subvention a qualifié d'essentielle la contribution du programme SOR à la réalisation des résultats. Il a indiqué que la subvention lui avait permis d'explorer de nouvelles idées et d'approfondir ses recherches.

Plusieurs publications évaluées par des pairs ainsi que des présentations données lors de conférences ont découlé de ce projet, ce qui indique que les recherches ont fortement contribué à l'avancement des connaissances dans le domaine de la légitimité en matière de gouvernance mondiale. Plus de 15 écrits évalués par des pairs, dont des articles parus dans des revues spécialisées et des chapitres de livre, ont été publiés sur les résultats des recherches, en plus de nombreux articles non évalués et plus d'une douzaine de présentations.

La diffusion des résultats de recherche à d'autres chercheurs et à des étudiants a contribué à l'avancement des connaissances, d'autres ayant poussé encore plus cette recherche. Par ailleurs, le projet a permis d'employer trois étudiants de premier cycle et quatre étudiants doctoraux. La formation en recherche dont les étudiants ont bénéficié a contribué au développement d'un personnel hautement qualifié. Une étudiante en particulier, qui est devenue professeure et qui continue de faire progresser les connaissances dans ce domaine, a indiqué que sa participation au projet avait été « déterminante » pour sa propre carrière.

Le titulaire de la SOR, qui était un nouveau chercheur, a indiqué que le financement du CRSH avait été essentiel à la réalisation des impacts en termes d'avancement des connaissances et de formation d'un personnel hautement qualifié.

Occasions de développement de carrière

Dans le cas des titulaires d'une subvention, les IC de ce groupe ont indiqué que l'accès à la permanence ou à une promotion dépend parfois de la capacité du chercheur d'obtenir une SOR ou une subvention IDR. Les participants aux groupes de discussion ont également souligné qu'il était difficile d'acquérir une permanence sans une subvention du

CRSH. Certains ont aussi mentionné qu'ils ne croyaient pas qu'ils auraient eu une carrière sans le CRSH et que la continuité du financement leur permet de poursuivre leur recherche et de présenter leurs résultats dans des publications.

Les titulaires d'une subvention ont aussi estimé que les subventions des programmes SOR et IDR leur permettent d'obtenir d'autres subventions : 89 % des répondants ont indiqué qu'après l'obtention d'une subvention dans le cadre de ces programmes, ils étaient plus susceptibles d'avoir d'autres subventions de recherche et ce, dans une certaine ou large mesure. Les commentaires recueillis au cours des entrevues et auprès des groupes de discussion appuient ce point de vue.

« L'obtention d'une subvention du CRSH procure le sentiment d'avoir réussi. »
Un répondant d'un groupe de discussion

Les publications sont une composante importante de l'historique de rendement d'un chercheur. Les répondants au sondage ont affirmé que, grâce à leur subvention, il était plus probable que leurs articles soient acceptés par des revues spécialisées (79 %) et dans le cadre de conférences

universitaires (78 %), dans une certaine ou large mesure. Les subventions et les publications permettent aux chercheurs de gravir les échelons au sein du milieu institutionnel ou universitaire.

Les titulaires d'une subvention qui ont participé aux groupes de discussion ont également indiqué qu'en plus d'aider les chercheurs individuels, elles ont aussi contribué à l'avancement des connaissances de départements universitaires, créant une synergie collective et augmentant la réputation de ces derniers au sein de leur université.

Au chapitre de l'avancement de la carrière des étudiants, la plupart des titulaires d'une SOR étaient d'avis que la majorité ou la totalité des étudiants avaient bénéficié d'occasions d'avancement de carrière grâce à leur participation à un projet subventionné. Plus particulièrement, plus les étudiants avaient avancé dans leur programme universitaire, plus les titulaires d'une subvention étaient encourageants. Plus particulièrement, 64 % des titulaires d'une SOR ont indiqué que la majorité ou la totalité des étudiants de premier cycle avaient progressé dans leur carrière. Quant aux étudiants des autres cycles, les pourcentages sont de 69 % pour les étudiants de maîtrise, 75 % pour les étudiants doctoraux et 86 % pour les étudiants postdoctoraux.

Conformément à ces constats, la plupart des IC des groupes de titulaires d'une subvention et des autorités universitaires ont estimé que ces occasions d'avancement de carrière pouvaient être attribuées dans une large mesure à des projets de recherche subventionnés (SOR et IDR). Ils ont aussi indiqué que ces recherches subventionnées peuvent faciliter le

cheminement des étudiants vers un doctorat, les aider à trouver du travail, leur permettre d'obtenir de solides lettres de référence et leur permettre d'être publiés, facteurs qui sont tous importants pour la progression de leur carrière.

Les commentaires des participants aux groupes de discussion et les observations des études de cas appuient ces idées, à savoir que les subventions ont offert aux étudiants de nombreuses occasions de faire progresser leur carrière en démontrant qu'ils ont acquis des compétences et ont contribué à produire des résultats, tels que des publications et des références. En fait, plusieurs des étudiants interviewés dans le cadre des études de cas ont indiqué que leur travail avec le chercheur principal du projet subventionné par le CRSH avait eu un impact important sur leur cheminement de carrière. Plusieurs anciens étudiants ont accédé à une carrière dans le milieu universitaire, alors que d'autres ont trouvé de l'emploi dans des entreprises où ils mettent à profit leurs compétences.

Visibilité, exposition et réseautage

Les subventions ont permis aux chercheurs et aux étudiants de présenter leurs travaux, d'être plus visibles au sein du milieu des chercheurs et de bâtir leur réseau professionnel.

Les groupes de discussion ont estimé que les projets subventionnés ont assuré un transfert de connaissances grâce à des conférences, des entrevues avec les médias et des publications qui ont contribué à hausser le profil du chercheur et à établir sa réputation dans son domaine. Ces projets ont aussi permis aux participants de développer leur confiance en soi, leur autorité et leur reconnaissance. Les groupes de discussion ont indiqué que les subventions avaient accru la visibilité des recherches (tout en aidant les étudiants qui y ont pris part). Le CRSH permet aux étudiants de travailler avec des professeurs et de bénéficier de leur association avec les titulaires de son financement.

Selon le sondage, 87 % des titulaires d'une subvention ont indiqué que la subvention leur avait permis d'étendre leurs réseaux de recherche internationaux dans une certaine ou large mesure. Les résultats des entrevues et des groupes de discussion ont appuyé les constats de recherches antérieures, recensés dans l'examen des documents, qui ont révélé que les activités réalisées à l'aide des programmes IDR et SOR contribuent à l'avancement de carrière par le développement de réseaux et de contacts et par une meilleure compréhension du rôle de la recherche, tant dans le milieu universitaire que dans un autre contexte³⁵.

³⁵ Rapport sur le rendement 2005-2006 du CRSH. Extrait le 19 février 2010 du site : http://www.collectionscanada.gc.ca/webarchives/20071120100213/http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/0506/CRSH-crshc/CRSH-crshc_f.asp

Pour les étudiants, les occasions de présenter des résultats de recherche dans le cadre de conférences et d'autres forums accroît considérablement l'avancement dans leur carrière universitaire. Selon 76 % des titulaires d'une SOR qui ont répondu au sondage, la plupart ou la totalité des étudiants postdoctoraux qui ont participé à des recherches subventionnées avaient présenté des résultats de recherche. Ce pourcentage diminue comme suit : 55 % affirment que certains ou la totalité des étudiants doctoraux ont présenté des résultats de recherche, 38 % déclarent que certains ou la totalité des étudiants de maîtrise ont présenté des résultats de recherche, et 16 % indiquent que certains ou la totalité des étudiants de premier cycle ont présenté des résultats de recherche.

L'indépendance en recherche

L'autonomie et l'indépendance offertes par les subventions ont été constatées à plusieurs niveaux. Dans le cadre du sondage, 91 % des répondants ont affirmé que leur subvention leur avait donné un niveau plus élevé d'autonomie et d'indépendance en recherche dans une certaine ou large mesure. Les participants aux groupes de discussion ont également indiqué qu'un financement permet au chercheur de faire ses propres travaux, tout en lui offrant de la souplesse en termes de temps.

Pour les étudiants, le manque d'indépendance en recherche constituait toutefois un problème. Les groupes de discussion ont indiqué que les étudiants n'appréciaient pas toujours de travailler sur des projets subventionnés, parce que ceux-ci les éloignaient de leurs propres recherches et qu'ils craignaient de devenir trop absorbés dans les travaux du professeur, ce qui pouvait les distraire de leurs projets de thèse. De plus, les recherches subventionnées ne correspondent pas toujours aux intérêts des étudiants. L'étude de 2005 du CRSH³⁶ sur la formation des étudiants dans le cadre de la recherche subventionnée par le CRSH a également révélé que les travaux proposés aux étudiants devraient être mieux intégrés aux projets de recherche, qu'ils devraient être de grande qualité et de nature analytique et qu'un financement accru spécifiquement réservé aux étudiants pourrait être requis.

³⁶ *Ibid.*

Question C5 :

Dans quelle mesure³⁷ les résultats des recherches soutenues par le programme SOR ont-ils été efficacement diffusés à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire?

Constats pour la question C5 :

L'évaluation a révélé un haut degré d'efficacité en ce qui a trait à la diffusion des résultats de recherche dans le milieu universitaire et parmi les chercheurs canadiens et internationaux. Ce constat est confirmé par le sondage mené auprès des candidats, l'analyse des RRF, les entrevues, les études de cas ainsi que la documentation. La diffusion à l'extérieur du milieu universitaire est généralement plus faible et n'est pas considérée comme étant nécessairement appropriée à tous les types de recherche ou à toutes les disciplines.

Dans les RRF, les titulaires d'une subvention doivent indiquer la portée de la diffusion de leurs résultats de recherche. Selon les titulaires d'une subvention des programmes SOR et IDR (dans le cadre de l'analyse des RRF), les résultats sont presque toujours diffusés à des auditoires universitaires (95 % et 86 % respectivement pour les titulaires d'une subvention des programmes SOR et IDR). Ceci dit, une forte proportion de titulaires d'une subvention ont indiqué que leurs résultats seraient diffusés à des décideurs (50 % et 62 % pour les SOR et les IDR, respectivement) et même au grand public (54 % et 56 % pour les SOR et les IDR, respectivement). La pièce 5.4 présente ces résultats.

Le sondage mené auprès des candidats n'a pas exploré le degré de diffusion de leurs résultats à certains auditoires cibles. Il leur a toutefois demandé de considérer l'influence probable de leurs travaux sur des auditoires du milieu universitaire et d'ailleurs. Nous présentons cette influence au lieu de données de diffusion (s'il y a influence, on peut extrapoler que la diffusion aux utilisateurs des résultats de recherche a été efficace).

³⁷ Bien que cette question soit axée sur le programme SOR, lorsqu'il existe des données probantes, les constats liés au programme IDR ont été inclus.

Pièce 5.4 : Diffusion des résultats de recherche par type d'auditoire

Auditoire	SOR			IDR		
	Oui/ prévue	Possible	Peu probable/ non	Oui/ prévue	Possible	Peu probable/ non
Milieu universitaire	95 %	2 %	2 %	89 %	2 %	7 %
Décideurs (organismes publics, privés et sans but lucratif)	50 %	16 %	16 %	62 %	13 %	15 %
Grand public	54 %	17 %	21 %	56 %	9 %	27 %

Source: Analyse des RRF; lorsque le total est inférieur à 100, c'est parce que les « sans objet » ne sont pas présentés.

La pièce 5.5 présente les résultats du sondage. Celui-ci a révélé que les résultats de recherche sont principalement utilisés par des chercheurs canadiens et internationaux, selon les titulaires d'une subvention (SOR et IDR) (bien que les titulaires d'une subvention IDR considèrent que l'utilisation des résultats de recherche est beaucoup plus faible dans le milieu universitaire, 60 % d'entre eux ayant indiqué que les résultats de recherche sont diffusés dans une certaine ou large mesure au Canada et à l'étranger, comparativement au fait que près de 80 % et 86 % des titulaires d'une SOR ont respectivement déclaré un certain degré ou un degré élevé d'utilisation par des chercheurs canadiens et internationaux). Les tendances d'utilisation à l'extérieur du milieu universitaire étaient très semblables entre les programmes SOR et IDR. Moins de la moitié des titulaires d'une subvention (SOR et IDR) ont répondu que leurs recherches avaient été utilisées par des auditoires non universitaires. Par exemple, 42 % et 45 % des titulaires d'une SOR ou d'une subvention IDR considèrent que les résultats de leurs recherches ont été utilisés par des ONG et des organismes communautaires dans une certaine ou large mesure (avec un taux d'utilisation semblable par des gouvernements, soit environ le tiers pour les SOR et les IDR – et par le secteur privé, soit 20 % et 25 % pour les SOR et les IDR, respectivement). Les titulaires d'une SOR étaient plus susceptibles d'affirmer que des enseignants non universitaires et le grand public avaient utilisé leurs résultats de recherche que les titulaires d'une subvention IDR.

Une étude de Science Metrix³⁸ a confirmé l'utilisation des résultats de la recherche subventionnée à l'extérieur du milieu universitaire et a aussi révélé que la recherche dans les sciences sociales, les arts et les sciences humaines, réalisée avec l'appui de fonds publics, produit des connaissances qui sont non seulement utilisées par des pairs et leurs étudiants, mais aussi par le grand public, par des ONG et des organismes communautaires, par des organismes gouvernementaux et par le secteur privé.

³⁸ Archambault, E., & Caruso, J. (sans date) The Use and Impacts of Social Sciences, Arts and Humanities Research: Evidence from a Large-Scale Survey of Academics – Science Metrix.

Pièce 5.5 : Influence des résultats de recherche par type d'auditoire

Auditoire	SOR			IDR		
	Certaine ou large mesure	Peu ou pas	S/O	Certaine ou large mesure	Peu ou pas	S/O
Chercheurs universitaires canadiens	80 %	6 %	2 %	60 %	10 %	0 %
Chercheurs universitaires internationaux	86 %	5 %	2 %	60 %	10 %	0 %
ONG et org. communautaires	42 %	33 %	8 %	45 %	16 %	13 %
Gouvernements	34 %	39 %	8 %	35 %	25 %	13 %
Secteur privé	20 %	51 %	10 %	25 %	30 %	13 %
Enseignants non-universitaires	43 %	31 %	6 %	34 %	19 %	11 %
Grand public	43 %	36 %	4 %	26 %	36 %	18 %

Source : Sondage mené auprès de candidats, n=789 pour les SOR, n=39 pour les IDR; lorsque le total est inférieur à 100, c'est parce que les réponses « ne sait pas » ne sont pas présentées.

Il est clair qu'il y a des différences importantes entre les niveaux de diffusion à certains auditoires (d'après l'analyse des RRF) et l'utilisation perçue des résultats de recherche. Prenons le cas des subventions du programme IDR. Selon les RRF, les résultats ont été ou allaient être diffusés à des décideurs dans 62 % des cas et au grand public dans 56 % des cas. Par contre, selon les répondants au sondage, moins de la moitié des titulaires d'une subvention s'attendaient à ce que ces groupes utilisent leurs résultats (la proportion la plus faible a trait à l'utilisation par le grand public). Ces faibles taux de diffusion pourraient laisser supposer qu'il y a un problème d'efficacité au chapitre de la diffusion, mais nous ne disposons pas de suffisamment de preuve pour établir ce lien avec les constats de l'évaluation.

Un examen des documents a révélé des tendances de diffusion intéressantes selon l'historique du financement accordé au chercheur. Plus particulièrement, deux études de Science Metrix^{39,40} ont révélé que les résultats de recherche des chercheurs qui ont reçu des fonds du CRSH en tant que chercheurs principaux sont beaucoup plus utilisés par les membres de la communauté universitaire internationale. De plus, une proportion sensiblement plus élevée de cocandidats ayant reçu des fonds du CRSH affirment que les résultats de leur recherche sont utilisés à l'échelle nationale par les secteurs universitaires

³⁹ Archambault, E. (sans date) Comment la recherche en sciences humaines est-elle utilisée? Observations tirées du sondage du groupe d'experts chargé de l'examen des pratiques d'évaluation par les pairs du CRSH– Science Metrix.

⁴⁰ Archambault, E., & Caruso, J. (n.d.) The Use and Impacts of Social Sciences, Arts and Humanities Research: Evidence from a Large-Scale Survey of Academics – Science Metrix.

et non universitaires, comparativement aux chercheurs n'ayant jamais reçu ou demandé de fonds du CRSH. Corollairement à ce qui précède, ce sont les chercheurs qui n'ont jamais demandé de financement du CRSH qui ont le plus faible taux d'utilisation de leurs recherches, que ce soit par les secteurs universitaires et non universitaires au niveau national ou par le secteur universitaire au niveau international. Ces études ont également confirmé qu'il existe un rapport entre le nombre de subventions reçues et l'utilisation des résultats de recherche par les communautés nationales et internationales. Plus un chercheur a reçu de subventions, plus les résultats de ses recherches sont utilisés, tant par les milieux universitaires que non universitaires.

Les études ont aussi révélé que le nombre de subventions influence l'utilisation des résultats de recherche à l'extérieur du milieu universitaire, tant au niveau national qu'international, et que plus les chercheurs bénéficient de fonds de recherche, plus leurs recherches sont utilisées, aussi bien dans le milieu universitaire que dans d'autres milieux, et ce tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Les données qualitatives de toutes les sources sondées (études de cas, EIC) ont confirmé des niveaux élevés de diffusion efficace des résultats à des auditoires universitaires. Dans les huit études de cas, les résultats de recherche ont été diffusés à des auditoires universitaires par le biais d'articles et de chapitres de livre ainsi que dans le cadre de conférences. Plus particulièrement, les nouveaux chercheurs étaient tout aussi susceptibles que les chercheurs ordinaires de diffuser les résultats de leurs recherches au sein du milieu universitaire. De plus, la grande majorité des IC titulaires d'une SOR qui ont répondu à cette question considéraient que les résultats de leurs recherches étaient diffusées efficacement dans le milieu universitaire par le biais des modèles classiques de transfert et d'échange des connaissances (par ex., revues spécialisées, livres blancs, recueils révisés et conférences).

Les constats de l'évaluation qualitative sont plus ambigus en ce qui a trait à la diffusion des résultats de recherche à l'extérieur de la communauté universitaire. Par exemple, les études de cas ont généralement révélé que les résultats de recherche sont bien diffusés à l'extérieur du milieu universitaire. En effet, dans six des huit études de cas, les résultats sont diffusés à des auditoires plus vastes par le biais de médias comme la radio, les journaux, la télévision, des films et des ateliers (ce constat est aussi probable dans le cas de nouveaux chercheurs que de chercheurs ordinaires). À l'inverse, les EIC indiquent que la diffusion des résultats de recherche à l'extérieur du milieu universitaire est moins courante.

Le fait que les résultats sont plus rarement diffusés à l'extérieur du milieu universitaire

n'est pas nécessairement inapproprié ni préoccupant. Selon quelques IC titulaires d'une SOR, cet état de fait peut être dû à de nombreuses raisons. Par exemple, certains domaines ou sujets se prêtent moins à une diffusion plus étendue puisqu'ils n'ont pas d'application immédiate ou qu'ils sont plus difficiles à présenter dans un langage simple. Par ailleurs, l'actualité de la recherche a aussi été citée comme jouant un rôle important dans l'efficacité de sa diffusion.

Ces raisons sont confirmées par les travaux précités de Science Metrix. Plus précisément, les études ont révélé que la recherche dans certaines disciplines a une applicabilité différente à l'extérieur du milieu universitaire et qu'il n'est pas raisonnable de s'attendre à un degré de diffusion élevé parmi ces auditoires externes.

Question C6 :

Comment les résultats des recherches soutenues par le programme SOR⁴¹ ont-ils orienté, directement ou indirectement, des changements sociaux, culturels et économiques?

Constats pour la question C6 :

Dans les données administratives, les titulaires d'une subvention ont fait état d'une grande diversité de résultats issus de leurs recherches, particulièrement en ce qui concerne les pratiques et les méthodologies d'enseignement. La compréhension d'enjeux sociaux et la réalisation de résultats dans d'autres disciplines ont également été communément citées par les titulaires d'une subvention des programmes SOR et IDR. Les titulaires d'une subvention IDR étaient aussi plus susceptibles que les titulaires d'une SOR de mentionner un impact sur la collaboration internationale. Les études de cas ont révélé une importante quantité de données suggérant que ces projets ont produit plusieurs résultats (selon le cadre des secteurs de résultats du sondage du groupe d'experts).

Les RRF ont aussi donné certaines indications sur la diffusion en aval des résultats de recherche des titulaires d'une subvention. Le secteur de résultats⁴² le plus souvent cité par les titulaires d'une subvention des programmes SOR et IDR est le secteur culturel, suivi par le secteur social et par le développement de politiques et de programmes (ces deux derniers ont été plus souvent cités par les titulaires d'une subvention IDR que par les titulaires d'une SOR). La pièce 5.6 présente le détail de ces constats. À noter que les titulaires d'une subvention ne pouvaient choisir qu'un seul secteur d'impact dans le modèle de RRF.

⁴¹ Bien que cette question porte à l'origine sur le programme SOR, lorsqu'il existe des données probantes sur le programme IDR, elles sont aussi présentées.

⁴² Note: la terminologie des RRF emploie le terme « impact », mais ce terme n'est plus communément utilisé au CRSH et a été remplacé par le concept de « résultat ». Ainsi, les termes « résultat » et « impact » sont interchangeables dans cette section.

Pièce 5.6 : Secteurs d'impact de la recherche

Dans lequel des secteurs suivants votre recherche aura-t-elle le plus d'impact?	Programme	
	SOR	IDR
Secteur culturel	31 %	30 %
Secteur social	22 %	28 %
Développement de politiques et de programmes	22 %	28 %
Contribution au débat public	11 %	7 %
Secteur économique	11 %	3 %
Sans objet	3 %	4 %
Grand total	100 %	100 %

Source : analyse des RRF

Les RRF demandent aussi aux titulaires d'une subvention d'indiquer le degré d'impact de leur recherche sur les secteurs précités et sur d'autres. Dans ce cas, les réponses ne sont pas mutuellement exclusives, c'est-à-dire que les titulaires d'une subvention qui remplissent leur RRF peuvent indiquer un impact dans plus d'un secteur. Une analyse de ces réponses révèle des résultats de recherche beaucoup plus vastes (pièce 5.7). Pour les programmes SOR et IDR, les résultats les plus importants sont reconnus ou prévus dans les domaines des pratiques universitaires (c.-à-d. enseignement ou exercice de la profession et nouvelles méthodologies de recherche) et de la recherche multidisciplinaire et collaborative. L'avancement des connaissances en termes d'impact sur la compréhension d'enjeux sociaux et sur le développement social a été communément cité comme assuré ou probable. L'avancement des connaissances dans les domaines de la culture et du développement économique ainsi que des politiques et des pratiques a aussi été cité par plus de la moitié des titulaires d'une subvention (SOR et IDR), mais dans une moindre mesure que d'autres secteurs de résultats.

Pièce 5.7 : Secteurs d'impact de la recherche (2)

La recherche aura le plus d'impact sur :	SOR		IDR	
	Assurément	Possiblement	Assurément	Possiblement
Compréhension de la culture	43 %	24 %	45 %	18 %
Compréhension des enjeux sociaux et du développement social	49 %	36 %	58 %	32 %
Compréhension du développement économique, de politiques ou de pratiques	23 %	29 %	30 %	30 %
Impact sur le débat public	27 %	39 %	30 %	45 %
Enseignement ou exercice de la profession	54 %	34 %	74 %	20 %
Développement de nouvelles méthodologies de recherche	35 %	44 %	62 %	25 %
Impact dans d'autres disciplines	44 %	49 %	41 %	54 %
Impact sur la collaboration internationale	46 %	36 %	54 %	33 %

Source: analyse des RRF

L'analyse des questions ouvertes du sondage mené auprès des candidats – qui leur demandaient comment les auditoires utilisaient les résultats de leur recherche – a révélé qu'un peu plus de la moitié des titulaires d'une SOR et plus du tiers des titulaires d'une subvention IDR considèrent que les résultats de leur recherche peuvent modifier l'état des connaissances, la compréhension de celles-ci et les attitudes et mener à des débats éclairés. Le quart environ des titulaires d'une SOR et le tiers des titulaires d'une subvention IDR ont répondu que leur recherche influencerait les pratiques. Deux titulaires d'une SOR sur dix et un titulaire d'une subvention IDR sur dix étaient aussi d'avis que leur recherche serait utile pour influencer les politiques au Canada et ailleurs. Dix pour cent des titulaires d'une SOR ont estimé que leur recherche serait utilisée pour influencer des stratégies (les titulaires d'une subvention IDR n'ont pas fait mention de ce secteur de résultats).

La recherche qualitative a confirmé les constats quantitatifs. Les activités de recherche appuyées par les programmes SOR et IDR semblent orienter des changements sociaux, culturels et économiques. Par exemple, les huit études de cas SOR ont donné des exemples de résultats ou de résultats potentiels en termes de changement social, culturel et économique. Les secteurs d'impact comprennent ceux recensés par l'analyse quantitative de l'étude du groupe d'experts⁴³: i) impacts sur le système éducatif, ii) impacts sur l'amélioration des comportements et des manières de penser et de vivre, iii) impacts sur la sensibilisation sociale, iv) impacts sur la création ou le développement de nouvelles choses, v) impacts sur la société civile, vi) impacts sur le secteur public, vii) impacts sur le secteur privé et viii) impacts sur le processus de transfert des connaissances. Tous les résultats issus des études de cas ont pu être classifiés dans les secteurs recensés par le groupe d'experts.

Quelques exemples tirés des études de cas et des entrevues sur les changements sociaux, culturels et économiques...

- Les résultats de fouilles archéologiques dans un pensionnat indien ont été utilisés dans le cadre d'activités de divulgation des faits et de réconciliation.
- L'utilisation, en Amérique du Sud, d'un logiciel statistique d'exploitation libre développé dans le cadre d'une SOR pour analyser les statistiques relatives à la dengue
- Des organisations plus efficaces grâce à l'application de la recherche à des équipes virtuelles et à la « multi-communication »
- L'habilitation de communautés inuites par le biais de méthodes novatrices de recherche participative et d'un projet de dénomination utilisant des documents photographiques pour rétablir des liens entre les jeunes et les anciens
- Les travaux sur un site maya ont contribué à hausser la fierté nationale des guatémaltèques et leur intérêt pour leurs trésors culturels.
- Une recherche qui montre comment des ouvrages littéraires de tous types reflètent et perpétuent des points de vue sur les relations humaines, qui reflètent eux-mêmes des préoccupations courantes en matière de justice sociale
- Une recherche sur la présence et les activités des femmes au début de la chrétienté a été utilisée pour transformer leurs perspectives et celles d'autres personnes du domaine religieux ainsi que la société.

Les IC ont aussi été très positifs dans leur évaluation de l'influence des activités de recherche appuyées par le programme SOR. Certains ont expliqué que les résultats de ces recherches ont orienté des changements sociaux, culturels et économiques en influençant des pratiques, des comportements et des politiques (intérieures et internationales), en modifiant la compréhension des connaissances et les attitudes et en faisant progresser les connaissances, ce qui enrichit le programme canadien, donnant au Canada sa voix unique et permettant aux chercheurs canadiens de traiter des enjeux les plus pertinents de notre époque. Ceci dit, quelques IC ont aussi mentionné que l'influence de la recherche en

⁴³ Division du rendement organisationnel et de l'évaluation du CRSH, In Search of SSH Research Impact – Qualitative Data Analysis, Blue Ribbon Panel Survey Section IV, 14 avril 2010.

sciences humaines (et, plus particulièrement, la recherche appuyée par le programme SOR) sur les politiques, les pratiques, les comportements, la compréhension, les attitudes et les connaissances est souvent indirecte ou invisible et qu'elle se manifeste souvent sur de longues périodes, ce qui réduit la capacité d'attribuer des changements sociaux, culturels ou économiques à la recherche.

Quelques IC ont indiqué qu'il y a plus d'exemples de recherches influençant les politiques, les pratiques et les comportements dans le domaine des sciences sociales – particulièrement dans les secteurs liés à l'environnement, à la gouvernance, à l'économie, à la médecine, à la santé, à l'éducation et aux politiques électorales – que dans le domaine des sciences humaines. L'équipe d'évaluation suggère que cette observation tient peut-être au fait que la recherche en sciences humaines n'est pas aussi ponctuelle ou immédiatement applicable que la recherche en sciences sociales.

Le synopsis qui suit est intéressant, mais le ton est incertain en raison de l'emploi d'expressions comme « probablement, possible, puissent appliquer, pourrait mener à ». En fait, il contredit l'énoncé suivant de l'encadré des constats pour la question C6 : « Les études de cas ont relevé une importante quantité de données suggérant que ces projets ont produits plusieurs résultats. »

Synopsis d'une étude de cas SOR 2004 : Étude de l'efficacité des équipes virtuelles dans les organisations

Les équipes virtuelles sont des groupes de personnes qui travaillent ensemble à partir d'endroits différents (c.-à-d. qu'elles sont géographiquement dispersées), qui effectuent des tâches interdépendantes, qui partagent la responsabilité des résultats et qui se fient sur la technologie pour la majeure partie de leurs communications. Ce projet de recherche appuyé par le programme SOR visait 1) à explorer comment les équipes virtuelles diffèrent des équipes traditionnelles, 2) à étudier les pratiques exemplaires applicables aux équipes virtuelles, 3) à comparer divers modes d'organisation d'équipes virtuelles, 4) à étudier les outils de communication électronique et la formation donnée pour appuyer les équipes virtuelles et 5) à examiner des styles de leadership appropriés pour les équipes virtuelles.

Ce projet a eu un important impact tant dans le milieu universitaire que par son application pratique. Il a aussi bénéficié de puissantes synergies entre les programmes SOR et IDR et d'autres sources de financement du CRSH et d'ailleurs. L'impact de ces travaux est potentiellement vaste et de grande portée. En effet, les recherches ont contribué à faire progresser les connaissances dans les domaines des équipes virtuelles (incluant la dissimulation de connaissances), des multi-communications et des pratiques écologiques dans les organisations.

Les résultats de cette recherche ont été largement diffusés à des auditoires universitaires et autres, incluant des étudiants, des gestionnaires et des cadres en formation, d'autres chercheurs, des organisations et le grand public. Les informations relatives aux pratiques exemplaires, aux multi-communications et à la durabilité environnementale qui ont été diffusées à des organisations auront probablement pour effet d'accroître leur efficacité, leur rentabilité et leur respect de l'environnement, tout en assurant de meilleures pratiques de travail. Les travaux ont mené à de nombreux articles publiés dans des revues spécialisées, à des chapitres de livre, à des présentations dans le cadre de conférences et à des communications sollicitées, en plus d'attirer l'attention des médias. Il est possible que des membres du grand public exposés aux travaux du chercheur grâce à la couverture médiatique puissent appliquer les résultats de cette recherche à leur propre situation. Par exemple, l'application des résultats des études sur les multi-communications pourrait mener à de meilleures relations interpersonnelles et à une civilité accrue dans les communications, ce qui pourrait se traduire par de meilleures relations de travail au sein des organisations.

La diffusion à d'autres chercheurs et à des étudiants a mené à un avancement des connaissances dans ces domaines, d'autres développant davantage les résultats du projet. Les occasions de formation offertes aux étudiants et les cours offerts aux gestionnaires et aux cadres en formation ont contribué au développement d'un personnel hautement qualifié (PHQ). Plusieurs des anciens étudiants diplômés du chercheur sont devenus professeurs et continuent de faire progresser les connaissances dans le domaine.

Le détenteur de la subvention a indiqué que les fonds du CRSH étaient essentiels à l'atteinte de résultats sur le plan du développement de nouvelles connaissances et de la formation d'un PHQ. Selon les données de l'étude de cas, il semble que ce projet ait eu un impact important en termes de changement social, culturel et économique.

La plupart des répondants des groupes de discussion ont mis en doute l'idée selon laquelle l'objectif de la recherche est d'orienter le changement social, culturel et économique, et ont appuyé le principe de « la recherche pour la recherche ». Cette question a été soulevée par quelques IC, mais pas dans tous les groupes de discussion. Par contre, comme elle n'a pas été posée directement dans l'évaluation (à savoir s'il est approprié de s'attendre à ce que la recherche subventionnée par le CRSH oriente le changement social, culturel et économique), on ne peut pas dire que cette opinion était généralisée. Qu'un si grand nombre de répondants aient fait ce commentaire peut être dû au fait qu'un ou deux participants particulièrement expressifs ont donné leur opinion et que d'autres participants ont partagé leur avis sur le principe de la recherche pour la recherche. Le fait que tant de titulaires d'une subvention aient soulevé cette préoccupation (à savoir si le but de la recherche est d'orienter le changement ou de simplement faire de la recherche pour la recherche) (question soulevée dans un contexte de groupe) permet de supposer que ce point de vue pourrait être largement partagé dans le milieu universitaire.

5.2 Autres constats liés au succès

Question C7 :

Les programmes SOR et IDR ont-ils généré des résultats inattendus (positifs ou négatifs)?

Constats pour la question C7 :

Peu de résultats inattendus ou négatifs ont été mentionnés et aucun d'eux ne suggère qu'un changement à la conception des programmes est justifié.

Peu de résultats inattendus ont été mentionnés. Voici certains des résultats les plus souvent cités par les répondants au sondage :

- respect accru envers son travail de la part d'autrui;
- effets positifs sur la réputation (par ex., invitation à siéger à des comités et à donner des conférences);
- réseautage accru et foisonnement des idées;
- accès accru aux organismes gouvernementaux, aux ONG et au secteur privé;
- grande qualité des étudiants du premier cycle et des cycles supérieurs.

6.0 Conclusions

6.1 Pertinence et besoin continu

Dans l'ensemble, l'évaluation a conclu que les programmes sont pertinents, qu'ils répondent à des besoins et qu'ils continuent d'être tous deux nécessaires pour soutenir efficacement la recherche, conformément aux priorités du gouvernement du Canada, dans le domaine des sciences humaines. Le mandat et les objectifs de ces deux programmes correspondent à la fois aux priorités du CRSH et à celles du gouvernement fédéral, quoique le milieu de la recherche en sciences humaines s'interroge sur l'établissement de la valeur du financement de la recherche ouverte, ou recherche « ouverte » selon la nouvelle terminologie du CRSH, dans le cadre de la Stratégie des sciences et de la technologie du Canada.

Les objectifs et l'approche des programmes SOR et IDR répondent en grande partie aux besoins actuels et futurs des chercheurs en sciences humaines. Le problème des taux de succès décroissants des programmes SOR et IDR a été formulé par les personnes interviewées et est ressorti de l'étude des documents (en termes de capacité des programmes d'aider les chercheurs, nouveaux et ordinaires, à entreprendre une recherche de grande qualité, ainsi qu'en termes de coût d'option de la recherche non financée qui n'est pas menée à bien). Après un examen plus poussé, cependant, on constate que les taux de succès des programmes SOR et IDR sont similaires à ceux d'autres programmes comparables et donc qu'une analyse plus approfondie de la situation serait nécessaire afin d'évaluer le caractère adéquat des enveloppes de financement de ces deux programmes.

Certaines indications suggèrent que les programmes pourraient mieux satisfaire les besoins des nouveaux chercheurs, des chercheurs interdisciplinaires et multidisciplinaires et des chercheurs de petites universités et de nouvelles universités. Selon l'évaluation, la durée globale des SOR peut ne pas convenir à tous les chercheurs. Néanmoins, le CRSH est essentiellement considéré comme la source de financement la plus importante de la recherche ouverte en sciences humaines, au Canada. Bien qu'il existe d'autres options et qu'elles soient utilisées, elles ne sont pas équivalentes aux SOR ou aux IDR, et elles ne répondent pas aussi globalement aux besoins lorsqu'il s'agit d'appuyer la recherche ouverte, examinée par des pairs et axée sur une discipline.

6.2 Conception et prestation

La conception des programmes SOR et IDR semble appuyer une série cohérente de programmes au CRSH (malgré une confusion généralisée à l'égard des objectifs des IDR). Le chevauchement entre les programmes SOR et IDR est minime et n'est pas une source de préoccupation.

En général, les candidats des programmes sont satisfaits des deux programmes, et en particulier du moment et de la fréquence du processus de demande. L'évaluation a révélé des possibilités d'améliorer la nature et l'aspect pratique des interactions entre les candidats et le CRSH, la simplicité du processus de demande et la pondération des critères tant pour les chercheurs ordinaires que pour les nouveaux chercheurs, ces domaines ayant obtenu les notes les plus faibles de la part des candidats. Des résultats antérieurs concernant le caractère adéquat de la durée des subventions suggèrent également que celui-ci devrait être revu.

Il existe plusieurs possibilités d'améliorer le rapport de recherche final (RRF). En particulier, il ne s'est pas révélé efficace comme outil de cueillette d'information (plus spécialement en ce qui concerne les partenariats, les répercussions à plus long terme, le degré de précision des résultats et le rôle des étudiants). En outre, le RRF et l'information contenue dans le présent document ne sont pas systématiquement utilisés pour surveiller le rendement, assurer la conformité ou informer les décideurs (quoique l'information soit généralement utilisée à des fins d'évaluation). Une analyse comparative menée par le CRSH sur d'autres modèles de rapport d'organismes subventionnaires parvient à des conclusions similaires.

Dans l'ensemble, les programmes sont exécutés dans un souci d'économie. Aucune mesure d'économie de coûts qui aurait été sans effet potentiellement néfaste sur la qualité globale de la prestation du programme n'a été clairement observée.

6.3 Succès

L'évaluation a montré un degré de succès élevé dans la réalisation des objectifs des deux programmes. Plus précisément, les conclusions de l'évaluation indiquent que les IDR soutiennent de nouveaux projets novateurs de développement de la recherche et que les activités de recherche qu'appuient les IDR encouragent bel et bien la création de projets de recherche avancés. De façon similaire, les activités de recherche que soutiennent les SOR contribuent à créer des propositions de nouveaux travaux de recherche.

L'évaluation a aussi découvert que les activités de recherche soutenues par les SOR et les IDR favorisent un fort volume de résultats de recherche de grande qualité (des documents de conférence et des articles, pour la plupart). La mise au point d'outils de recherche est moins clairement démontrée. Il existe des preuves d'un avancement des connaissances attribué à la forte influence attendue des travaux des chercheurs canadiens et internationaux (bien que cela surviendrait moins souvent dans le cas des IDR). Les SOR semblent avoir un effet positif sur la qualité des résultats des nouveaux chercheurs (quoique cette relation n'ait pu être démontrée dans le cas des chercheurs ordinaires).

L'évaluation a montré que les SOR jouent un rôle important dans la progression des chercheurs (des boursiers) et celle des étudiants. En général, les boursiers des SOR étaient assez optimistes à l'égard de leurs propres compétences et de l'avancement de leur carrière ainsi que des progrès des étudiants, par suite de la subvention. Les étudiants avaient également le sentiment que leur participation au programme de subvention leur avait permis d'améliorer leurs compétences et leurs perspectives de carrière, ce qui n'aurait pas été le cas autrement. L'évaluation a conclu en outre à une grande efficacité de la diffusion dans le milieu universitaire, un fort degré de diffusion ayant été rapporté auprès des chercheurs canadiens et internationaux. La diffusion au-delà du milieu universitaire est généralement plus faible et ne convient pas nécessairement à tous les types de recherche ni à toutes les disciplines.

Pour ce qui est de savoir à quel point les programmes peuvent orienter un changement social, culturel et économique, des preuves laissent supposer que les subventions des deux programmes ont une grande capacité de produire des résultats dans ces domaines. L'évaluation a pu démontrer que cela est déjà le cas, à un certain degré à tout le moins. Les répercussions les plus marquantes sont observées dans le domaine de l'enseignement des pratiques et des méthodologies, influençant d'autres disciplines de même que la collaboration internationale (en particulier pour les IDR).

Concernant cette dernière question, l'évaluation a permis de découvrir que certains boursiers de SOR s'inquiètent de savoir si la recherche vise clairement à entraîner des changements sociaux, culturels et économiques ou si elle a plutôt un rôle de « recherche pour le bien de la recherche ». Cette question (sur l'importance relative de financer la recherche dans le but d'orienter un changement par opposition à la recherche pour le bien de la recherche) n'a pas été posée directement dans le cadre de l'évaluation (elle a plutôt été soulevée par quelques IC et certains participants des groupes de discussion, mais elle fait consensus dans tous ces groupes); il n'a donc pas été possible de formuler de conclusion à cet égard. Le fait qu'autant de boursiers partagent cette inquiétude (à savoir si l'objet de la recherche consiste à orienter un changement ou simplement à entreprendre une recherche pour le bien de la recherche) (soulevée une fois lors de la formation d'un groupe) suggère que cette opinion pourrait être largement répandue dans le milieu universitaire. Par conséquent, le CRSH a à une occasion de clarifier le rôle de recherche « ouverte » par opposition à la recherche « ciblée », en tant que guide du changement social, culturel et économique.

7.0 Recommandations

1. Le CRSH devrait améliorer le concept de ses programmes afin d'aborder les domaines où les besoins ne sont pas satisfaits et ceux qui soulèvent le plus de confusion et d'inquiétude parmi les candidats.
 - 1a) Le Conseil devrait permettre aux chercheurs principaux de préciser la durée des subventions qu'ils privilégient au moment de soumettre leur demande. Le CRSH devrait juger acceptable une durée comprise entre deux et cinq ans.
 - 1b) Les critères et l'importance des nouveaux chercheurs candidats aux SOR doivent être revus afin de s'assurer de mieux répondre aux besoins de ce groupe. Par exemple, donner plus de poids aux indicateurs de l'aspect prometteur des chercheurs ou redéfinir les « antécédents » des nouveaux chercheurs.
 - Il faut souligner que tout changement aux critères et à la pondération ne doit pas compromettre la nature compétitive des subventions. L'évaluation a révélé que les SOR permettent actuellement d'appuyer les meilleurs chercheurs, nouveaux et ordinaires, et que cet objectif devrait être maintenu.
 - 1c) En raison de l'accent mis sur le caractère interdisciplinaire et multidisciplinaire des recherches menées par les chercheurs en sciences humaines (tel que déclaré par les candidats et les non-candidats) et de la conclusion de l'évaluation à l'effet que les besoins de ce groupe de chercheurs ne soient pas entièrement satisfaits par les programmes, il est recommandé que le CRSH mette sur pied de nouveaux comités de révision interdisciplinaire et multidisciplinaire ou qu'il

intègre des chercheurs familiers avec la recherche interdisciplinaire et multidisciplinaire à des comités, ou les deux à la fois.

- L'évaluateur a confirmé la difficulté de trouver des membres du comité de sélection et des évaluateurs externes pour de la recherche de cette nature. Toutefois, le CRSH doit entreprendre une démarche visant à assurer que ses programmes demeurent réceptifs aux meilleurs chercheurs en sciences humaines, notamment ceux qui mènent des recherches de nature interdisciplinaire et multidisciplinaire.

1d) Bien que l'évaluation ait découvert certains faits démontrant que les chercheurs de petites universités et de nouvelles universités puissent avoir très difficilement accès à des subventions, ce problème n'a pas été un objectif important de la présente évaluation. Il est recommandé que le CRSH entreprenne une révision plus approfondie de la portée des critères de sélection et du processus de demande pour les chercheurs de petites ou de nouvelles universités.

1e) Le processus de demande pour les SOR et les IDR devrait être clarifié et simplifié davantage, et il devrait être offert en ligne de façon à faciliter la soumission des demandes.

1f) Même si l'évaluation a révélé un taux de satisfaction relativement faible quant à la simplicité du processus de demande et à la nature et la simplicité des interactions avec le CRSH, elle ne peut expliquer pourquoi ces aspects de la prestation des programmes ont été notés aussi faiblement. Il est donc recommandé d'approfondir l'étude de ce champ.

- Le CRSH pourrait entreprendre une courte étude visant à mieux comprendre des domaines qui soulèvent des inquiétudes particulières et la confusion qui y règne.

2. Il devrait clarifier les attentes des organisations à l'égard des moyens grâce auxquels la recherche pourrait guider le changement social, culturel et économique, et l'équilibre entre la recherche « ouverte » et la recherche « ciblée ». Ce message devrait être transmis par la haute direction de l'organisation.

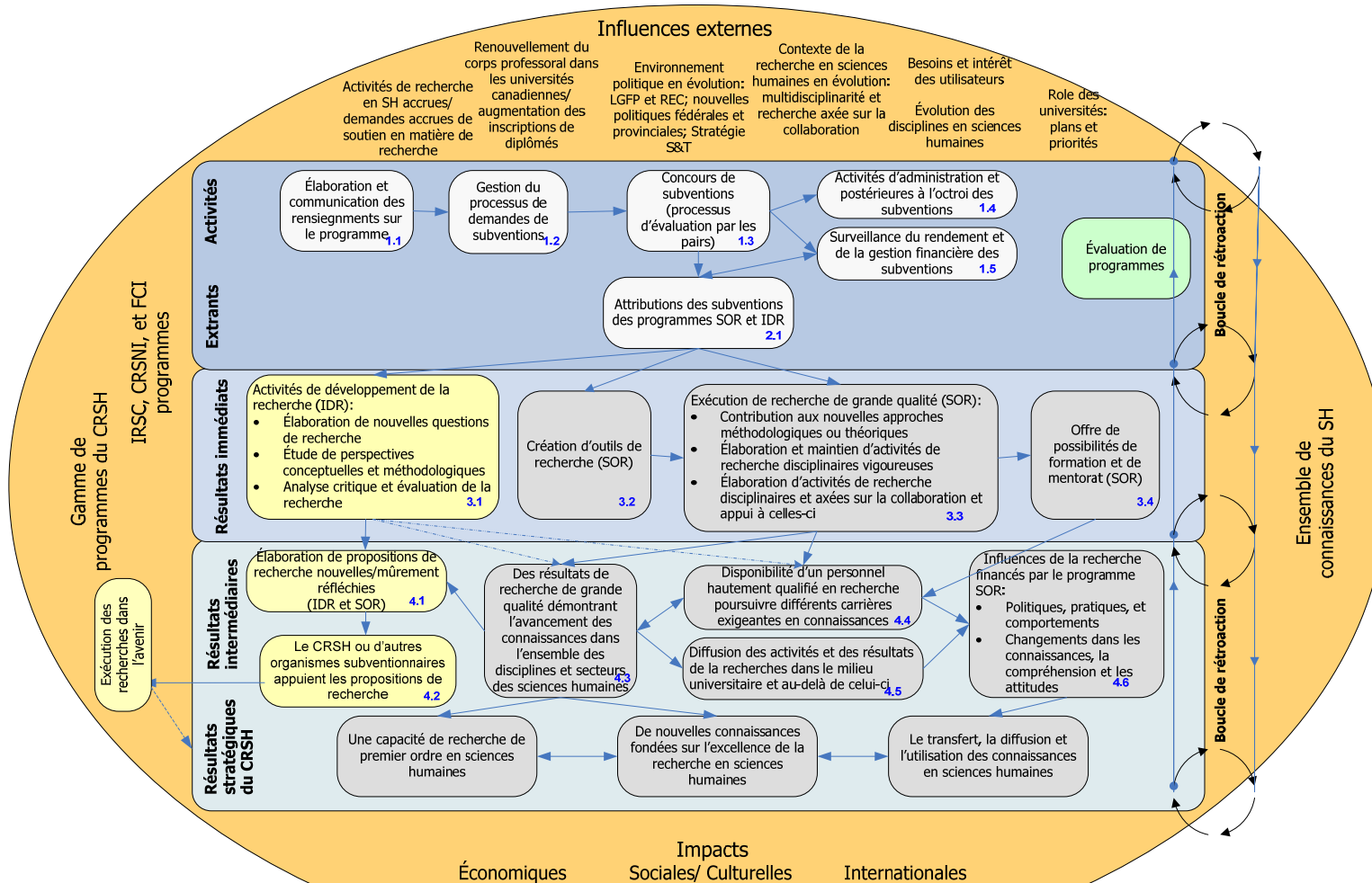
2a) Le CRSH devrait préciser comment sera évaluée la responsabilité des résultats provenant du milieu non universitaire (tels que le changement social, culturel et économique).

2b) Il devrait reconnaître que quelques-uns ou plusieurs des résultats peuvent dépasser le degré de perception du CP. Les indicateurs de mesure et les mécanismes appropriés devraient être mis en place dans le but de conceptualiser et de reconnaître ces résultats imprévus à plus long terme (y compris la génération d'idées).

3. Compte tenu des nouveaux objectifs et concepts des programmes issus de l'examen interne et de la refonte, le CRSH devrait expliquer largement les objectifs du programme IDR et comment celui-ci s'inscrit dans l'ensemble de ses programmes.
 - 3a) Il est recommandé que tous les membres du personnel du CRSH connaissent bien chaque objectif d'un programme et sa correspondance, et qu'ils soient encouragés à faire la promotion des programmes lors de visites d'universités, de conférences, etc.
 - 3b) On recommande également que les établissements d'enseignement fassent une meilleure promotion de la gamme complète des programmes du CRSH, y compris les IDR, auprès des membres du corps enseignant.

4. En ce qui concerne le RRF, il est reconnu que le CRSH a entrepris d'actualiser et d'améliorer le RRF, de même que la façon dont il collecte et utilise l'information, de manière plus générale. Il reste toutefois des occasions, pour le CRSH, d'apporter des améliorations à ses procédures internes d'utilisation des renseignements pour surveiller le rendement, la conformité et la prise de décision.
 - 4a) Autre recommandation, les établissements d'enseignement devraient appuyer et encourager les boursiers à rédiger un RRF complet et au moment opportun, et le CRSH devrait, pour sa part, préciser comment l'information tirée des RRF sera utilisée.

Annexe A – Modèle logique des programmes SOR et IDR



Annexe B – Bibliographie

Rapports techniques découlant de l'évaluation des programmes SOR et IDR

- Goss Gilroy Inc., Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Final Literature and Document Review Technical Report, 1^{er} mars 2010.
- Goss Gilroy Inc., Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Final Key Informant Interview Technical Report, 22 mars 2010.
- Goss Gilroy Inc., Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Final Focus Group Technical Report, 22 mars 2010.
- Goss Gilroy Inc., Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Final Web Surveys Technical Report, 11 mai 2010.
- Goss Gilroy Inc., Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Final Benchmarking Review Technical Report, 1^{er} juin 2010.
- Goss Gilroy Inc., Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Final Case Studies Technical Report, 28 juin 2010.
- Science-Metrix, Bibliometric Assessment of the SSHRC's Standard Research Grants Program : Final Report, 7 avril 2010.
- CRSH, Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Expert Panel Report, 2 juin 2010.
- CRSH, Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Analysis of SRG and RDI Final Research Reports, avril 2010.
- CRSH, Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Applicant Profiles Technical Report, mars 2010.
- CRSH, Summative Evaluation of the Standard Research Grants and Research Development Initiatives Programs, Analysis of AMIS data : Support for Student Training and Mentorship Opportunities, 29 juin 2009.

Documents utilisés pour l'évaluation

- Archambault, E. (sans date) Comment la recherche en sciences humaines est-elle utilisée? Observations tirées du sondage du groupe d'experts chargé de l'examen des pratiques d'évaluation par les pairs du CRSH – Science-Metrix : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/Impacts_SSH_research_FinalF.pdf.
- Archambault, E., & Caruso, J. (sans date) The Use and Impacts of Social Sciences, Arts and Humanities Research : Evidence from a Large-Scale Survey of Academics – Science-Metrix.
- Arts and Humanities Research Council (sans date). Social Impact of Artist Piècitions : Two Case Studies. Arts and Humanities Research Council. Royaume-Uni.
- Arts and Humanities Research Council (sand date). A Home in Renaissance Italy. An Impact Case Study. Arts and Humanities Research Council. Royaume-Uni.
- Groupe d'experts. (2008) Promouvoir l'excellence en recherche : examen mené par un groupe d'experts international à l'égard des pratiques d'évaluation par les pairs au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada – Rapport au conseil d'administration du CRSH du Canada. Extrait le 6 novembre 2009 du site : **Error! Hyperlink reference not valid.**
- Charity Village. Funding Sources. Extrait le 18 novembre 2009 du site : <http://www.charityvillage.com/cv/ires/fund.asp#gov>.
- Community of Science. COS Funding Opportunities. Extrait le 18 novembre 2009 du site : <http://fundingopps.cos.com/>.
- Gouvernement du Canada (2007). Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada. Extrait le 6 novembre 2009 du site : [http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/vwapj/SeTstrategique.pdf/\\$file/SeTstrategique.pdf](http://www.ic.gc.ca/eic/site/ic1.nsf/vwapj/SeTstrategique.pdf/$file/SeTstrategique.pdf)
- Gouvernement du Canada (2002). La stratégie d'innovation du Canada – Nouvelles idées, nouvelles possibilités.
- Centre de recherches pour le développement international. Cartographie des incidences. http://www.idrc.ca/fr/ev-26586-201-1-DO_TOPIC.html.
- Kane, M., Trochim., W. (2007). Concept mapping for planning and evaluation. Sage.
- Natalie Kishchuk (2006). Feasibility Study on Tools and Mechanisms to Deliver Type A and Type B Research Grants - Interim Report : Identification of Issues and Data Sources.
- Phipps, D. (2009). Evaluating the production, utility and dissemination of social sciences and humanities research summaries.
- R.A. Malatest & Associates Ltd., and Natalie Kishchuk : Research & Evaluation Inc. (2008). Evaluation of the Initiative on the New Economy (INE), Interim Findings Report.
- Sibthorpe, G., & Voyer, R. (2009). Research Impact Assessment Model : An Information & Communications Technology Case Study). Graytek Management Inc.

Les sciences sociales et humaines dans la recherche en santé : un aperçu canadien des domaines de recherche et des approches inédites favorisant la compréhension et la prise en charge des problèmes de santé : http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/collection_2007/cihr-irsc/MR21-58-2005F.pdf.

CRSH, Subventions ordinaires de recherche : Comment faire une demande. Extrait le 6 novembre 2009 du site : http://www.sshrc.ca/site/apply-demande/program_descriptions-descriptions_de_programmes/standard_grants_subventions_ordinaires-fra.aspx#a1.

CRSH, Initiatives de développement de la recherche : comment faire une demande. Extrait le 6 novembre 2009 du site : http://www.sshrc.ca/site/apply-demande/program_descriptions-descriptions_de_programmes/rdi-idr-fra.aspx.

CRSH (2003). Note de service à l'intention du conseil d'administration : examen des Initiatives de développement de la recherche.

CRSH (2007). Définir nos orientations : 2008-2010.

CRSH (2004). Évaluation de l'évaluabilité du programme Initiatives de développement de la recherche du CRSH.

CRSH (2002). Examen des programmes.

CRSH. Rapport annuel 2007-2008 : Assurer aux Canadiens un avenir florissant. Extrait le 6 novembre 2009 du site : http://www.sshrc.ca/site/about-crsh/publications/pub_ar-ra-fra.aspx.

CRSH. Tableaux statistiques. Extrait le 7 janvier 2010 du site : <http://www.sshrc-crsh.gc.ca/site/about-crsh/stats-statistiques/tables-tableaux-fra.aspx>.

CRSH. (sans date) Bref historique du programme IDR.

CRSH. Discussion en matière de politique par le Comité de sélection des IDR : 1^{er} concours 2008.

CRSH (2009). SOR – Comité 3 : discussion en matière de politique.

CRSH (2009). Comité 9 : Géographie, études urbaines et études environnementales : rapport du président.

CRSH (2005). D'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir : renouveler les sciences humaines au Canada – rapport sur les consultations.

CRSH (2005). Table ronde (18 septembre 2004) : vers une meilleure compréhension des chercheurs en début de carrière.

CRSH (2004). Évaluation de l'évaluabilité du programme Initiatives de développement de la recherche du CRSH.

CRSH (2003). Note de service à l'intention du conseil d'administration : examen du programme Initiatives de développement de la recherche.

CRSH (2009). Rapport intérimaire sur les recommandations du groupe d'experts.

CRSH (2004). Plan d'action sur les pratiques de gestion intégrée. Extrait le 16 novembre 2009 du site : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about_au_sujet/publications/mgmt_action_f.pdf

- CRSH. Quoi de neuf. Extrait le 6 novembre 2009 du site : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/newsletter-bulletin/winter-hiver/2010/whatsnew-quoi_neuf-fra.aspx.
- CRSH (2009). Sélection – concours SOR : rapport du Comité 24.
- CRSH. Ébauche du rapport final sur le Comité 15 - concours SOR 2008-2009.
- CRSH (2009). Rapport en matière de politique à l'intention du Comité 19.
- CRSH. Rapport sur les plans et les priorités 2008-2009. Extrait le 6 novembre 2009 du site : http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/2008-2009/inst/ssh/ssh01-fra.asp#Sec_1_8_4.
- CRSH. Rapports annuels. Extrait le 16 novembre 2009 du site : http://www.sshrc.ca/site/about-crsh/publications/pub_ar-ra-fra.aspx.
- CRSH. Rapports de consultation. Extrait le 16 novembre 2009 du site : http://www.sshrc.ca/site/about-crsh/publications/pub_consultations-fra.aspx.
- CRSH. Rapport sur le rendement 2005-2006. Extrait le 19 février 2010 du site : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/mcri_performance_f.pdf.
- CRSH (2005). Formation des étudiants sur la recherche subventionnée par le CRSH.
- CRSH (2008). CRSH – Assurer aux Canadiens un avenir florissant : rapport annuel 2007-2008.
- CRSH. Rapport annuel 2004-2005 du CRSH (p. 25) : http://www.sshrc-crsh.gc.ca/about-au_sujet/publications/sshrc_annual_report_2007_f.pdf.
- CRSH (2010). In Search of SSH Research Impact – Qualitative Data Analysis, Blue Ribbon Panel Survey Section IV.
- CRSH (2010). Diagnostic final de rapport de recherche et recommandations.
- CRSH (2010). Choisir le bon organisme subventionnaire fédéral. Extrait le 20 juillet 2010 du site : <http://www.nserc-crsng.gc.ca/NSERC-CRSNG/Politiques-Politiques/selectsource-choisirsourc fra.asp>.
- CRSH (2009). Cadre d'évaluation - évaluation des programmes Subventions ordinaires de recherche (SOR) et Initiatives de développement de la recherche (IDR).
- Université d'Ottawa. Fonds externes de recherche. Extrait le 18 novembre 2009 du site : http://www.socialsciences.uottawa.ca/rech/fra/fonds_rech_externes.asp.

Autres documents consultés

- Arts and Humanities Research Council (2009). Impact Assessment. <http://www.ahrc.ac.uk/FundedResearch/Pages/ImpactAssessment.aspx>.
- Economic and Social Sciences Research Council (2009). Evaluation Strategy and Publications <http://www.esrcsocietytoday.ac.uk/ESRCInfoCentre/Support/Evaluation/publication/>.
- CRSH (2008). Mandat – Conseiller en matière d'évaluation des experts.
- CRSH (2009). Mandat et composition du Comité consultatif sur l'évaluation des programmes SOR et IDR.
- CRSH (2009). Examen du cadre d'évaluation des programmes SOR et IDR par le Comité consultatif sur l'évaluation des programmes SOR et IDR.

- CRSH. (2005). D'un conseil subventionnaire à un conseil du savoir : renouveler les sciences humaines au Canada – rapport sur les consultations.
- CRSH. Questions de politique à l'intention du Comité de sélection 1 : concours - Subventions ordinaires de recherche 2009.
- CRSH. Comité 2 SOR : Rapport en matière de politique – histoire, histoire de la science, médecine et technologie - sélection 2008-2009.
- CRSH. Procès-verbal de la discussion en matière de politique : Comité 5 SOR : linguistique, linguistique appliquée et traduction (2009).
- CRSH. Questions de politique à l'intention des comités de sélection : Comité 7 – concours SOR 2009.
- CRSH. Comité 8 SOR : réponses aux questions de politique.
- CRSH (2009). Groupe d'experts 10 : discussion en matière de politique.
- CRSH (2009). Comité 10 : annexe.
- CRSH. Questions liées aux politiques du CRSH à l'intention des comités de sélection : concours 2009 - Subventions ordinaires de recherche – Comité 12.
- CRSH (2009). Résumé des notes sur la discussion en matière de politique du Comité 16 – Comité 16 SOR CRSH : rapport en matière de politique – sélection 2008-2009
- CRSH. Discussion en matière de politique – Comité 17, éducation 2.
- CRSH. Comité 18 SOR : rapport en matière de politique - sélection 2008-2009.
- CRSH (2009). Questions de politique à l'intention du comité de sélection : concours SOR 2009 – Comité 20.
- CRSH. Question de politique à l'intention des comités de sélection – concours SOR 2009 : Comité 21.
- CRSH. Question de politique à l'intention des comités de sélection – concours SOR 2009 : Comité 22.
- CRSH. Question de politique à l'intention des comités de sélection – concours SOR 2009 : Comité 23.
- CRSH (2009). Comité 25 : rapport sur la discussion en matière de politique.
- CRSH (2009). Comité 26 – Communications / Études culturelles / Études sur les femmes : comité de sélection SOR – réponse au questionnaire sur les politiques du CRSH.
- CRSH. Question de politique à l'intention des comités de sélection – concours SOR 2009 : Comité 27.
- CRSH. Rapport en matière de politique (sommaire) du comité de sélection : demande d'une SOR 2009 – Comité 28.
- CRSH (2009). Comité 29 : réponses aux questions de politique.
- CRSH (2008). Rapports – concours SOR.
- CRSH (2008). Subventions ordinaires de recherche - chronologie.